Rapport annuel 1978

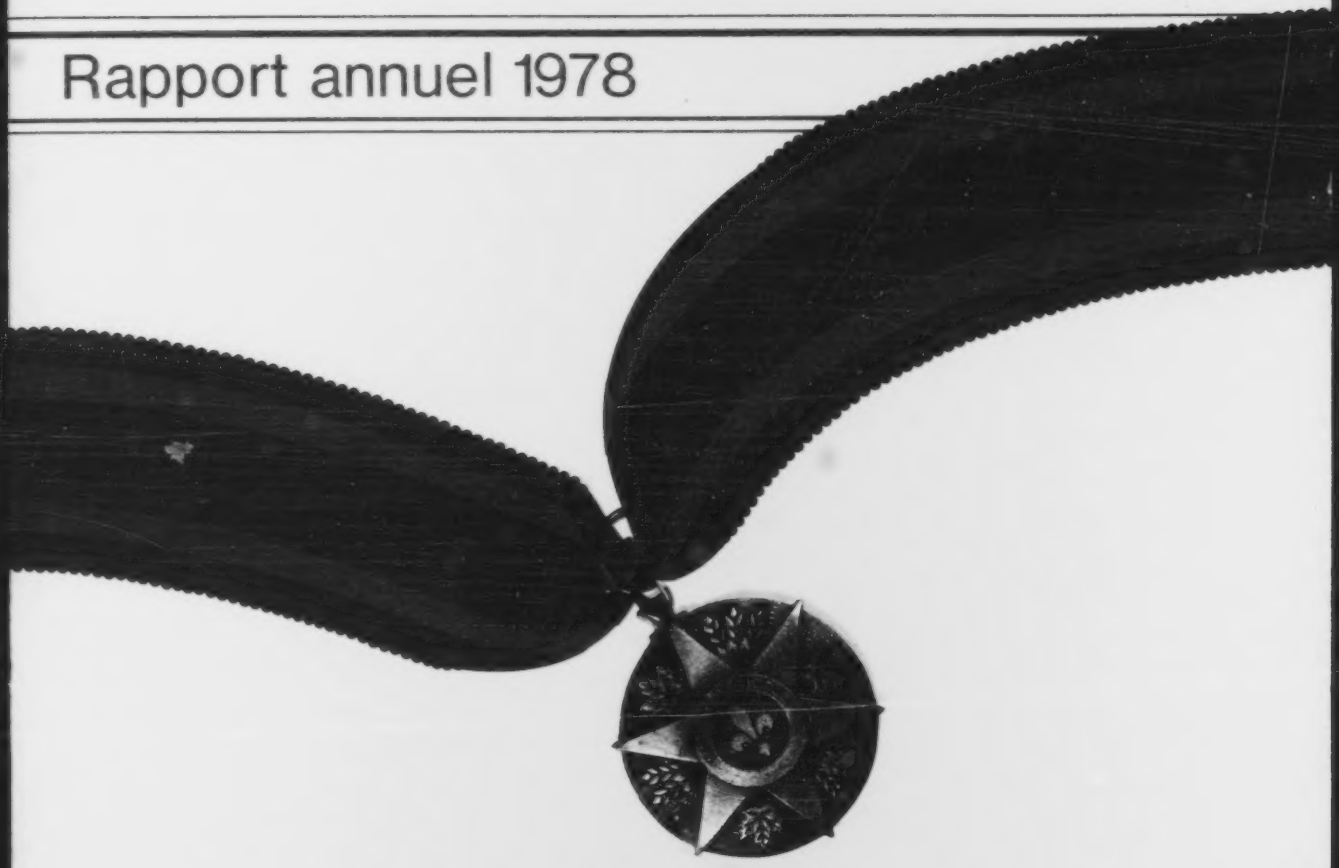

LEGISLATIVE LIBRARY OF ONTARIO
NOV 08 1979
RECEIVED

# MÉRITE AGRICOLE

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture

104-04242/

# MÉRITE AGRICOLE

## Rapport annuel 1978

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
Deuxième trimestre
Québec, 1979

# Hommage aux gagnants du concours de l'Ordre du mérite agricole

Plus de 350 personnes ont assisté à la fête organisée par le ministère de l'Agriculture du Québec en l'honneur des lauréats de la 89e édition du concours de l'Ordre du mérite agricole tenue à Québec, le 30 août.

C'est le ministre de l'Agriculture du Québec, monsieur Jean Garon, qui a remis à messieurs Rodrigue et Réal Laferrière, propriétaires de la ferme Aurée à Saint-Barthélémy, le titre de commandeur, le drapeau et la rosette de l'Ordre, le diplôme, de "très grand mérite exceptionnel", $1000 en argent et la médaille d'or, emblême du championnat.

Monsieur Normand Poirier, de Sainte-Elizabeth, comté de Berthier, décoré de la médaille d'argent, a reçu pour sa part la décoration d'officier, le diplôme de "très grand mérite" et un prix de $600, tandis que M. George Pirie, de Bristol, comté de Pontiac, récipiendaire de la médaille de bronze, s'est vu décerner la décoration de chevalier, le diplôme de "grand mérite" et un montant de $250.

Rendant hommage aux héros de la fête et à tous les participants du concours 1978, le ministre Garon a souligné qu'une compétition semblable faisait de tous les concurrents des promoteurs et des exemples à suivre en agriculture.

Madame et monsieur Réal Laferrière, le ministre de l'Agriculture, monsieur Jean Garon, madame et monsieur Rodrigue Laferrière.

"L'agriculteur, a précisé le ministre, doit être considéré comme un véritable chef d'entreprise et c'est dans ce sens que nous avons entrepris une réforme du ministère, étant donné que nous devons être d'abord au service de l'agriculteur".

Monsieur Garon a poursuivi en brossant un tableau des réalisations de son ministère et en donnant un aperçu des mesures qu'il entend proposer pour protéger le territoire agricole et mettre en valeur les sols destinés à l'agriculture.

Appelé à prendre la parole, monsieur Réal Laferrière a déclaré que: "Ce rêve, enfin réalisé, était le couronnement de 76 ans d'efforts et de dur labeur. L'histoire de la ferme Aurée a débuté avec Amable Laferrière, maintenant âgé de 94 ans, un pionnier agricole qui ne s'est jamais découragé. Monsieur Laferrière a ajouté que l'événement était une victoire pour tous les membres de la famille Laferrière et que le succès de l'entreprise reposait sur des méthodes efficaces de production et de gestion".

Monsieur et madame Normand Poirier en compagnie du maire de Québec, monsieur Jean Pelletier. Monsieur Poirier a reçu la médaille d'argent.

Les autres lauréats avaient reçu leurs prix au cours d'une réception donnée en après-midi et présidée par M. Ferdinand Ouellet, sous-ministre de l'Agriculture. Fils d'agriculteur et agriculteur lui-même à ses heures, monsieur Ouellet a tenu à rendre un témoignage d'estime à tous les concurrents et, a souligné la ténacité des agriculteurs à travailler dur pour développer un modèle d'entreprise moderne.

Monsieur Ouellet a ajouté que, malgré les difficultés inhérentes à la croissance d'une entreprise agricole: risques climatiques, mise en marché des produits, coût des ressources etc, il voyait beaucoup d'avenir en agriculture parce que, de plus en plus, on s'oriente vers une société alimentaire où les consommateurs exerceront une pression politique pour le développement d'une sécurité alimentaire.

Le sous-ministre a conclu que c'était dans cette perspective d'une politique de l'alimentation que s'inscriront toutes les nouvelles mesures mises de l'avant par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Monsieur Ferdinand Ouellet, sous-ministre de l'Agriculture, remet à monsieur George Pirie la médaille de bronze.

# Rapport du concours du mérite agricole 1978

Institué en 1889, l'Ordre du mérite agricole tenait un premier concours l'année suivante dans la région de Montréal. Il a été créé dans le but d'encourager les agriculteurs par des honneurs et des récompenses et de reconnaître les services rendus à l'agriculture.

Tout candidat qui, remplissant les conditions requises, exploite seul ou en société, une terre ou un élevage, peut y participer.

Pour les fins du concours, la province est divisée en cinq régions. Suivant un ordre établi, chacune d'elles constitue, à tour de rôle, le territoire du concours annuel. Ainsi, toute la province est couverte en l'espace de cinq ans. Cette année, l'Ordre du mérite agricole en était à sa quatre-vingt-neuvième reprise et se tenait dans la quatrième région.

## La quatrième région

Telle qu'il a été établi par les règlements, la quatrième région englobe les comtés suivants: Berthier, Champlain, Gatineau, Hull, Joliette, Labelle, Maskinongé, Montcalm, Montmorency, Papineau, Pontiac, Portneuf, Québec et Saint-Maurice.

On y retrouve tous les types de sols, à partir des riches alluvions de Berthier et de l'Outaouais jusqu'aux terres sableuses et plus accidentées des contreforts des Laurentides. Ces montagnes forment la frontière nord de la région.

L'altitude et la proximité des nappes d'eau expliquent les variations sensibles du climat. La température se refroidit à mesure qu'on s'éloigne vers le nord.

En général, la température de 1978 a été favorable à l'obtention de rendements convenables. La sécheresse, qui a persisté tout au long de la saison, a permis d'effectuer les récoltes dans d'excellentes conditions. Toutefois, dans la partie nord, un gel tardif a détruit ou gravement endommagé certaines cultures.

## Les exploitations

Pour la majorité des exploitations, l'industrie laitière constitue la principale occupation, parfois accompagnée de la production porcine ou avicole comme source de revenus supplémentaires. La où les conditions le permettent, on produit des légumes pour le marché ou pour la conserverie, de même que du tabac à pipe ou à cigare. Certaines exploitations sont entièrement consacrées à la culture des petits fruits, des légumes ou du tabac à cigarettes.

## Les concurrents

Le secrétariat a reçu 64 demandes d'inscription au concours. Pour se conformer aux articles 12 et 20 des règlements, les juges ont dû en refuser une.

Les concurrents se répartissaient comme suit:

| | | | |
|---|---|---|---|
| Berthier | 3 | Montcalm | 5 |
| Champlain | 9 | Papineau | 8 |
| Gatineau | 11 | Pontiac | 2 |
| Joliette | 7 | Portneuf | 7 |
| Labelle | 2 | Saint-Maurice | 5 |
| Maskinongé | 4 | | |

## Le jugement

Quatre juges formaient la commission d'expertise. Ce sont le commandeur Charles-Henri Leclerc, de Pont-Rouge (Portneuf), le commandeur Lucien Saint-Pierre, de Sainte-Odile (Rimouski) et les agronomes Paul Lachance et Michel Dubois, respectivement président et secrétaire du concours.

Les juges ont commencé leur travail le 3 juillet. Le 18 août, ils remettaient un rapport sommaire au Ministre.

Messieurs Rodrigue et Réal Laferrière, de Saint-Barthélemy (Berthier), gagnaient la décoration de commandeur et la médaille d'or. Dans la section de la médaille d'argent, la palme est allée à monsieur Normand Poirier, de Sainte-Elizabeth (Joliette), alors que monsieur George Pirie, de Bristol (Pontiac), obtenait la première place parmi les nouveaux concurrents, récipiendaires de la médaille de bronze.

Dans leur appréciation, les juges se sont basés sur le mérite des concurrents, quels que soient la qualité du sol et le genre de culture ou d'élevage.

L'expérience a porté sur 18 points répartis en six grandes divisions. L'échelle des points, publiée ci-après, renseignera les concurrents sur l'importance relative des divers postes. Les points vont surtout à la productivité des champs, des animaux et de la main-d'oeuvre et à l'administration générale. Le modernisme des bâtiments et le luxe qu'on y rencontre parfois ne sont appréciés qu'en fonction de la rentabilité de l'entreprise. Lorsqu'il s'agit d'une exploitation spécialisée, où l'une des six grandes divisions ne s'applique pas, le total des points conservés sur les cinq autres divisions a été rajusté à mille points par la suite.

Les membres de la commission remercient les concurrents de l'hospitalière réception qu'ils leur ont accordée. Le secrétaire adresse également ses remerciements à ses compagnons de route pour leur aide précieuse.

Conformément à la loi, le secrétaire du concours a été chargé de rédiger un rapport sur chaque exploitation. Ces 63 descriptions constituent la matière de ce volume. Les réserves et les critiques parfois glissées dans quelques textes n'ont pour but que d'inciter l'agriculteur à corriger certaines faiblesses de son entreprise.

Les photos, qui illustrent ce rapport, sont de messieurs Clément Allard et Marc Boniface du Service de l'information.

**Michel Dubois,** agronome

## Echelle des points

### Productivité des champs 200

**A) Aspect général** 50

a) division fonctionnelle des champs.

b) propreté et ordre:

mauvaises herbes, état des clôtures et des levées de fossés, état des abords de clôtures, fossés, boisés, ponceaux et cours d'eau, etc.

c) obstacles et améliorations:

cours d'eau, roches, souches, services publics, clôtures, ponts, barrières, chemin de ferme, étang de ferme.

d) boisé de ferme ou érablière.

**B) Etat du sol** 75

— Condition physique

a) structure et préparation adéquate aux cultures

b) égouttement superficiel et souterrain

c) améliorations réalisées et en cours

— Fertilisation

a) programme de fertilisation et d'amendement

b) utilisation d'analyse du sol

c) conservation de la matière organique

d) correctifs réalisés et en cours

**C) Etat des plantes** 75

a) qualité des semences utilisées ou produites

b) choix des variétés cultivées en regard des conditions du milieu, des besoins de la ferme et du marché

c) assolement et agencement des cultures

d) méthodes de récolte utilisées des différentes cultures

e) méthodes de conservation des récoltes en fonction de la qualité

f) programme de lutte contre les ennemis des plantes

g) niveau de productivité des récoltes pour le milieu

### Productivité des animaux 200

**A) Etat général du troupeau** 50

a) apparence générale: propreté, état de santé, vigueur, état de chair

b) uniformité dans l'élevage principal

c uniformité dans les élevages complémentaires

B) Gestion du troupeau 50

a) régie générale: utilisation du registre de troupeau

b) contrôle de la production: rendement moyen des élevages

c) qualité génétique: sélection et contrôle de l'hérédité: méthode de croisement utilisée.

d) entretien et hygiène:

— logement, espace et aération, approvisionnement d'eau, qualité et site des puits

— contrôle de la pollution: fumiers, purins, égouts

— état de la salle de traite, laiterie et ustensiles, pharmacie du cultivateur

— toute autre commodité favorisant l'ordre, la propreté et l'hygiène; bassin désinfectant, usage des insecticides, état d'égouttement autour des bâtiments etc.

— contrôle des maladies; pour l'élevage, pour vente

C) L'alimentation 50

a) qualité des aliments: fourrages, pâturages, moulées, eau

b) qualité de la ration: son contenu, ses proportions

c) convenance de la ration en fonction du but poursuivi:

— animaux naissants, en croissance, à l'engraissement

— animaux en production pour l'élevage, la chair, le lait, etc.

d) degré d'auto-approvisionnement sur la ferme

e) méthodes d'alimentation

D) L'adaptation 50

a) objectif des élevages: production en vue d'un marché principal et complémentaires

b) diversification et utilisation des sous-produits:

— en tirer parti des surplus de quotas en produisant du veau de lait

— croiser des laitières non choisies pour l'élevage, en vue de la production du boeuf

c) renouvellement des troupeaux: procédure et qualité des sujets d'élevage

## Productivité de la main-d'oeuvre 200

### A) Programme de travail 50

a) charges de travail et d'équipement pour les champs (serres comprises)
b) charges de travail et d'équipement pour les animaux
c) charges de travail et d'équipement pour les autres besoins
   — approvisionnement ou livraison
   — réparation et entretien
   — autres
d) programmation de travail à court et à long terme

### B) Utilisation des ressources 75

a) nombre d'UTH disponibles... nécessaires
b) répartition des tâches en fonction de l'équipement et des divers ateliers
c) utilisation des périodes creuses
d) allocation du temps réservé pour étudier, analyser, budgeter et consulter
e) efficacité de travail par UTH
f) sécurité dans les travaux

### C) Utilisation de l'outillage 75

a) choix judicieux de l'outillage, de l'équipement et des constructions
b) utilisation rationnelle de l'équipement
c) améliorations de l'organisation du travail, réalisées et en cours
d) lacunes apparentes ou points litigieux

## Administration 200

### A) Distribution des capitaux: 75

a) valeur marchande de l'entreprise
b) équilibre dans la capitalisation
c) roulement du capital
d) réserves et équité

### B) Programme de crédit: 75

a) volume et justification des crédits à court, moyen et long terme
b) niveau d'utilisation du crédit en fonction du volume et de l'efficacité
c) pouvoir d'emprunt disponible
d) pouvoir de remboursement

| | | |
|---|---|---|
| C) | **Comptabilité** | 50 |
| a) | type et qualité de la tenue de livres | |
| b) | utilisation: inventaire, analyse, prévisions, impôt | |

## Interrelations des secteurs de l'entreprise — 100

| | | |
|---|---|---|
| A) | **Equilibre général des facteurs de production** | 60 |
| a) | entre eux: sol, plante, animaux, travail, capital | |
| b) | en regard des marchés: degré d'intégration, mode de commercialisation, recherche de débouchés | |
| B) | **Ferme comme unité de consommation** | 40 |
| a) | prélèvement des produits de la ferme | |
| b) | niveau de vie de la famille<br>— commodités domestiques<br>— loisirs familiaux | |
| c) | état de la maison d'habitation et des abords: propreté embellissement, décorations, industries ou arts domestiques etc. | |

## Contribution sociale de la famille — 100

| | | |
|---|---|---|
| A) | **Attitude générale** | 20 |
| a) | le degré de culture des enfants | |
| b) | les facilités de contacts et de rencontres | |
| c) | initiatives intellectuelles (ex: recyclage) | |
| B) | **L'exploitant** | 40 |
| a) | souci de perfectionnement professionnel | |
| b) | contribution à son milieu: professionnelle, municipale, scolaire, religieuse, économique | |
| C) | **L'épouse** | 40 |
| a) | sa contribution à l'entreprise | |
| b) | sa contribution à la famille et à la société | |

## Mode d'ajustement

Dans le cas d'une ferme hautement spécialisée, où une des six grandes divisions de l'échelle de pointage n'est pas applicable, le total des points conservés sur les cinq autres divisions sera rajusté pour porter le pointage général à 1000, selon le mode de calcul suivant:

$$\frac{\text{Points conservés X 1000}}{\text{Maximum possible}} =$$

# RAPPORT SOMMAIRE DU CONCOURS DU MÉRITE AGRICOLE 1978

(Région no 4)

| Par ordre de mérite | Nom du concurrent | Paroisse et comté | Points mérités |
|---|---|---|---|
| **Concurrents pour la décoration du Commandeur et pour la Médaille d'or** | | | |
| 1 | Rodrigue et Réal Laferrière | Saint-Barthélémy (Berthier) | 906 (1) |
| 2 | Valmont Drolet | Saint-Raymond (Portneuf) | 905 |
| 3 | J.-Gérard Perreault | Sainte-Mélanie (Joliette) | 903 |
| 4 | Omer Ménard | Thurso (Papineau) | 901 |
| 5 | Rosaire Cossette | Saint-Adelphe (Champlain) | 890 |
| 6 | Georges-Etienne Lessard | Saint-Paulin (Maskinongé) | 887 |
| 7 | Joseph Maes | Saint-Etienne-des-Grès (Saint-Maurice) | 880 |
| 8 | Jean-Marc Bérard | Sainte-Elizabeth (Joliette) | 877 |
| 9 | Bernard Lépine | Saint-Liguori (Montcalm) | 874 |
| 10 | Joseph-N. Bourassa | Les Forges (Saint-Maurice) | 866 |
| 11 | Denis Gervais | Saint-Timothée (Laviolette) | 861 |
| 12 | Hector Saint-Amour | Sainte-Famille D'Aumond (Gatineau) | 850 |
| **Concurrents pour la décoration d'officier et pour la Médaille d'argent** | | | |
| 1 | Normand Poirier | Sainte-Elizabeth (Joliette) | 903 (2) |
| 2 | Jules Rémillard | Saint-Cuthbert (Berthier) | 898 |
| 3 | Jules Chartrand | Plaisance (Papineau) | 890 |
| 4 | Michel Leclerc | Sainte-Marthe (Champlain) | 888 |
| 5 | Roméo Déry | Saint-Stanislas (Champlain) | 885 |
| 6 | Paul Massicotte | Champlain (Champlain) | 883 |
| 7 | Gilles Portelance | Grondines (Portneuf) | 864 |
| 8 | Laurent Houle | Yamachiche (Maskinongé) | 861 |
| 9 | Louis Lambert | Sainte-Elizabeth (Joliette) | 855 |
| 10 | Jean-Rémi Sabourin | Saint-André Avellin (Papineau) | 851 |
| 11 | William Van Den Elzen | Saint-Maurice (Champlain) | 850 |
| 12 | Eugène Pellerin | Yamachiche (Maskinongé) | 848 |
| 13 | Oscar Lafontaine | Bois-Franc (Gatineau) | 846 |
| 14 | Léonide Toupin | Saint-Cuthbert (Berthier) | 840 |
| 15 | Henri-Claude Aumond | Maniwaki (Gatineau) | 833 |
| 16 | Charles-Henri Masson | Saint-Maurice (Champlain) | 830 |
| 17 | Jean-Denis Bédard | Saint-Tite (Laviolette) | 828 |
| 18 | Jean-Paul Filion | Kiamika (Labelle) | 816 |
| 19 | Benoît Côté | Saint-Augustin (Portneuf) | 812 |
| 20 | Gilles Parent | Saint-Thomas (Joliette) | 802 |
| 21 | Gilles Neveu | Saint-Ambroise (Joliette) | 735 |

## Concurrents pour la décoration de Chevalier et pour la Médaille de bronze

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | George Pirie | Bristol (Pontiac) | 901 (3) |
| 2 | Donaldo Leclerc | Saint-Basile (Portneuf) | 883 |
| 3 | Ronald Mackechnie | South Onslow (Pontiac) | 880 |
| 4 | Michel Coutu | Sainte-Elizabeth (Joliette) | 878 |
| 5 | Jean-Claude Lauzon | Notre-Dame-de-la-Paix (Papineau) | 876 |
| 6 | Claude Perreault | Saint-Esprit (Montcalm) | 874 |
| 7 | Réal Bélec | Gracefield (Gatineau) | 870 |
| 8 | André Thisdel | Louiseville (Maskinongé) | 864 |
| 9 | J.-André Bourassa | Trois-Rivières Ouest (Saint-Maurice) | 862 |
| 10 | Lucien Brassard | La Conception (Labelle) | 850 |
| 11 | Jean-Claude Dumouchel | Thurso (Papineau) | 848 |
| 12 | Jean-Roch Lepage | La Croche (Laviolette) | 846 |
| 13 | François Maes | Saint-Etienne-des-Grès (Saint-Maurice) | 841 |
| 14 | Réjean Majeau | Saint-Esprit (Montcalm) | 838 |
| 15 | Jacques Boisvert | Saint-Thomas-de-Caxton (Saint-Maurice) | 835 |
| 16 | Raymond Carle | Sainte-Thérèse (Gatineau) | 832 |
| 17 | Laurier Gauthier | Saint-Basile (Portneuf) | 825 |
| 18 | Morris Roy | Lochaber (Papineau) | 814 |
| 19 | Hélène Poirier et Fils | Bouchette (Gatineau) | 811 |
| 20 | Philippe Julien | Pont-Rouge (Portneuf) | 809 |
| 21 | Raymond Chartrand | Sainte-Angélique (Papineau) | 806 |
| 22 | Emile Guérette | Maniwaki (Gatineau) | 788 |
| 23 | Simon Breault | Rawdon (Montcalm) | 784 |
| 24 | Raymond Hébert | Papineauville (Papineau) | 782 |
| 25 | André Corriveau | Saint-Basile (Portneuf) | 775 |
| 26 | Gabriel Pilon | Bois-Franc (Gatineau) | 762 |
| 27 | Jacques Lapointe | Messines (Gatineau) | 760 |
| 28 | Jérôme-B. Aumond | Saint-Raphaël (Gatineau) | 755 |
| 29 | Jean-Charles Perrault | Saint-Alexis (Montcalm) | 753 |
| 30 | Aza Richard | Bouchette (Gatineau) | 751 |

Note:

(1) Reçoit la décoration de Commandeur de l'Ordre du mérite agricole, le diplôme "très grand mérite exceptionnel", la médaille d'or et le drapeau de l'Ordre.

(2) Les concurrents qui ont conservé 750 points sur mille, reçoivent la décoration d'Officier et le diplôme de "très grand mérite".

(3) Les concurrents qui ont conservé 750 points sur mille, reçoivent la décoration de Chevalier et le diplôme de "grand mérite".

Pour nous conformer aux articles 12 et 20 des règlements, nous avons dû refuser l'inscription suivante: Jean-Pierre Couture, Saint-Augustin (Portneuf)

Québec, le 18 août 1978

Les juges:

Charles-Henri Leclerc, commandeur
Lucien Saint-Pierre, commandeur
Paul-R. Lachance, agronome président
Michel Dubois, agronome secrétaire

# Concours du mérite agricole 1978

## RÉPARTITION DES POINTS

### Concurrents pour la décoration de commandeur et pour la médaille d'or

| | | Productivité des champs | Productivité des animaux | Productivité de la main-d'oeuvre | Administration | Interrelations des secteurs de l'entreprise | Contribution sociale de la famille | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | SUR | 200 | 200 | 200 | 200 | 100 | 100 | 1000 |
| 1 | Rodrigue et Réal Laferrière | 187 | 182 | 185 | 185 | 90 | 77 | 906 |
| 2 | Valmont Drolet | 186 | 181 | 182 | 185 | 90 | 81 | 905 |
| 3 | J.-Gérard Perreault | 190 | 170 | 186 | 185 | 90 | 82 | 903 |
| 4 | Omer Ménard | 188 | 180 | 182 | 181 | 88 | 82 | 901 |
| 5 | Rosaire Cossette | 189 | 170 | 181 | 185 | 87 | 78 | 890 |
| 6 | Georges E. Lessard | 187 | 164 | 185 | 185 | 90 | 76 | 887 |
| 7 | Joseph Maes | 183 | 164 | 185 | 183 | 89 | 76 | 880 |
| 8 | Jean-M. Bérard | 179 | 178 | 180 | 171 | 90 | 79 | 877 |
| 9 | Bernard Lépine | 185 | 160 | 180 | 185 | 88 | 76 | 874 |
| 10 | Jos.-N. Bourassa | 179 | 175 | 169 | 185 | 82 | 76 | 866 |
| 11 | Denis Gervais | 183 | 175 | 181 | 160 | 82 | 80 | 861 |
| 12 | Hector St-Amour | 178 | 171 | 176 | 171 | 78 | 76 | 850 |

### Concurrents pour la décoration d'officier et pour la médaille d'argent

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Normand Poirier | 189 | 178 | 180 | 185 | 91 | 80 | 903 |
| 2 | Jules Rémillard | 184 | 180 | 186 | 181 | 91 | 76 | 898 |
| 3 | Jules Chartrand | 188 | 174 | 175 | 185 | 88 | 80 | 890 |
| 4 | Michel Leclerc | 186 | 172 | 183 | 185 | 86 | 76 | 888 |
| 5 | Roméo Déry | 184 | 179 | 177 | 183 | 83 | 79 | 885 |
| 6 | Paul Massicotte | 180 | 180 | 174 | 185 | 87 | 77 | 883 |
| 7 | Gilles Portelance | 178 | 167 | 172 | 185 | 86 | 76 | 864 |
| 8 | Laurent Houle | 177 | 172 | 173 | 177 | 87 | 75 | 861 |
| 9 | Louis Lambert | 177 | 155 | 175 | 184 | 89 | 75 | 855 |
| 10 | Jean-R. Sabourin | 177 | 168 | 166 | 180 | 85 | 75 | 851 |
| 11 | William Van Den Elzen | 169 | 164 | 175 | 183 | 83 | 76 | 850 |
| 12 | Eugène Pellerin | 176 | 167 | 177 | 167 | 86 | 75 | 848 |
| 13 | Oscar Lafontaine | 172 | 163 | 172 | 185 | 79 | 75 | 846 |
| 14 | Léonide Toupin | 167 | 164 | 170 | 181 | 83 | 75 | 840 |
| 15 | Henri-C. Aumond | 171 | 167 | 181 | 161 | 77 | 76 | 833 |
| 16 | Charles-H. Masson | 165 | 156 | 168 | 185 | 81 | 75 | 830 |
| 17 | Jean-D. Bédard | 181 | 157 | 161 | 175 | 78 | 76 | 828 |
| 18 | Jean-P. Filion | 179 | 153 | 170 | 155 | 84 | 75 | 816 |
| 19 | Benoît Côté | 167 | 164 | 171 | 155 | 76 | 79 | 812 |
| 20 | Gilles Parent | 159 | 151 | 150 | 185 | 82 | 75 | 802 |
| 21 | Gilles Neveu | 162 | 154 | 141 | 126 | 77 | 75 | 735 |

## Concurrents pour la décoration de chevalier et pour la médaille de bronze

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | George Pirie | 188 | 187 | 177 | 183 | 90 | 76 | 901 |
| 2 | Donaldo Leclerc | 185 | 164 | 185 | 185 | 89 | 75 | 883 |
| 3 | Ronald Mackechnie | 178 | 187 | 172 | 181 | 86 | 76 | 880 |
| 4 | Michel Coutu | 168 | 180 | 179 | 180 | 91 | 80 | 878 |
| 5 | Jean-C. Lauzon | 188 | 161 | 182 | 180 | 85 | 80 | 876 |
| 6 | Claude Perreault | 178 | 158 | 183 | 185 | 91 | 79 | 874 |
| 7 | Réal Bélec | 180 | 171 | 177 | 181 | 86 | 75 | 870 |
| 8 | André Thisdel | 180 | 164 | 179 | 184 | 80 | 77 | 864 |
| 9 | J.-André Bourassa | 184 | 164 | 174 | 183 | 81 | 76 | 862 |
| 10 | Lucien Brassard | 180 | 153 | 175 | 175 | 92 | 75 | 850 |
| 11 | Jean-C. Dumouchel | 179 | 176 | 173 | 165 | 79 | 76 | 848 |
| 12 | Jean-Roch Lepage | 182 | 156 | 175 | 175 | 80 | 78 | 846 |
| 13 | François Maes | 170 | 164 | 176 | 173 | 83 | 75 | 841 |
| 14 | Réjean Majeau | 173 | 152 | 174 | 176 | 87 | 76 | 838 |
| 15 | Jacques Boisvert | 162 | — | 171 | 181 | 79 | 75 | 835 |
| 16 | Raymond Carle | 171 | 166 | 164 | 181 | 75 | 75 | 832 |
| 17 | Laurier Gauthier | 174 | 154 | 163 | 181 | 78 | 75 | 825 |
| 18 | Morris Roy | 153 | 151 | 175 | 181 | 77 | 77 | 814 |
| 19 | H. Poirier et Fils | 183 | 167 | 177 | 129 | 80 | 75 | 811 |
| 20 | Philippe Julien | 158 | 158 | 152 | 182 | 83 | 76 | 809 |
| 21 | Raymond Chartrand | 162 | 162 | 175 | 153 | 79 | 75 | 806 |
| 22 | Emile Guérette | — | 175 | 182 | 122 | 76 | 75 | 788 |
| 23 | Simon Breault | 168 | 149 | 140 | 185 | 72 | 70 | 784 |
| 24 | Raymond Hébert | 164 | 174 | 147 | 145 | 77 | 75 | 782 |
| 25 | André Corriveau | 168 | 158 | 158 | 145 | 71 | 75 | 775 |
| 26 | Gabriel Pilon | 171 | 160 | 164 | 120 | 72 | 75 | 762 |
| 27 | Jacques Lapointe | 165 | 173 | 118 | 155 | 74 | 75 | 760 |
| 28 | Jérôme-B. Aumond | 165 | 167 | 146 | 125 | 76 | 76 | 755 |
| 29 | Jean-C. Perreault | 167 | 142 | 145 | 145 | 79 | 75 | 753 |
| 30 | Aza Richard | 148 | 150 | 155 | 155 | 68 | 75 | 751 |

### Mode d'ajustement

Dans le cas d'une ferme hautement spécialisée, où une des six grandes divisions de l'échelle de pointage n'est pas applicable, le total des points conservés sur les cinq autres divisions a été rajusté pour porter le pointage général à 1000, selon le mode de calcul suivant:

$$\frac{\text{Points conservés} \times 1000}{\text{Maximum possible}} =$$

# Concurrents pour la décoration de commandeur et pour la médaille d'or

Messieurs Réal et Rodrigue Laferrière, lauréats de la médaille d'or.

## 1 Rodrigue et Réal Laferrière

Saint-Barthélémy (Berthier)

Ferme Aurée

**906 points**

Associés depuis 1963, les Laferrière forment une excellente équipe.

Le maïs est une culture importante à la ferme Aurée; cette année, il occupe 30 hectares.

La médaille d'or et le titre de commandeur de l'Ordre du mérite agricole sont décernés cette année à une société père-fils de Saint-Barthélémy. Monsieur Rodrigue Laferrière et son fils Réal, les propriétaires de la ferme Aurée, triomphent de 11 autres concurrents. Ils donnent à leur paroisse sa première médaille d'or depuis l'institution du concours en 1890 et la cinquième au comté de Berthier.

L'histoire de la ferme Aurée, du nom de l'une des deux lignées de Laferrière immigrés au pays, remonte à 1946, année où Rodrigue prend la succession de son père, Amable, qui l'exploitait depuis 1910. Onze ans plus tôt, il avait terminé un cours professionnel d'agriculture à l'Institut agricole d'Oka; Réal devait suivre son exemple de 1956 à 1958, à l'Ecole d'agriculture de Sainte-Martine. Agés respectivement de 61 et 37 ans, ils ont formé une association légale en 1963. En vertu de leur contrat, chaque partenaire possède son fonds de terre, mais les animaux et la machinerie appartiennent aux deux. Ils se paient chacun un salaire et réinvestissent les profits à des fins d'amélioration.

L'exploitation compte 95 hectares de terre cultivable, 7 boisés et 4 incultes. Le sol est franc sur 57 hectares, argileux sur 18 et organique pour le reste. A cela s'ajoutent 40 hectares de terrain loué. En 1978, les diverses cultures se partageaient comme suit: 30 hectares de maïs-grain et à ensilage, 27 d'avoine, 24 de luzerne, 8 de trèfle et de mil et le reste de pâturages dont 8 servent de cour d'exercice pour les laitières.

Réal, le gestionnaire des champs, s'était fixé un objectif d'autosuffisance. La ferme Aurée produit maintenant tous les fourrages, succulents et grains nécessaires à l'alimentation des animaux. Les achats à l'extérieur se limitent à 45 tonnes de suppléments protéiques et minéraux. Les moulées sont préparées à la ferme.

Sachant que les fertilisants n'ont que peu d'effets sur un sol gorgé d'eau, on s'est toujours préoccupé de l'égouttement. De profonds fossés et des planches rondes de 44 mètres permettent l'évacuation rapide de l'eau. Six mille mètres de drains enfouis dans les endroits les plus humides, complètent l'égouttement superficiel. L'importance de la fertilisation et du chaulage n'a jamais échappé aux Laferrière. On a toujours pratiqué l'analyse du sol. Depuis 5 ans, les champs ont reçu 300 tonnes de calcaire et, cette année, on leur a appliqué 96 tonnes d'engrais chimiques. Le rendement et le besoin déterminent l'alternance des cultures.

Le maïs présente partout une croissance et une propreté exceptionnelles. Comme ensilage, il a rendu cette année 60 tonnes à l'hectare. Le maïs-grain est récolté sous deux formes: la plus grande partie va dans les deux cribs, alors que le reste est égrené sur le champ et séché à forfait. En 1974, la ferme se classait au premier rang au niveau provincial pour le maïs à ensilage. L'avoine Dorval donne également des rendements supérieurs à la moyenne. La récolte dépasse les besoins de la ferme. Cette année, on en vendra plus d'une centaine de tonnes. Réal produit sa semence certifiée; il sème tous les ans une parcelle de céréales enregistrées qui produit la semence de l'année suivante.

Sauf dans une sole en bordure du fleuve où le trèfle rouge est mieux adapté, la luzerne domine à la grandeur des prairies. Abondamment fertilisées, les luzernières donnent un rendement maximal. On prélève facilement trois coupes dans tous les champs même dans celui de l'année. Les luzernières sont toujours

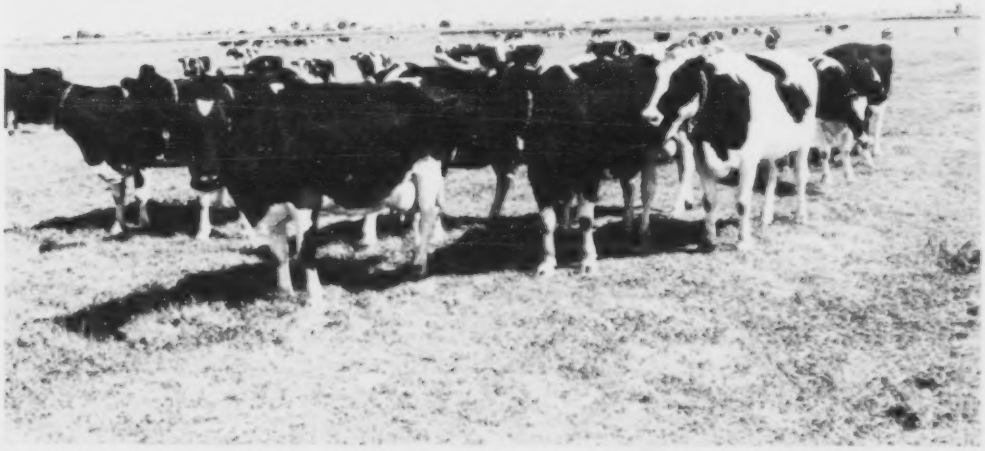

Composé de 112 sujets Holstein, le troupeau compte 60 laitières et 52 jeunes. La production moyenne: 6233 kilogrammes de lait et un indice de 131-138.

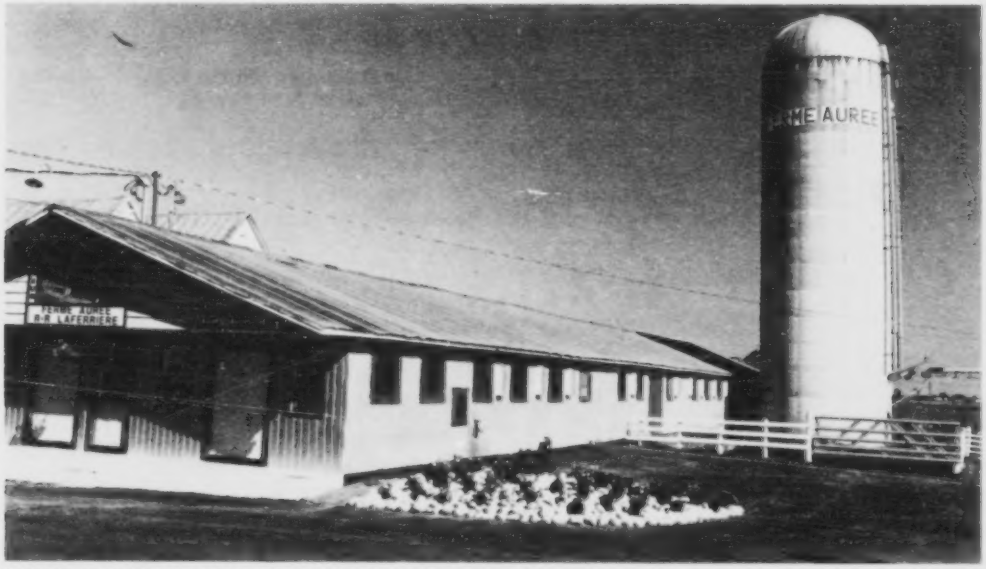

L'étable des laitières construite en 1963 et rallongée en 1968.

établies sans plante-abri. Les 2000 balles de foin qu'on pourra vendre trouveront facilement preneur, vu leur qualité.

Aujourd'hui une entreprise exclusivement laitière, la ferme Aurée s'est d'abord fait connaître par son élevage de porcs Yorkshire et Landrace. On a abandonné cet élevage en 1968 pour intensifier et améliorer celui des bovins. L'origine du troupeau laitier remonte assez loin. Il a été monté à partir des quelques sujets achetés par le grand-père. L'amélioration s'est surtout faite par l'intérieur, c'est-à-dire par l'élevage des meilleures génisses produites sur place, sans toutefois exclure l'achat occasionnel de quelques bonnes têtes. L'adoption exclusive de l'insémination, il y a 5 ans, a accéléré l'amélioration. Récemment, monsieur Rodrigue Laferrière s'est rendu au centre de Saint-Hyacinthe avec toutes ses généalogies de vaches, pour y faire établir la liste des taureaux convenant le mieux à chacune. Le troupeau a renoué cet été avec les expositions; il a fourni à l'exposition régionale de Berthier sa grande championne junior Holstein.

Composé de 112 têtes Holstein, le troupeau comprend 60 laitières et 52 taures et génisses. La classification actuelle est la suivante: 5 "très bonnes", 38 "bonnes plus" et 13 "bonnes". Pour 1977, le ROP établit le rendement moyen à 6233 kilogrammes de lait et 243 kilogrammes de gras, pour un indice de 131-138. Cinq vaches avaient une production supérieure à 8000 kilogrammes (305 jours).

| Noms des sujets | Numéro d'enregistrement | Age au vêlage | Production (305 jours) Lait | Mat. Gr. | Indice |
|---|---|---|---|---|---|
| Aurée Royal Ester | 2274389 | 7 ans 10 mois | 8327 | 312 | 149-154 |
| Aurée Rockman Valérie | 2396395 | 6 ans 9 mois | 8024 | 334 | 155-175 |
| Aurée Rockman Doris | 2471696 | 5 ans 10 mois | 8214 | 326 | 156-167 |
| Aurée Rockman Joelle | 2591469 | 4 ans 3 mois | 9076 | 315 | 177-168 |
| Aurée Triune Jemina | 2653376 | 3 ans 4 mois | 8856 | 328 | 187-186 |
| Aurée Dijax Tinette | 2848513 | 2 ans 3 mois | 6862 | 274 | 166-179 |
| Aurée Imperial Rosette | 2774873 | 2 ans 2 mois | 6929 | 248 | 169-166 |

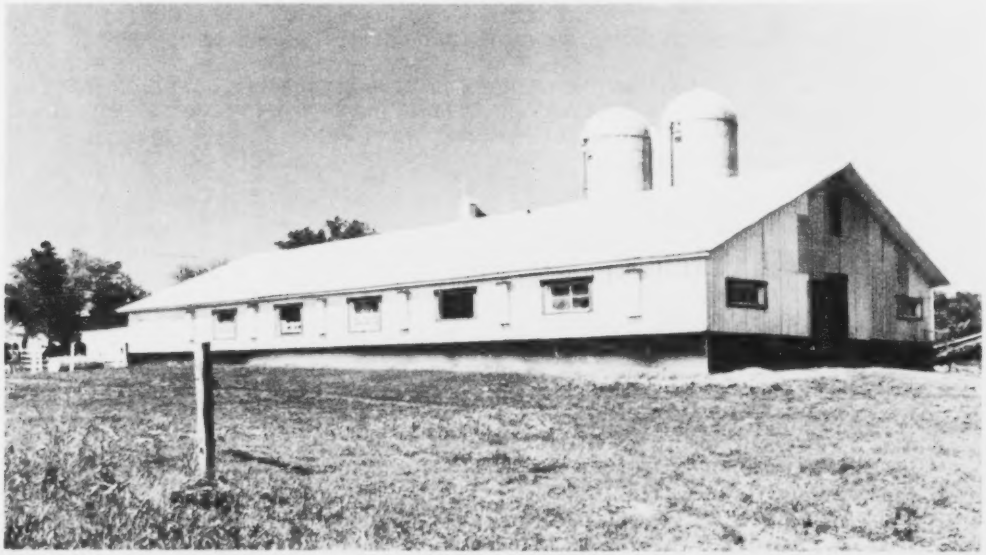

Durant l'été, on alimente les laitières dans l'ancienne porcherie. En hiver, ce bâtiment loge les taures et les vaches taries.

Une demeure confortable, chaque famille y a ses appartements.

Pour les vaches, l'ensilage de maïs et le foin de luzerne constituent la base de l'alimentation qui demeure la même à l'année. Un système automatique a été installé dans l'ancienne porcherie. En hiver, ce bâtiment sert aux taures et aux vaches taries.

Les dépendances attirent l'attention par leur entretien et le décor qui les entoure. L'étable des laitières, d'un seul étage, laiterie et chambre à moulée incluses, mesure 11 x 58 mètres; deux annexes perpendiculaires abritent le foin. Un convoyeur relie les deux silos de 5,4 x 18 mètres à l'ancienne porcherie. Bâtie l'an dernier, la remise de 12 x 43 mètres offre tout l'espace requis à la machinerie.

Pour cultiver comme il convient un pareil domaine avec un minimum de main-d'oeuvre, les lauréats disposent de la gamme complète des instruments. Il n'y a toutefois rien d'exagéré à ce chapitre puisque la machinerie, d'une valeur aux livres de $46 361, ne représente tout de même que 19,2% du capital investi. On prend un soin jaloux de la machinerie. Certains instruments, vieux de plusieurs années, fonctionnent comme des neufs. L'acquisition la plus récente a été faite ce printemps: un silo à céréales avec un système de séchage à l'air ambiant. Pour entretenir leurs instruments, les Laferrière disposent d'un vaste atelier facile à chauffer.

Un chemin asphalté donne accès aux bâtiments principaux. Les arbres, les arbustes, les fleurs, une maison attrayante, des bâtiments bien disposés constituent un ensemble des plus agréables.

Messieurs Rodrigue et Réal Laferrière ont toujours accepté toutes les fonctions publiques qu'on a voulu leur confier. Leurs épouses les ont parfaitement secondés. Alors que la femme de Rodrigue est la décoratrice des lieux, celle de Réal a la responsabilité de la tenue des livres. Déjà très intéressé, à 14 ans, Sylvain, le fils unique de Réal, montre un fort penchant pour les animaux. La réussite de cette équipe est le résultat d'un travail persévérant, de l'application de connaissances pratiques et de l'ambition de réussir.

## 2 Valmont Drolet
Saint-Raymond (Portneuf)

Ferme Drolie

905 points

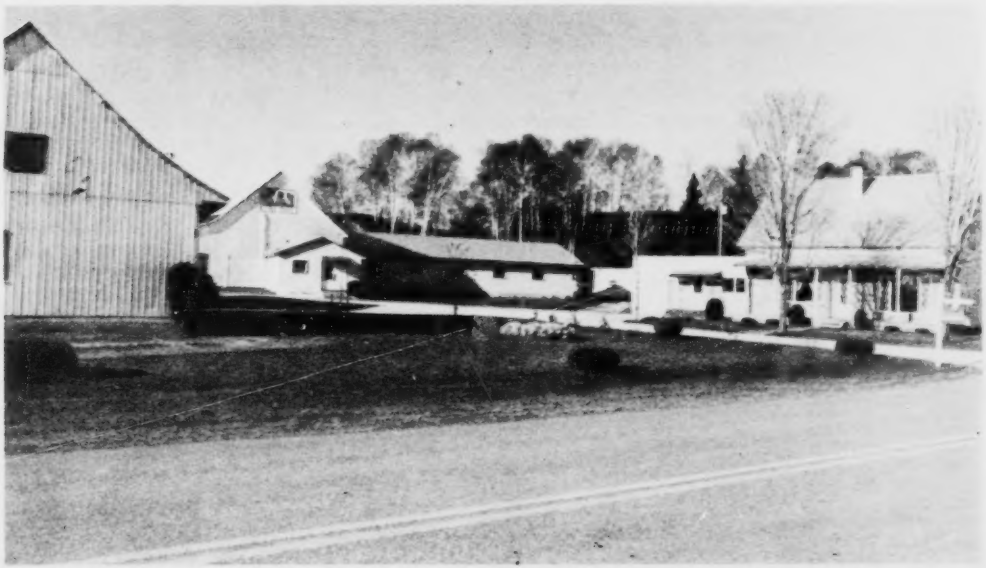

Les bâtiments de monsieur Valmont Drolet sont fort bien entretenus. Au centre, l'étable construite l'an dernier.

Ce concurrent en était à sa troisième participation au concours du Mérite agricole. En 1968, il obtenait une médaille de bronze. Deuxième lauréat de la médaille d'argent en 1973, il conserve le même rang cette année chez les aspirants au titre de commandeur. A 52 ans, monsieur Valmont Drolet est à la tête d'une solide entreprise agricole qui peut servir de modèle.

L'amélioration s'est poursuivie depuis 1973. Monsieur Drolet a acheté la terre voisine, agrandi l'étable et réussi à accroître le volume des récoltes et le rendement des animaux. A ce dernier chapitre, il faut souligner les progrès accomplis en ces cinq dernières années. En 1973, la production moyenne se situait à 4969 kilogrammes de lait par tête. Aujourd'hui, elle atteint 6948 kilogrammes avec un indice de 140-134. Voici quelques chiffres tirés du rapport annuel du PATLQ officiel de 1977.

| Noms des sujets | Numéro d'enregistrement | Age au vêlage | Production (305 jours) Lait | Mat. Gr. | Indice |
|---|---|---|---|---|---|
| Mastai Urbaine EVP | 2365571 | 7 ans | 7488 | 324 | 139-165 |
| Fleuve Princesse R A Master | 2572001 | 5 ans 3 mois | 9097 | 299 | 170-151 |
| Fleuve Ruby Rockman | 2585476 | 5 ans 1 mois | 11741 | 350 | 218-176 |
| De Bois Clair Emperor Sophi | 2623705 | 4 ans 7 mois | 7579 | 280 | 150-150 |

Le troupeau de la ferme Drolie a une production moyenne de 6948 kilogrammes de lait.

Madame Drolet à la laiterie.

Le troupeau compte 70 têtes: 30 vaches et une quarantaine de jeunes. Trente-huit sujets sont de race Holstein. La dernière classification répartit les vaches de la façon suivante: 3 "très bonnes", 16 "bonnes plus" et 11 "bonnes".

En 1975, monsieur Drolet a acheté la terre voisine qu'il louait depuis quelques années, ce qui a porté à 117 hectares la superficie de son exploitation. Il en cultive 67 hectares auxquels s'y ajoutent 6 sous location. Le boisé inclut une érablière de 1800 entailles; on reconstruit la cabane cette année et on installe un système à tubulure.

A l'exception de 6 hectares de pommes de terre, les cultures ont pour objectif une production laitière maximale. Elles comprennent 17 hectares d'avoine, 5 d'orge, 2 de sorgho, 29 de prairies et 14 de pâturages. Le sol, léger sur une quarantaine d'hectares et franc pour le reste, fertilisé sans parcimonie, donne d'excellents rendements. Le drainage, en raison de la nature du terrain, ne s'avère pas nécessaire.

Monsieur Drolet produit des pommes de terre pour la consommation et la semence. Cette culture alterne avec celle des céréales, chacune occupant la même sole 2 années de suite. Les grains présentent une pousse très uniforme, à l'égal des plantes fourragères dont la levée est régulière et vigoureuse. Après la récolte, on les entrepose dans l'ancienne maison, jusquà leur utilisation pour la fabrication des moulées requises par le bétail.

Malgré l'abondance de foin dans les prairies, il faut en acheter une trentaine de tonnes. On utilise généralement un mélange de trèfle rouge et de mil. Une luzernière de l'an dernier, d'une superficie de 3 hectares, a une très belle apparence. Les quatre champs de pâturage, où le Ladino pousse en abondance, assurent une bonne alimentation aux vaches laitières. Un enclos est en avoine. L'automne, on sert quotidiennement aux vaches de l'herbe hachée.

Les dépendances n'ont rien d'extravagant, mais sont pour le moins suffisantes. Le bâtiment principal, la grange-étable, fournit tout l'espace pour le troupeau, grâce à une annexe de 11 x 21 mètres, construite l'an dernier. Les animaux y bénéficient du plus grand confort.

Les instruments aratoires sont abrités dans plusieurs bâtiments que le concurrent projette de remplacer par une remise unique. Monsieur Drolet maintient son outillage en excellente condition, pour échelonner la dépréciation sur le plus grand nombre d'années possible.

La famille Drolet compte six enfants. Roseline et Agathe sont agronomes. Pierre, diplômé de l'ITA de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, partage travail et responsabilités à la ferme avec son père. Les autres fréquentent l'école.

Bon citoyen, monsieur Drolet ne se dérobe pas aux charges publiques: il est conseiller, directeur de l'UPA, de la coopérative de Pont-Rouge et du CAB. Pierre suit l'exemple de son père.

Monsieur Valmont Drolet a su s'édifier une entreprise agricole prospère. La poursuite des améliorations pourra en faire un concurrent redoutable au prochain concours.

## 3 J.-Gérard Perreault
Sainte-Mélanie (Joliette)

Ferme Mélanie

**903 points**

Une belle pièce de luzerne. A l'arrière-plan, les bâtiments.

En entrant dans la ferme de monsieur J.-Gérard Perreault, à Sainte-Mélanie, on est frappé par l'agencement agréable des dépendances et le souci de perfection qui se reflète dans leur entretien. Dans tous ces bâtiments, il règne un ordre et une propreté exemplaires.

Monsieur Perreault cultive la terre paternelle qu'il possède depuis 1955. Il s'agit d'un bien de 42 hectares: 31 en culture, 9 en bois et 2 incultes. A l'exception de 9 hectares de terrain sableux, le sol franc prédomine. Un bon égouttement souterrain et de surface, une utilisation judicieuse des engrais et amendements ainsi qu'une lutte continue contre les mauvaises herbes par la jachère et les herbicides permettent l'obtention de récoltes abondantes et de qualité. Toutefois, le volume des récoltes ne suffisant pas, on doit louer 13 hectares.

Le concurrent apporte beaucoup de soin dans tout ce qu'il fait. Ses cultures sont exemptes de mauvaises herbes. Il a reboisé les bords trop escarpés d'une coulée qui traverse sa terre. Les clôtures sont droites et solides et les barrières métalliques s'ouvrent et se ferment sans efforts.

Adepte de la paissance mécanique, monsieur Perreault y substituera bientôt l'alimentation tout ensilage. Aussi, la ferme est-elle vouée à la production de fourrages. Le maïs, 4 hectares, et l'avoine, 3 hectares, iront dans les silos; leur luxuriance démontre qu'un sol assaini répond généreusement aux soins qu'on lui prodigue.

Monsieur J.-Gérard Perreault cultive la terre paternelle depuis 1955.

A l'exception du terrain sous location, où croît surtout le mil, les prairies comprennent de belles luzernières aux regains touffus. Dans la troisième semaine de juillet, la seconde coupe débute. Le vent a détruit un semis du printemps fait en terrain sableux; monsieur Perreault l'a réensemencé. Par contre, une autre sole est très belle.

Le troupeau, dont la production va à la transformation, compte 32 laitières et 21 jeunes. La conformation de ces animaux est susceptible d'amélioration. En 1977, le rendement moyen atteignait 6183 kilogrammes par vache pour un indice de 127-137. Le concurrent fait aussi l'élevage du poulet de gril, à contrat pour la coopérative. La production annuelle s'élève à 12 000 oiseaux.

L'étable date d'une dizaine d'années. On dirait qu'elle vient à peine d'être construite tant son entretien a été suivi. Deux silos en acier de 5,1 x 15 mètres s'élèvent à l'arrière. Deux autres de 4,2 x 9 mètres en bois, dans l'ancienne grange, sont réservés au maïs. Le poulailler a une capacité de 3000 oiseaux.

Les instruments aratoires, appropriés aux exigences de la ferme, font l'objet d'un entretien méticuleux. Les machines auront leur place dans la nouvelle remise en acier dont on achève la construction. Un atelier chauffé permet au concurrent, expert en mécanique, de réparer ses instruments et même d'en fabriquer.

L'allure générale de l'exploitation, la solidité et la propreté des dépendances, le soin apporté à l'embellissement de la maison et de ses abords démontrent la fierté du propriétaire pour sa profession. Généreux de son temps, il accepte de bonne grâce les charges publiques qu'on veut lui imposer: il est président du club Holstein Lanaudière, vice-président de la société d'agriculture, directeur de l'exposition de Berthier et administrateur de la Caisse populaire.

Tout aussi motivé que son père, Serge, 21 ans, travaille à la ferme. Marié depuis peu, il habitera sa propre maison à proximité de celle de ses parents.

## 4 Omer Ménard
Thurso (Papineau)

Ferme Rubis

**901 points**

Monsieur Ménard a ensemencé cette année 17 hectares en maïs.

La ferme Rubis s'étend sur une superficie de 100 hectares, dont 88 en culture, 8 en bois et 4 incultes. Le concurrent loue en plus une vingtaine d'hectares qu'il utilise comme pâturage pour les taures. On y trouve des sols argileux, francs et même organiques, que le drainage rend très productifs. Blé, maïs et prairies destinés à l'alimentation d'un troupeau laitier de 85 têtes, occupent respectivement 7, 17 et 30 hectares.

L'ensemble des prairies, où la luzerne domine partout, a donné de forts rendements. Le 20 juillet, 8000 balles d'un excellent fourrage occupent le fenil de la grange-étable. Le maïs uniforme mais de densité un peu faible, a un développement normal pour la saison et l'on peut s'attendre à une abondante récolte. Les deux champs de blé présentent des caractéristiques un peu différentes. Celui en bordure de la rivière Outaouais est excellent à tous les points de vue, alors que l'autre, sur la terre achetée en 1974, est plus clair et de moins belle venue. Les pâturages des vaches se trouvent à la ferme initiale. Ce terrain, plus valonneux et rocheux, s'y prête bien. Afin d'éviter le gaspillage, monsieur Ménard a récolté le foin de l'un des enclos.

Pour abriter son troupeau, le concurrent dispose d'une excellente grange-étable d'une très grande propreté. L'annexe construite l'an dernier donne au bâtiment la forme d'une équerre. C'est le jeune bétail qui loge dans ces nouveaux locaux. Les deux silos de 5,4 x 15 mètres contiennent la récolte de maïs, alors que tout le foin, mis en balles, est entreposé au fenil où monsieur Ménard vient d'installer deux séchoirs.

En juillet, 46 laitières et 39 jeunes constituaient l'ensemble du troupeau Holstein dont 50 têtes sont enregistrées. La dernière classification établissait comme suit la valeur des vaches: 6 "très bonnes", 12 "bonnes plus" et 24 "bonnes". Le ROP mentionne une production moyenne de 5748 kilogrammes de lait et un indice de 122-117. Le concurrent attribue le faible accroissement du rendement, ces dernières années, au remplacement accéléré des productrices adultes par des jeunes. Cette année, on compte 17 vaches à leur première lactation.

La machinerie agricole répond aux besoins de l'exploitation. Pour protéger cet équipement, on dispose d'une remise neuve.

Monsieur Ménard est âgé de 52 ans. C'est un homme calme qui, malgré les progrès accomplis, regarde plus volontiers vers l'avenir que vers le passé. Il reçoit maintenant l'aide permanente de son fils Charles. Aussi intéressée que lui, son épouse se charge de la tenue des livres.

## 5 Rosaire Cossette
Saint-Adelphe (Champlain)

**890 points**

La luzerne vient bien.

Agé de 50 ans, monsieur Rosaire Cossette prenait part au concours de la médaille d'or pour la quatrième fois cette année. Il a débuté à son compte sur la terre voisine de la ferme paternelle en 1952. Aujourd'hui, les cultures, en sol franc, occupent 71 hectares sur un total de 102; 31 hectares sont boisés. Pour l'année en cours, les différentes soles comprennent 5 hectares d'avoine, 3 d'orge, 3 de grains mêlés (orge-avoine), 2 de blé, 48 de prairies et 10 de pâturages.

A cause de sa surface trop plane, le terrain présentait certaines difficultés d'égouttement. Monsieur Cossette a réglé ce problème par le drainage. Le sol, bien chaulé et fertilisé, est donc en mesure de donner de bonnes récoltes. Le concurrent est un homme soigneux. Un bon chemin d'exploitation permet de circuler confortablement dans le domaine, même quand il faut traverser le bois.

Milieu d'août, l'orge est récoltée; on a obtenu un rendement de 43 200 kilogrammes à l'hectare. Les autres céréales sont remarquables par l'uniformité des pousses et l'apparence générale. Cependant, dans une sole, l'avoine a versé. Deux coupes dans les prairies ont permis d'engranger 13 500 balles de foin de luzerne. Les regains seront servis hachés aux vaches en paissance. Dans les cinq enclos de pâturages, l'herbe ne fait pas défaut. Les animaux peuvent s'abreuver facilement dans des réservoirs alimentés par des conduits.

Le troupeau, qui constitue l'unique source de revenu, est de race Holstein. Il compte 38 laitières et 35 jeunes sujets. La production moyenne (ROP) en 1977 fut de 5909 kilogrammes de lait et l'indice de 121-120. L'an dernier, on a également vendu 4 taureaux et 5 génisses pour la reproduction.

Les bâtiments de ferme répondent aux exigences de l'exploitation. Très propre, tout comme la laiterie, l'étable offre suffisamment d'espace pour les vaches et les taures.

Il n'y a rien d'exagéré au chapitre de la machinerie. Pour restreindre la capitalisation, monsieur Cossette a acheté la moissonneuse-batteuse en société avec deux autres cultivateurs. On entrepose les grains à l'étage du garage et de l'ancien poulailler.

L'intérêt que manifeste monsieur Cossette, non seulement à son entreprise mais aussi aux affaires publiques, est partagé avec enthousiasme par son épouse. Mario, l'aîné des neuf enfants, vient de terminer son cours de génie rural à l'Université Laval. Deux autres ont aussi complété leurs études cette année.

## 6 Georges-Etienne Lessard
Saint-Paulin (Maskinongé)

**887 points**

La plupart des bâtiments s'alignent sur une mince bande de terrain entre la voie publique et la rivière du Loup.

Quand il s'est présenté au concours en 1968, comme aspirant à la décoration d'officier du mérite agricole, monsieur Georges-Etienne Lessard possédait 71 hectares. Il en a aujourd'hui 102. Cette augmentation de 31 hectares s'est réalisée en 1970 par l'achat d'une seconde ferme, située à 1,5 kilomètres de la première, dans le même rang. Ces deux terres offrent 62 hectares de sol franc à la culture. La ferme est consacrée à l'industrie laitière. Monsieur Lessard garde encore un verrat et 25 truies dont il vend les porcelets, mais il compte bientôt abandonner cet élevage. Une érablière de 2300 entailles fournit un apport des revenus.

Le drainage et un bon égouttement superficiel permettent aux applications d'amendements et d'engrais chimiques d'être entièrement efficaces. La fertilisation se complète de l'épandage d'une abondance de fumier de porc provenant de l'élevage du fils du concurrent. Les herbicides semblent être utilisés avec succès.

L'avoine couvrant une superficie de 8 hectares, tant par sa densité que par son uniformité, permet de prévoir d'excellents rendements. Si elle se poursuit, la verse s'avérera préjudiciable à la luzerne. Les 3 hectares d'orge présentent aussi une très belle apparence, de même que le maïs, 7 hectares, qui reçoit le fumier de porc.

Dans l'ensemble, les prairies rendent assez bien. Certaines luzernières sont particulièrement remarquables. Dans d'autres soles cependant, on déplore la rareté des légumineuses. Les pâturages couvrent une vingtaine d'hectares. Ceux des taures sont plutôt ras, tout comme ceux réservés aux vaches, à l'exception de la sole la plus jeune. Craignant le ballonnement, monsieur Lessard n'y laisse ses animaux qu'un temps très limité. Il leur apporte de l'ensilage de maïs et du foin sec, mais en trop faible quantité, semble-t-il.

Le troupeau, type Holstein, comprend 77 sujets croisés, tous identifies (PNI). Ils se répartissent comme suit: 1 taureau, 50 vaches et 26 jeunes. Il y a place à l'amélioration. Il semblerait avantageux de généraliser l'insémination. La production moyenne, d'après le PATLQ régulier, était de 5450 kilogrammes de lait en 1977. On garde aussi un cheval pour le travail dans l'érablière.

La maison, le garage, la grange et la porcherie occupent une lisière de terrain comprise entre la voie publique et la rivière du Loup. Elles sont agencées de façon pratique et fort bien tenues. La remise et la cabane à sucre se trouvent de l'autre côté de la route.

Tout comme il montre un soin jaloux à l'égard de ses dépendances, monsieur Lessard a le souci de maintenir son outillage en excellente condition, il faudra bientôt songer à agrandir la remise.

Les trois filles et un des trois garçons sont mariés; les deux autres restent avec leurs parents. Jean-Claude, qui a terminé son cours d'exploitant à l'ITAA de Saint-Hyacinthe, désire prendre la succession de son père. En attendant, il reçoit un salaire.

## 7 Joseph Maes

Saint-Etienne-des-Grès (Saint-Maurice) — *Ferme Laviolette*

880 points

Venu de Belgique en 1951, monsieur Maes exploite sa ferme depuis 1960.

Venu de Belgique en 1951, monsieur Joseph Maes travailla d'abord dans une ferme laitière, puis dans une plantation de tabac en Ontario. Trois ans plus tard, un producteur de tabac de Saint-Etienne-des-Grès fit appel à lui. En 1960, il achetait la ferme de son employeur; il se présentait au concours du Mérite agricole en 1968.

Les revenus proviennent de plusieurs sources différentes. Producteur de tabac avant tout, monsieur Maes s'adonne aussi à la culture des fraises et fait l'engraissage du porc à contrat. L'an dernier, il a également débuté la culture des asperges.

Des 90 hectares du domaine, 3 sont laissés en bois. Les cultures comportent 24 hectares de tabac à cigarettes, 12 d'asperges, 3 de fraises et 48 de seigle. Elles ont nécessité l'application de 60 tonnes d'engrais chimiques. Ce sol sableux exige aussi l'apport d'importantes quantités de fumier; l'achat de 500 tonnes complète celui produit à la ferme. La jachère, sur une vingtaine d'hectares, ajoute ses bons effets à ceux des herbicides. Il faudrait toutefois apporter une plus grande attention aux mauvaises herbes dans les clôtures et en bordure des fossés.

Le tabac, bien net et bien développé, promet une récolte abondante. A la suite d'un gel tardif, monsieur Maes a dû en replanter environ 3 hectares; ces plants accusent un certain retard de croissance. A cause de l'inefficacité des herbicides dans les champs d'asperges, on doit se débarrasser des mauvaises herbes par un sarclage. La sole de deuxième année est particulièrement salie. Le gel des fleurs a causé une réduction sensible de la récolte de fraises.

L'évaluation de la machinerie s'élève à $65 000. En plus du système d'irrigation, elle comprend tout l'outillage particulier au tabac, planteuse, pulvérisateur, attacheuses, convoyeurs... Les bâtiments représentent aussi un investissement considérable. L'entrepôt principal, de 16 x 41 mètres, sert au conditionnement, à la classification et à la mise en ballots du tabac. Les douze séchoirs chauffent à l'huile et au propane. Les trois serres, recouvertes de fibre de verre, mesure 8 x 38 mètres. Le garage renferme une excellente boutique.

Monsieur Maes et son fils François se sont associés pour l'engraissage du porc. Chacun possède deux porcheries pouvant accueillir 3000 sujets. L'entretien de ces locaux laisse cependant quelque peu à désirer.

Outre l'employé permanent responsable des porcheries, une quinzaine de personnes trouvent du travail à la ferme de mai à décembre.

Monsieur Maes est âgé de 58 ans. C'est un homme plein d'entrain. Son épouse le seconde avec empressement. Ayant débuté avec comme principale ressource leurs talents et leur confiance en l'avenir, ils ont fait preuve d'un courage et d'une ténacité qui valent d'être cités en exemple.

## 8 Jean-Marc Bérard
Sainte-Elizabeth (Joliette)

**877 points**

Un ensemble d'une excellente tenue

Avec l'acquisition de la terre voisine en 1975, la ferme Joliet, située dans le rang de la Chaloupe, s'étend maintenant sur une superficie de 80 hectares. Des sols argileux constituent les 71 hectares en culture. Monsieur Bérard a terminé le drainage ce printemps; il n'a cependant pas encore complété l'égouttement superficiel, notamment l'arrondissement des planches.

Les céréales, 16 hectares d'avoine, 12 de maïs et 2 de blé manquent généralement de densité alors que la croissance est uniforme. Le maïs, qui a subi l'attaque du perce-tige, a pris le dessus sur les mauvaises herbes que les herbicides n'ont pas réussi à réprimer.

Monsieur Bérard ensemence toujours ses prairies avec une plante-abri. Cette année, cependant, toutes les soles de céréales seront labourées à l'automne, puisqu'on vient à peine d'y terminer le drainage. Les 40 hectares de prairies sont à base d'un mélange de luzerne-mil-brome-dactyle. Le 25 juillet, la seconde coupe est en marche. Les soles déjà fauchées montrent une repousse intéressante de luzerne. Les vaches ont un parc d'exercice d'un hectare; le concurrent y a construit un abri pour protéger les bêtes des ardeurs du soleil.

Monsieur Bérard garde deux races de bétail laitier: 45 Ayrshire et 30 Holstein. Les vaches sont au nombre de 40. Les Ayrshire ont à leur actif un rendement moyen de 4823 kilogrammes de lait et un indice de 134-140 et les Holstein, 5988 kilogrammes avec un indice de 121-132. Ces chiffres sont tirés du rapport du ROP de 1977. On retrouve monsieur Bérard comme exposant à Berthier et à Trois-Rivières.

Le jeune bétail loge dans la grange-étable sise sur la terre achetée en 1975. Tout comme à l'étable principale, il y règne un ordre rigoureux et la plus grande propreté à l'extérieur et à l'intérieur. Un silo voisine chacun de ces deux bâtiments. L'ancienne grange abrite les carrés à grains, le crib à maïs et certaines machines.

La remise, une construction neuve, renferme un établi et une gamme variée d'outils. Sauf pour le battage du grain, monsieur Bérard possède tout l'outillage, y compris celui pour la préparation des moulées.

La maisonnée compte trois garçons et quatre filles dont les âges varient de 11 à 20 ans. François, l'aîné, débute un cours universitaire en génie électrique cet automne.

Comme son mari, madame Bérard se dévoue volontiers à la chose publique. Alors que celui-ci est président de la société d'agriculture, elle en occupe le poste de secrétaire en plus d'avoir la charge de la bibliothèque municipale.

## 9 Bernard Lépine
Saint-Liguori (Montcalm)

874 points

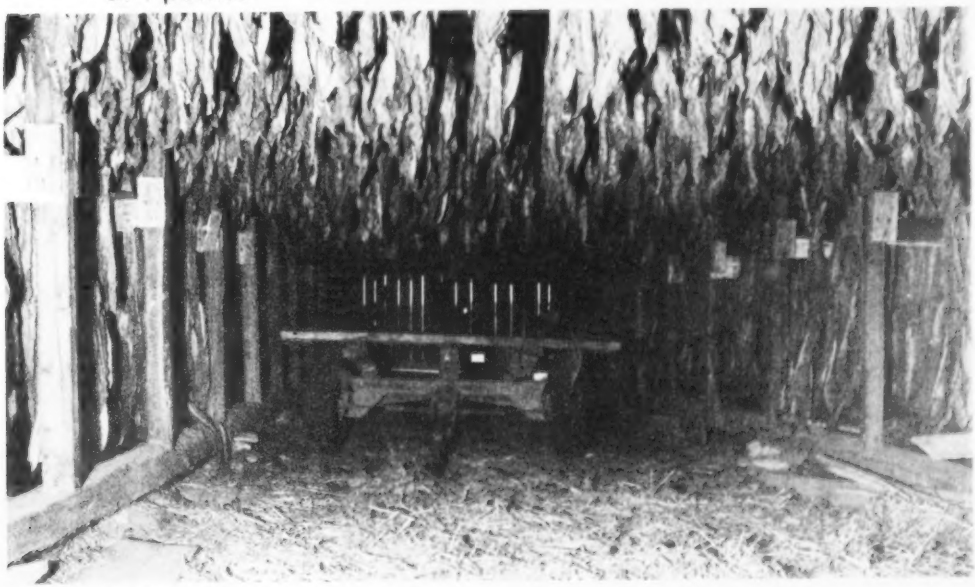

La récolte de tabac est terminée.

Monsieur Bernard Lépine exploite, avec l'aide d'un employé, un domaine de 65 hectares d'un seul tenant. Il tire ses revenus de la vente du lait, de l'engraissage du porc, de l'exploitation d'une érablière de 1400 entailles et de la culture du tabac à cigare.

Les cultures s'étendent sur 59 hectares. Cette année, elles comprennent 13 hectares de maïs, 7 d'orge, 5 d'avoine, 2 de tabac, 11 de prairies et 21 de pâturages fertilisés. En plus du fumier de la ferme et d'une quarantaine de tonnes provenant de l'extérieur, elles ne reçoivent que 6 tonnes d'engrais chimiques. L'entière superficie est drainée.

En général, les champs sont beaux. La fenaison est terminée depuis une semaine. Les prairies ont fourni une bonne récolte de foin riche en luzerne et les regains montrent beaucoup de vigueur. On ne peut en dire autant des pâturages qui sont passablement ras et on y remarque la présence de chardons. Dans une partie du champ, le maïs subit la concurrence du chiendent, conséquence, semble-t-il, du manque de pluie. Une partie de la récolte servira à faire le plein des deux silos de bois, le surplus sous forme d'épis, ira dans les cribs. Les autres céréales sont prometteuses. La quantité de grains produite à la ferme suffit à la préparation des moulées; on n'achète que les suppléments. Le tabac donnera un bon rendement.

Le cheptel bovin comprend 34 laitières et 16 jeunes qui pourraient s'améliorer sous le rapport de la conformation et du poids. L'insémination s'applique à la totalité des vaches. Le PATLQ régulier rapporte une production moyenne de 4875 kilogrammes de lait. Monsieur Lépine fait l'engraissage de 400-500 porcs annuellement.

Rien de nouveau à signaler depuis le dernier concours en ce qui concerne les bâtiments. Dans l'érablière, on a fait l'acquisition d'un système à tubulure pour la cueillette de la sève.

Les quatre enfants ayant quitté la maison, monsieur et madame Lépine ne peuvent donc compter sur la main-d'oeuvre familiale. Bon citoyen, le concurrent ne se refuse pas aux tâches publiques: il est directeur de la caisse d'établissement et de la société d'agriculture, président de l'UPA de Joliette et animateur de la Coopérative de Granby.

## 10 Joseph Bourassa
Les Forges (Saint-Maurice)

**866 points**

Monsieur Bourassa laissera bientôt la direction de l'entreprise à Alain.

En 1955, monsieur Bourassa a pris possession de la ferme de 57 hectares que cultivait son père à proximité de la ville de Trois-Rivières.

Dans l'ensemble, le portrait de l'exploitation a peu changé depuis 5 ans. La partie arable comprend 33 hectares de terre franche, 10 de sol léger et 5 de terre organique. Cette année, on y trouvait 6 hectares d'avoine, 5 de maïs, 19 de prairies et 18 de pacages.

On a récolté l'avoine en vert; pour suppléer à l'insuffisance des regains dans les 5 enclos de pâturages, monsieur Bourassa en sert une portion quotidienne aux vaches. La sécheresse prolongée affecte la repousse des plantes fourragères dans les prairies, principalement où la terre est plus légère. Heureusement, le foin récolté lors de la première coupe, 5000 balles, répondra aux besoins du troupeau. Malgré des essais répétés d'implantation, la luzerne est absente de toutes les soles. Le manque de pluie a moins affecté le maïs qui, malgré une densité un peu faible, donnera un rendement convenable.

Le troupeau compte 25 sujets Holstein et 21 croisés. Les 26 vaches présentent un bon état de chair. Il s'avère cependant impossible de connaître leur production moyenne exacte puisque le contrôle laitier est en vigueur depuis moins d'un an.

Monsieur Bourassa a dû remplacer ses bâtiments, situés dans le tracé de la nouvelle route. Seule la maison occupe encore le même emplacement. Le 26 août, jour de l'expertise, on s'affairait à la construction d'une nouvelle remise avec le bois tiré de l'ancienne grange. A l'étable, on note une propreté exemplaire.

Le concurrent possède la grande majorité des instruments aratoires. Il travaille cependant en commun avec l'un de ses beaux-frères.

Agé de 58 ans, monsieur Bourassa entend bien laisser prochainement la direction de l'entreprise à Alain. Celui-ci prend déjà une part active dans l'exploitation puisqu'il reçoit un quart des revenus et défraie un quart des dépenses.

## 11 Denis Gervais
Saint-Thimothée (Champlain)

**861 points**

Les trois silos ont une capacité combinée de 168 tonnes

Maintenant secondé par deux de ses fils, monsieur Denis Gervais est en train de transformer complètement son exploitation. Propriétaire depuis 1955 du petit bien de 26 hectares que son père avait pris en bois debout, il l'a agrandi considérablement ces dernières années pour porter la superficie totale de son domaine à 132 hectares dont 129 cultivables. Il a aussi rendu à la culture une dizaine d'hectares envahis par une végétation forestière; il a reboisé certaines parties et posé 54 000 mètres de drains.

A la vente du lait, s'ajoute maintenant celle de grains de semence: 10 hectares d'avoine, 6 d'orge et 8 de blé. Lors de l'expertise, on débutait l'assemblage de trois silos à grain d'une capacité combinée de 168 tonnes. Monsieur Gervais a aussi ensemencé 10 hectares d'avoine et 16 d'orge pour l'alimentation de ses animaux. A titre expérimental, il a fait l'essai de blé d'hiver sur 1 hectare; celui-ci est récolté le 15 août.

Les rendements de céréales sont bons dans l'ensemble. L'avoine sur la terre récemment défrichée accuse cependant un retard sur les autres soles. Les prairies, où croissent la luzerne ou le trèfle, laissent voir de beaux regains. La terre de la maison est réservée aux pâturages qui couvrent 21 hectares divisés en cinq enclos; ils sont bien engazonnés de Ladino.

Le troupeau de race Ayrshire comprend 1 taureau, 40 vaches et 30 jeunes sujets. La dernière classification donne une bonne idée de la valeur des laitières: 2 "excellentes", 15 "très bonnes", 13 "bonnes plus" et 2 "bonnes". L'indice de production se situe à 116-113. La production établie par le contrôle ROP était en 1977 de 4186 kilogrammes de lait par vache. Monsieur Gervais participe aux expositions de Saint-Barnabé, Trois-Rivières et Québec.

Ces animaux logent dans une étable qui, sans être des plus modernes, fournit le confort nécessaire aux bêtes. On peut y attacher 38 vaches et 20 taures. L'ancienne chambre de lavage pour les pintes est devenue un petit atelier.

Les autres constructions sont modestes. Le concurrent dispose de la machinerie nécessaire à ses besoins, y compris la moissonneuse-batteuse avec laquelle il travaille un peu à l'extérieur.

Outre Roger et Mario, qui secondent leur père, trois autres enfants habitent encore à la maison; la famille en compte sept en tout.

Monsieur et madame Gervais ont toujours mis leur temps et leur compétence à la disposition de leurs concitoyens. Active depuis longtemps au sein de l'AFEAS, madame Gervais en est aujourd'hui la présidente provinciale.

## 12 Hector Saint-Amour
Sainte-Famille D'Aumond (Gatineau)

**850 points**

Le troupeau compte plus de 200 têtes.

Monsieur Hector Saint-Amour est un des rares participants au concours, chez qui la main-d'oeuvre ne pose aucun problème. Avec ses trois fils, il fait valoir un domaine de 486 hectares dont 133 sont en culture. La forêt fournit du travail pendant l'hiver puisqu'on en tire d'importantes quantités de bois de pulpe et de bois de sciage.

Le sol labouré comprend autant de terre argileuse que de terre sableuse. Le concurrent a toujours attaché une grande importance à l'égouttement. Le terrain, qui ondule agréablement, ne montre pas les méfaits d'un excès d'humidité. Les champs semblent répondre assez bien aux épandages de calcaire, 100 tonnes depuis 5 ans, et d'engrais chimiques, 30 tonnes cette année. Les semis de 1978 comportent 20 hectares de maïs et 18 d'un mélange avoine-orge.

Une gelée tardive a considérablement endommagé le maïs. Le concurrent en a réensemencé certaines soles. Les grains mélangés annoncent une bonne récolte et les plantes fourragères y sont bien prises. Les prairies de luzerne, de mil et de trèfle donnent un bon rendement. Certains regains sont très vigoureux.

Puisqu'il ne reste que cinq cultivateurs dans la paroisse, monsieur Saint-Amour trouve facilement à louer du terrain pour le pâturage, 120 hectares cette année. Il garde en effet 210 bovins de boucherie. Les seuls animaux enregistrés sont les taureaux à la tête de ce troupeau: 1 Charolais et 2 Hereford. Les sujets sont vendus aux encans vers l'âge de 12-13 mois. Depuis le dernier concours, on a abandonné l'élevage du mouton et du porc.

Pour loger son bétail, le concurrent a aménagé de vieux bâtiments afin de les rendre le plus fonctionnel possible. On conserve les ensilages dans trois silos horizontaux; les animaux s'y alimentent eux-mêmes. Le séchoir à foin vient d'être installé. Ces bâtiments présentent malheureusement une tenue négligée.

La seule construction récente est un garage, outillé comme celui d'un professionnel pour le travail du métal. Le concurrent possède tout l'équipement nécessaire à l'exploitation de son domaine à l'exception de la moissonneuse-batteuse.

Très spacieuse, la maison a déjà servi d'auberge.

# Concurrents pour la décoration d'officier et pour la médaille d'argent

## 1 Normand Poirier
Sainte-Elizabeth (Joliette) — Ferme Riviera

**903 points**

Monsieur Normand Poirier classé premier des lauréats de la médaille d'argent.

Le troupeau Ayrshire compte 52 laitières; en 1977, il avait une production de 5185 kilogrammes de lait et un indice de 143-138. A l'arrière-plan, les bâtiments.

Monsieur Normand Poirier, de Sainte-Elizabeth, s'empare de la première place parmi les candidats à la décoration d'officier. Au concours précédent, il s'était classé dixième lauréat de la médaille de bronze. Sa réussite est basée sur l'amour de sa profession et la persévérance, qui lui ont permis de traverser des périodes très difficiles.

Cadet d'une famille de cinq enfants, monsieur Poirier doit, en 1948, à l'âge de 15 ans, se chercher un emploi. Il en décroche un à la coopérative de Joliette. Cinq ans plus tard, il revient cependant sur la terre paternelle, bien décidé à faire carrière en agriculture. Il travaillera en collaboration avec son père durant 10 ans. En 1963, il devient propriétaire. La ferme avait alors une étendue de 33 hectares; elle en a ajourd'hui 93, entièrement en culture.

Dès le début, le lauréat prend les mesures requises pour accroître les rendements des champs et du bétail laitier. Il s'occupe d'abord de faire produire le sol, argileux en presque totalité, par le drainage et une fertilisation appropriée, basée sur l'analyse. Des façons culturales soignées, la lutte contre les mauvaises herbes sont autant de moyens de tirer d'excellentes récoltes des champs. Les cultures se répartissent ainsi: 22 hectares de maïs, 7 d'avoine, 60 de prairies et 4 de pâturages.

Le maïs et l'avoine sont remarquables, tant par leur densité et leur développement que par la netteté des champs. Ces grains, auxquels s'ajoutent 2300 kilogrammes de suppléments, répondent aux besoins du troupeau. Les moulées sont préparées à la ferme. Cette année, monsieur Poirier ensilera son maïs égrené sous forme humide.

Comme les céréales, les prairies sont luxuriantes. Les différentes soles présentent des regains comme on en voit rarement. Chaque printemps, on pratique le vasage dans tous les champs. Monsieur Poirier vend du foin chaque année.

Le troupeau a fait l'objet d'améliorations sûrement aussi importantes que le fond de terre. Composé de 30 vaches en 1963, il en compte aujourd'hui 52, toutes de race Ayrshire, à l'exception de 4. Monsieur Poirier élève tous ses sujets de remplacement. Il se prévaut de l'insémination, ne gardant un taureau que comme dépanneur. Le contrôle PATLQ officiel indique, pour 1977, une production de 5185 kilogrammes de lait par vache et une MCR de 143-138. Quelques records méritent d'être signalés.

| Noms des sujets | Numéro d'enregistrement | Âge au vêlage | Production (305 jours) Lait | Mat. Gr. | Indice |
|---|---|---|---|---|---|
| Riviera Gabrielle | 62161 | 5 ans 7 mois | 6598 | 264 | 171-165 |
| Riviera Louise | 70803 | 5 ans 2 mois | 7001 | 266 | 178-163 |
| Riviere Rosa | 59478 | 3 ans 10 mois | 6451 | 250 | 175-166 |
| Riviera Madeleine | 88236 | 3 ans 9 mois | 5911 | 230 | 166-156 |
| Riviera Marie | 88232 | 3 ans 6 mois | 5435 | 224 | 156-155 |
| Riviera Marielle | 88233 | 3 ans 4 mois | 5598 | 242 | 158-166 |
| Riviera Mariette | 595476 | 3 ans 2 mois | 5417 | 236 | 163-171 |
| Riviera Marceline | 88226 | 3 ans 2 mois | 5666 | 229 | 160-157 |
| Riviera Nicole | 88228 | 2 ans 7 mois | 5320 | 208 | 167-157 |

Deux récoltes abondantes: de la luzerne...

...et du maïs.

Les dépendances sont soigneusement entretenues. Le plus récent des trois silos en béton mesure 6 mètres de diamètre et s'élève à 18 mètres. La grange-étable, construite par le père de monsieur Poirier et agrandie en 1968, fournit l'espace requis à l ensemble du troupeau.

La machinerie, abritée dans des remises appropriées, bénéficie d'un bon entretien.

Monsieur Poirier s'implique à part entière dans plusieurs activités touchant à l'agriculture: il est président du CAB, vice-président de la Fédération des producteurs de lait nature de Joliette et directeur du Club Ayrshire de Lanaudière.

Plus qu'une simple collaboratrice, son épouse connaît l'entreprise aussi bien que lui. Leur fille Andrée, 12 ans, s'intéresse également beaucoup à l'agriculture et participe aux concours de jeunes éleveurs.

Une courte visite ne suffit pas pour apprécier toutes les qualités d'un concurrent. Toutefois, le travail accompli et la tenue générale de l'exploitation permettent de déceler, chez les Poirier, des tempéraments actifs et de la persévérance qui sont à la base de leur succès.

## 2 Jules Rémillard
Saint-Cuthbert (Berthier)

Ferme Val Rémi

898 points

Une jolie maison.

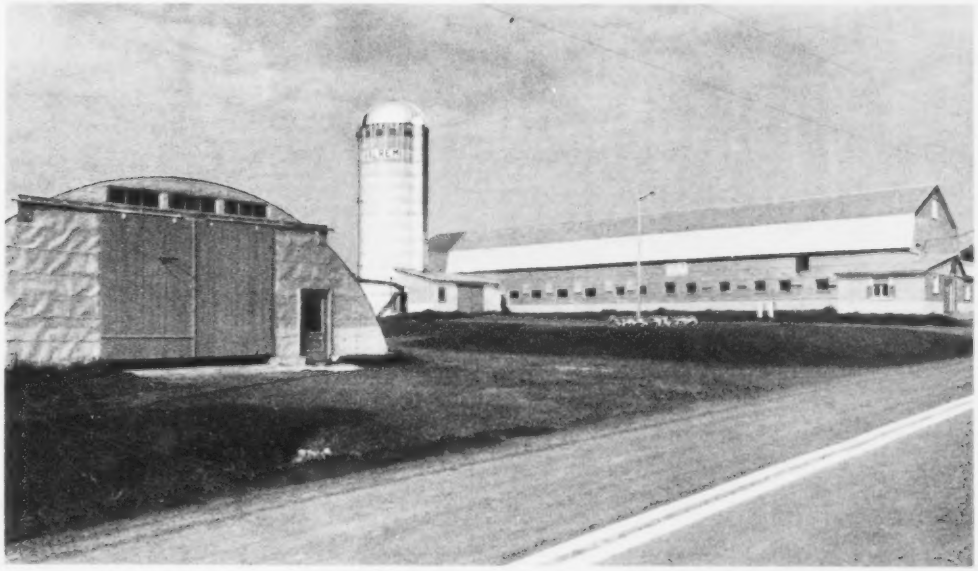

Une grange-étable à la dimension du troupeau.

La ferme Val Rémi a marqué des progrès sensibles depuis 1973, alors que son propriétaire obtenait le trente-sixième rang parmi les 41 nouveaux chevaliers. Dans le rapport de cette année-là, on notait les faiblesses dans les champs causées par un égouttement défectueux. Depuis 5 ans, le drainage des deux tiers du domaine a changé la situation du tout au tout. Parallèlement aux améliorations foncières, monsieur Rémillard a transformé les bâtiments existants et en a construit d'autres.

Si le nombre de têtes de bétail n'a pas grossi, la qualité des animaux s'est par contre grandement améliorée. Quatre-vingt-trois sujets, dont les trois quarts sont enregistrés, forment le troupeau Holstein. La production des laitières atteint une moyenne de 6868 kilogrammes de lait avec un indice de 142-144.

| Noms des sujets | Numéro d'enregistrement | Âge au vêlage | Production (305 jours) Lait | Mat. Gr. | Indice |
|---|---|---|---|---|---|
| Bonaventure Princesse Dijax | 2004170 | 11 ans 1 mois | 7516 | 296 | 150-162 |
| Spruceside Cord IVA | 2440217 | 6 ans 5 mois | 8111 | 317 | 159-169 |
| Valremi Magistrate Susie | 2470761 | 5 ans 11 mois | 7185 | 296 | 138-153 |
| Valremi Lady Hurone | 2640603 | 4 ans 11 mois | 8238 | 284 | 156-145 |
| Valremi Nyla Prince | 2553683 | 4 ans 10 mois | 8986 | 324 | 170-168 |
| Valremi Susie Densy | 2693386 | 3 ans 10 mois | 8931 | 316 | 187-178 |
| Bedard Tiline | 2754797 | 3 ans 10 mois | 8485 | 268 | 172-146 |

Ces chiffres proviennent du rapport du ROP de 1977. Au dernier classement, 3 bêtes ont reçu la mention "très bonnes", 27 "bonnes plus" et 13 "bonnes".

Des 85 hectares que compte l'exploitation, 61 appartiennent au concurrent et 24 sont loués de son père. Dix-huit hectares sont ensemencés en maïs, 9 en avoine, 8 en blé et 2 en orge. Le reste est en prairies, sauf un hectare utilisé comme parc d'exercice.

On peut escompter des rendements élevés de céréales. Ces grains entrent dans la fabrication des moulées préparées sur place. L'abandon de la pratique des pâturages a forcé le concurrent à changer la rotation de ses champs. Monsieur Rémillard n'a pas encore eu le temps de relever toutes les prairies; les soles les plus jeunes montrent des regains luxuriants de luzerne parfois mélangée de trèfle.

La grange-étable, entièrement lambrissée de tôle, assure le confort des bêtes. Soixante-six attaches sont disponibles pour les bêtes adultes et douze pour les jeunes. Un silo de 6 x18 mètres dresse sa haute silhouette à une des extrémités. Deux vastes remises, dont l'une n'est pas encore terminée, abrite la machinerie en très bon état. Un excellent atelier chauffé permet des économies.

La famille encore jeune compte quatre enfants dont les âges s'échelonnent de 2 à 7 ans. Monsieur Rémillard, diplômé de l'Ecole d'agriculture de Saint-Barthélemy en 1963, avoue qu'une bonne part de sa réussite revient à son épouse. Malgré la besogne qui leur incombe, tous deux ont accepté plusieurs fonctions dans les associations professionnelles.

Les nombreuses améliorations apportées à la ferme Val Rémi depuis 5 ans permettent de croire que monsieur Rémillard, s'il continue au même rythme, sera un fier concurrent à la médaille d'or en 1983.

# 3 Jules Chartrand
Plaisance (Papineau)

**890 points**

L'ensemble des bâtiments. Depuis le dernier concours, la grange a été rallongée et un second silo erigé

Monsieur Chartrand exploite sa ferme depuis 1949

Monsieur Jules Chartrand fut décoré de la médaille de bronze en 1973. Depuis, il a agrandi l'étable, érigé un second silo en douves de béton et complété le drainage. D'une superficie totale de 68 hectares, l'exploitation en compte 52 en culture, 8 en boisés et 8 en pâturages incultes. Le concurrent loue en plus environ 6 hectares.

Les récoltes sont peu variées mais abondantes: 3 hectares d'un mélange avoine-orge, 14 de maïs, 34 de prairies et 7 de pâturages fertilisés. On suit d'assez près une rotation de 6 ans, soit 3 ans de maïs et 3 ans de foin.

D'une uniformité remarquable, le maïs figure parmi les plus beaux et les plus avancés que les juges ont vus au cours de leurs trois premières semaines de visites. On en récolte une partie sous forme d'épis qu'on conserve dans deux cribs. Récoltés avant la maturité, les grains mêlés seront utilisés comme fourrages. Bien qu'il y ait employé un mélange de luzerne et de mil au semis, monsieur Chartrand vient d'y épandre 3 kilogrammes à l'hectare de luzerne qu'il a fait suivre d'un léger hersage dans les deux ans. A voir les prairies, cette méthode semble donner d'excellents résultats. Les regains de luzerne montrent beaucoup de vigueur. Soulignons ici que monsieur Chartrand a été proclamé gagnant régional du concours de luzerne à trois reprises et s'est également classé premier deux fois au concours de maïs.

Les pâturages réservés aux vaches ne couvrent que 3 hectares; on compte surtout sur l'ensilage pour leur alimentation.

Les bovins laitiers constituent tout le cheptel. Il se compose de 33 vaches et 32 jeunes sujets. Ce sont des animaux en bonne voie d'amélioration. Les laitières ont un poids satisfaisant; leur production moyenne individuelle, établie par le PATLQ officiel, se situe à 5978 kilogrammes avec un indice de 120-114.

Bien blanchie, l'étable permet maintenant d'attacher 65 bêtes adultes. Il n'y a rien à reprendre sous le rapport des conditions hygiéniques qu'on y retrouve, de même qu'à la laiterie. Les constructions secondaires ont de l'âge.

L'équipement comprend tous les instruments nécessaires y compris ceux pour la préparation des moulées.

Victime d'un infarctus l'an dernier, monsieur Chartrand a dû restreindre considérablement ses activités. Il songe sérieusement à vendre son bien à son unique garçon, Paul, 24 ans.

## 4 Michel Leclerc
Sainte-Marthe (Champlain)

888 points

La grange-étable; le petit silo ne sert qu'à l'entreposage de l'avoine.

Diplômé de l'Ecole d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pérade, monsieur Leclerc exploite une ferme de 102 hectares, dont 82 lui appartiennent et 20 sont sous location. Deux hectares sont boisés. Il s'agit d'un sol franc très productif dont une bonne partie, 50 hectares de la terre en propriété propre, est maintenant drainée.

L'apparence générale des champs permet de déceler rapidement une bonne gestion. Les amendements, 350 tonnes durant les derniers cinq ans, et les engrais chimiques, 30 tonnes par année, contribuent à conserver au sol un haut niveau de fertilité. La production de céréales occupe 35 hectares et les graines 45. Pas de pâturages, les animaux reçoivent de l'ensilage à l'année.

Bien qu'on puisse déceler un peu de mauvaises herbes dans un champ, le maïs, 10 hectares, est bien développé et donnera de gros rendements. Les cultures de blé Glenlea, 6 hectares, d'orge Loyola, 8 hectares, et d'avoine Scott, 11 hectares, sont d'une belle venue. L'avoine sur la terre louée a cependant moins d'apparence. Les luzernières sont en bonne condition. Les 9 hectares de luzerne sans plante-abri sont fort prometteurs.

Monsieur Leclerc se dit très satisfait du nouveau système d'alimentation, en marche pour la seconde année. Les animaux, les taures comme les vaches, sont gardés dans un parc de 2 hectares. Ils s'alimentent à une mangeoire couverte, placée sur une plate-forme de béton. Un convoyeur y amène l'ensilage à partir des 2 silos.

Le troupeau, composé d'animaux croisés au tempérament laitier marqué, comprend 60 laitières et 40 jeunes issus de l'insémination. D'après le Programme d'analyse des troupeaux laitiers (officiel), la production se situe à 6116 kilogrammes de lait par vache avec un indice de 126-125.

Les dépendances sont en excellent état et répondent aux besoins de l'exploitation. A l'étable, on compte 66 attaches. L'ancien silo en blocs de béton sert maintenant à l'entreposage et au séchage de l'avoine. Les autres grains sont conservés au fenil.

Une vaste remise de 12 x 18 mètres permet de mettre à l'abri tous les instruments de culture. Dans la boutique chauffée, on retrouve la plupart des outils.

Au chapitre de la machinerie, rien ne manque.

Agé de 36 ans, monsieur Leclerc a déjà fait un succès de son exploitation. Son entreprise dépasse cependant les possibilités d'un seul homme; c'est pourquoi il retient les services de son frère à l'année.

Le couple Leclerc a deux enfants: Chantal 8 ans et François 7 ans.

## 5 Roméo Déry
Saint-Stanislas (Champlain)

885 points

La grange a été flanquée d'un silo de 6 x 18 mètres.

Cette exploitation, qui avait valu à son propriétaire le premier rang parmi les récipiendaires de la médaille de bronze au dernier concours, a été agrandie depuis 5 ans: elle a maintenant une étendue de 140 hectares. Depuis quelques années, ce sont les deux fils du concurrent, Sylvain et Alain, deux diplômés de l'ITAA de Saint-Hyacinthe, qui ont pris charge de l'entreprise.

Les 100 hectares cultivés se répartissent de la manière suivante: 12 hectares de maïs, 9 d'avoine, 39 de prairies et 40 de pâturages. Ces récoltes sont transformées en lait par un troupeau Holstein passablement avancé dans la voie de l'amélioration.

Les champs bénéficient d'un bon égouttement; la moitié de la ferme est présentement drainée. Depuis 5 ans, ils ont reçu 400 tonnes de calcaire. Le fumier est épandu à l'automne sur les vieilles prairies et les soles affectées au maïs. Cette année, on a appliqué 30 tonnes d'engrais chimiques.

Le maïs donnera de gros rendements en dépit d'une densité un peu faible, conséquence, semble-t-il, d'un mauvais ajustement du semoir. L'avoine a servi de pacage auxiliaire pour les taures. Les pâturages des laitières, 6 parcelles de 2 hectares chacune, assurent aux bêtes une nourriture abondante constituée en bonne partie de trèfle Ladino. Les prairies comprennent des luzernières en très bon état de production.

Le cheptel, qui est de bonne qualité, mais de conformation plutôt grossière, comprend 2 taureaux, 55 vaches et 50 jeunes. Voici la dernière classification: 3 "très bonnes", 34 "bonnes plus" et 9 "bonnes". Les vaches ont une production de 6996 kilogrammes de lait pour un indice de 140-134. Suivent quelques chiffres tirés du rapport annuel du ROP.

| Noms des sujets | Numéro d'enregistrement | Âge au vêlage | Production (305 jours) Lait | Mat. Gr. | Indice |
|---|---|---|---|---|---|
| Dery Mimet Bruno | 2220842 | 8 ans 6 mois | 7590 | 259 | 148-139 |
| Dery Bonet Martin | 2271145 | 8 ans 5 mois | 7782 | 278 | 150-145 |
| Bouvelt Citation Prince Lucia | 2358611 | 7 ans 9 mois | 8218 | 308 | 152-152 |
| Dery Mietso | 2502594 | 6 ans 3 mois | 9084 | 300 | 167-149 |
| Dery Raymonde Tarsine | 2451452 | 6 ans 2 mois | 8338 | 312 | 157-159 |
| Bouvelt Citation Prince Fauvet | 2516737 | 5 ans 11 mois | 8159 | 297 | 149-146 |
| Micheret Sylvia Rac Apple Gracie | 2597082 | 5 ans | 9043 | 327 | 169-166 |
| Bouvelt Amos Rosa | 2670595 | 4 ans 3 mois | 10317 | 364 | 200-190 |
| Fleuve Criche Yukon | 2751641 | 3 ans 3 mois | 8409 | 292 | 185-172 |
| Dery Bijou Klondike | 2866224 | 2 ans 3 mois | 8756 | 258 | 203-164 |

Les bâtiments de ferme sont bien propres, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et appropriés aux besoins. L'étable a été agrandie et flanquée d'un silo de 6 x 18 mètres. Lors du passage des juges, la laiterie subissait aussi certaines modifications dans le but d'y aménager un bureau.

La machinerie requise est parfaitement entretenue et abritée dans des remises appropriées. Un petit atelier s'avérerait sûrement pratique.

Alain et Sylvain habitent à la ferme; le premier, dans une maison mobile, le second dans un plain-pied tout neuf. Très actifs dans leur milieu, ils se dévouent tous deux pour diverses associations professionnelles.

## 6 Paul Massicotte
Champlain (Champlain)

883 points

Située dans le tracé de la nouvelle route, la maison a été déplacée.

Avec l'acquisition de 2 terres en 1976, monsieur Paul Massicotte a porté l'étendue de son domaine à 140 hectares. On comprend qu'il faudra encore quelques années pour les rendre aussi productives que la ferme originale. Le nouveau propriétaire a déjà accompli d'importants travaux, notamment pour parfaire l'égouttement superficiel qui, d'ailleurs, s'avère encore insuffisant dans certaines baissières.

Cinquante-quatre hectares sont de sol franc, 42 de sol léger et 8 de terre noire. Monsieur Massicotte n'a pas encore débuté le drainage. Bien que les récoltes soient plus que convenables, un tel investissement rapporterait sûrement à long terme. Les rigoles et les planches arrondies facilitent l'évacuation de l'eau de surface, mais ne peuvent rien contre l'humidité du sous-sol.

La fertilisation comprend l'application annuelle de 20-25 tonnes d'engrais chimiques. Pour en faciliter l'assimilation par les plantes, on a épandu 200 tonnes de chaux en ces cinq dernières années.

Comme il a été mentionné au début, les rendements des cultures sur les deux dernières terres acquises n'égalent pas encore ceux obtenus ailleurs. L'orge est récoltée et l'avoine andainée. On note dans ces champs une bonne croissance des plantes fourragères et, malheureusement aussi, la présence de mauvaises herbes qui salissent également le maïs par endroits. Celui-ci annonce un gros rendement, bien qu'on décèle ici et là une densité un peu faible. Le blé est uniforme. Les prairies comprennent de bonne luzernières dont certaines fourniront 4 coupes. Les pâturages constituent surtout des parcs de repos.

Le troupeau Holstein comprend 1 taureau, 57 laitières et 66 jeunes. La classification des vaches indique: 15 "très bonnes", 29 "bonnes plus" et 5 "bonnes". D'après le ROP, les laitières ont un rendement moyen de 5815 kilogrammes et un indice de 120-121. Monsieur Massicotte fréquente les expositions de Saint-Barnabé, Trois-Rivières et Québec.

Quelque peu vétustes, les dépendances sont tenues de façon impeccable. L'étable peut maintenant accommoder 80 bêtes adultes. Les taures, en stabulation libre, ont leur propre local attenant à l'étable principale. On a érigé un troisième silo depuis le dernier concours.

Monsieur Massicotte a déplacé l'ancien garage et y a entreposé l'orge. Le blé ira dans un silo métallique dont on doit faire l'acquisition. La nouvelle remise, de 9 x 18 mètres, n'est pas encore complètement terminée. La ferme porte tout l'équipement nécessaire à son exploitation.

La vieille maison a dû être déplacée lors de l'élargissement de la route. Une seconde habitation est réservée aux deux employés dont on retient généralement les services.

L'intérêt que manifeste monsieur Massicotte, non seulement à l'amélioration de son exploitation, mais aussi aux affaires publiques, est partagé avec enthousiasme par son épouse. Cet agriculteur de 39 ans est conseiller, marguillier, président de la coopérative de Champlain et administateur de la coopérative fédérée.

La famille compte 6 enfants de 6 mois à 16 ans.

## 7 Gilles Portelance
Grondines (Portneuf)

**864 points**

La ferme Portelance.

Monsieur Portelance a tout d'abord gagné sa vie comme commis pour une compagnie de transport. Elevé dans une ferme, il avait cependant conservé en lui le goût de l'agriculture. Les cinq premières années après avoir fait l'acquisition de la terre paternelle, il partagea son temps entre son emploi et son travail à la ferme. Depuis 1969, il consacre tout son temps à l'agriculture.

Le domaine est de sol franc, d'une bonne fertilité mais difficile à égoutter par endroits. Lauréat de la médaille de bronze en 1973, monsieur Portelance a continué d'améliorer sa ferme en mettant l'accent sur les herbages et sur les animaux qui les consomment. Pour compenser la partie amputée par le passage de l'autoroute, il a racheté 13 hectares non loin de la ferme originale, mais dans la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade. La superficie en culture est passée à 82 hectares; à cette étendue s'ajoutent 43 hectares boisés et 5 incultes.

Le drainage s'avérant impossible à cause de la proximité du roc ou du niveau trop bas du terrain en bordure du fleuve, le concurrent n'a d'autre choix que d'améliorer du mieux qu'il peut l'égouttement superficiel. Les récoltes comprennent 8 hectares d'avoine, 6 de maïs, 41 de prairies et 27 de pâturages fertilisés.

Le trèfle abonde dans les prairies, tout particulièrement dans les champs sur la dernière ferme acquise. La luzerne résiste mal tant à cause de la faible épaisseur de la couche arable que du niveau élevé de la nappe d'eau. Le maïs annonce un excellent rendement, de même que l'avoine. Les animaux en paissance bénéficient d'une herbe abondante et de qualité; ils pacagent aussi les terrains incultes et 8 hectares d'avoine semés à cette fin.

On retrouve peu d'uniformité à l'intérieur du troupeau et, chez plusieurs sujets, la conformation du pis laisse un peu à désirer. Lors de l'expertise, on dénombrait 45 vaches et 49 vaches. Un quinzaine de têtes sont de race Holstein. Inscrites au PATLQ régulier, les laitières ont produit en moyenne 5130 kilogrammes de lait en 1977.

Un silo de 6 x 16,5 mètres et un appentis pour le logement du jeune bétail sont deux additions récentes à la grange-étable. On vient également de terminer la construction d'un garage de 9 x 10 mètres. L'ordre et la propreté règnent partout même dans les vieilles remises.

Monsieur Portelance prend un grand soin de sa machinerie. Pour beaucoup d'ouvrages, il travaille en coopération avec l'un de ses voisins.

La famille comprend 4 enfants de 6 à 13 ans. Le concurrent ne refuse pas ses services aux divers groupements de son milieu: il est président de la coopérative, président du CAB de La Pérade et directeur au niveau provincial.

## 8 Laurent Houle
Yamachiche (Maskinongé) — Ferme Polora

**861 points**

L'heure des écritures pour monsieur et madame Houle.

Récipiendaire de la médaille de bronze en 1968, monsieur Laurent Houle a donc attendu 10 ans avant de se représenter au concours. Son domaine, qu'il exploite depuis 1962, couvre une superficie de 46 hectares; 6 hectares sont laissés en forêt et autant sont incultes. Le terrain en culture, de nature argileuse, montre une surface généralement plane sauf dans sa partie nord. Le concurrent l'a fait drainer en entier; on voit encore les marques des drains en plusieurs endroits.

L'assolement de 1978 comprend 9 hectares de maïs et 3 d'orge; le reste est en prairies et en pâturages. Monsieur Houle a aussi ensemencé 5 hectares d'avoine sur un terrain loué.

Les mauvaises herbes ont résisté aux herbicides dans une partie du champ de maïs et on note par endroits des inégalités de croissance. Par contre, l'orge a une très belle apparence; on pourra bientôt procéder au battage. Les prairies sont bien engazonnées. Le 24 juillet, la deuxième coupe de luzerne est en cours. Dans la sole du printemps, la légumineuse a atteint le stade optimum pour la fauche. La première récolte de foin, conservée dans le silo, est servie aux vaches durant l'été. On doit se procurer à l'extérieur environ 1000 balles de foin. Il semble qu'une meilleure régie des huit hectares de pâturages permettrait d'accroître leur rendement; subdivisés en quatre enclos, dont l'un en avoine, ils ont donné leur meilleur.

Le cheptel se compose de bovins et de porcs. Soixante-cinq sujets constituent le troupeau Holstein: 31 laitières et 34 jeunes. La production des vaches, sous contrôle ROP, est de 5220 kilogrammes de lait avec un indice de 113-116. Monsieur Houle n'élève que des porcs de race Yorkshire pour la vente de sujets reproducteurs, environ 500 par année. La gent porcine, soumise au contrôle d'aptitudes, comprend 3 verrats et 27 truies.

Les bâtiments ont de l'âge, mais on les a conservés en très bon état; ils suffisent à l'exploitation. Flanquée d'un silo de 4,8 x 18 mètres, la grange-étable à comble français est d'une tenue impeccable. On peut en dire autant de la porcherie; le concurrent projette d'installer une fosse à purin avant longtemps.

Monsieur Houle ne possède en propre que les instruments les plus communs. En attendant de construire une remise, probablement l'an prochain, il range cet outillage dans la grange de son voisin.

L'ancienne résidence a fait place en 1974 à une maison de brique de style canadien. Monsieur et madame Houle n'ont pas d'enfants.

# 9 Louis Lambert
Sainte-Elizabeth (Joliette)

855 points

La maison est située dans un cadre de verdure

En 1957, à l'âge de 25 ans, monsieur Louis Lambert achetait la terre qu'il cultive présentement. Elle occupe une superficie de 40 hectares; il reste encore un hectare boisé.

Les cultures suivantes, maïs 8 hectares, orge 3, avoine 3, prairies 15 et pâturages 10, utilisent les 39 hectares constitués de sols argileux qui reçoivent chaque année 8 tonnes d'engrais chimiques en plus du fumier. Le drainage, terminé depuis 2 ans, a permis d'accroître considérablement le rendement des champs.

Les soles de maïs, dans lesquelles on ne décèle que très peu de mauvaises herbes, sont très belles. D'après leur apparence le 4 juillet, l'avoine et l'orge donneront sûrement des rendements élevés. Maintenant débarrassé de l'excès d'humidité, le sol se prête bien à l'implantation de la luzerne; le regain dans une prairie de première année est vigoureux. Dans la sole ensemencée au début de mai, la légumineuse a pris un excellent départ. Les bêtes reçoivent de l'ensilage dans un râtelier disposé sur une plante-forme en béton. Un convoyeur le relie au silo de 5,4 x 60 mètres.

Au moment de l'expertise, on dénombrait 32 vaches et 26 taures et génisses, tous des sujets croisés. Soumises au PATLQ régulier, les laitières ont produit 178 000 kilogrammes de lait l'an dernier.

Sans être neuves, les dépendances sont d'une tenue irréprochable. Elles n'ont pas subi de modifications importantes depuis le dernier concours.

La machinerie est réduite au strict minimum. Monsieur Lambert trouve beaucoup plus économique de faire effectuer certains travaux à forfait. D'ailleurs, il peut toujours compter sur l'un de ses deux frères cultivateurs.

Dans son décor de verdure, la vieille maison, entourée de fleurs, fait le meilleur effet. Monsieur et madame Lambert n'ont qu'un enfant, Hélène, 15 ans. Le concurrent cumule depuis plusieurs années les fonctions de conseiller municipal et secrétaire de l'UPA; il remplit en plus le poste de directeur de la Mutuelle-incendie.

# 10 Jean-Rémi Sabourin
Saint-André-Avellin (Papineau)

**851 points**

Un bel ensemble de ferme

Lorsque les juges se présentent chez monsieur Sabourin, le 20 juillet, ils ne trouvent à la maison que les deux plus jeunes et Denis Gauthier, l'employé permanent. Celui-ci, à l'emploi du concurrent depuis un an, leur servira de guide en l'absence de son patron, entrepreneur forestier.

L'exploitation à la même superficie qu'au dernier concours, soit 61 hectares dont 7 boisés et 2 incultes. Tous les champs sont drainés.

Les différentes soles comprennent 12 hectares de maïs, 5 de blé, 2 d'avoine, 23 de prairies et 10 de pâturages. Ces cultures ont bénéficié en 1978 d'une application de 24 tonnes d'engrais chimiques. Depuis 1973, les épandages d'amendements calcaires se sont élevés à 340 tonnes.

Le maïs présente un excellent développement. L'avoine et le blé annoncent également très bien; ils sont remarquables par leur netteté. Dans les prairies, les regains attendent la pluie et la luzerne se fait très rare. Il manque généralement de foin pour hiverner le troupeau. On doit donc en acheter bon an mal an environ 1000 balles. Si l'on peut compter encore un peu sur les regains de prairies, les deux enclos de pâturages sont rasés.

La production laitière accuse une augmentation sensible des rendements comparés à ceux de 1973. Les rendements moyens par vache, contrôlés par le PATLQ régulier, sont de 5452 kilogrammes en 1977 comparativement à 3946 lors du dernier concours. Monsieur Sabourin possède un troupeau de 75 têtes: 1 taureau, 35 laitières et 39 jeunes. On se prévaut de l'insémination pour toutes les vaches.

La grange-étable, construite en 1971, fournit un logement confortable aux bêtes adultes. Les jeunes se contentent de la vieille étable.

Le concurrent ne possède que les instruments de culture les plus usuels. Les plus dispendieux sont propriété commune avec un autre cultivateur. C'est une pratique sage qui permet de diminuer les investissements.

L'employé a ses appartements au sous-sol de la maison. Madame Sabourin porte grand intérêt au succès de l'entreprise familiale. Revenue avant le départ des juges, elle leur a fourni tous les renseignements comptables. Les tâches quotidiennes habituelles ne l'empêchent pas d'entretenir un très beau jardin. La famille comprend quatre enfants; les deux plus vieux ont quitté le toit paternel. Monsieur Sabourin est membre du conseil municipal.

## 11 William Van Den Elzen
Saint-Maurice (Champlain)

850 points

Chez monsieur Van Den Elzen, on aime s'entourer d'une abondance d'arbres et d'arbustes.

Monsieur William Van Den Elzen s'est établi à sa ferme de Saint-Maurice en 1958. Venu de Hollande, 9 ans plus tôt, il a tout d'abord travaillé pour une importante compagnie de pâtes et papiers avant de se lancer en agriculture. Il cultive avec l'aide de son fils Martin, un diplômé de l'Ecole d'agriculture de Sainte-Croix.

La superficie actuellement en culture est de 210 hectares. La ferme familiale, au sol argileux, comprend 212 hectares dont 32 en bois et 20 incultes. 50 sont sous location.

Dans l'ensemble, les céréales promettent une récolte supérieure à la moyenne. Les herbicides ont cependant eu peu d'effets, principalement dans les grains mélangés (orge Champlain-avoine Garry) qui couvrent 30 hectares. Le maïs, 16 hectares, est bien développé. Il faudrait relever plusieurs prairies. Monsieur Van Den Elzen ajoute 40% de luzerne à ses mélanges fourragers; elle résiste plutôt mal. La récolte de foin a cependant permis d'en vendre environ 8000 balles. A cause de la sécheresse qui retarde la repousse dans les pâturages, les vaches ont libre accès aux cinq enclos. Les coulées, qui représentent une vingtaine d'hectares, sont également pâturées. Le pacage des taures ne vaut guère mieux que celui des bêtes adultes. Il serait facile de détruire les mauvaises herbes et les pousses des broussailles longeant les clôtures et les fossés.

Le troupeau compte en tout une centaine de sujets: 1 taureau de race Holstein, 40 laitières et 43 jeunes de race et 16 sujets croisés. Les taures permettent d'espérer une amélioration sensible de la conformation et des aptitudes laitières. Le ROP indique une production moyenne de 4936 kilogrammes de lait et un indice de 104-112.

Une fois l'annexe de 11 x 15 mètres terminée, l'étable disposera de 100 attaches. Un second silo de 5.4 x 18 mètres s'élèvera bientôt près du premier. Le concurrent a également fait l'acquisition d'un silo en métal pouvant sécher et entreposer 100 $m^3$ de grains. L'atelier contigu à la laiterie sera éventuellement transformé pour recevoir l'outillage nécessaire à la préparation des moulées.

La machinerie requise pour l'exploitation est bien remisée.

Monsieur et madame Van Den Elzen aiment vivre dans un cadre de verdure. Du gazon, des fleurs, des arbustes, de nombreux arbres fruitiers et un beau grand jardin créent un très beau décor à la maison. Martin est marié et habite un bungalow à proximité de la maison paternelle.

## 12 Eugène Pellerin
Yamachiche (Maskinongé)

848 points

Madame Pellerin fait son affaire de la comptabilité

Lors du passage des juges à cette ferme, le 24 juillet, une excavatrice est à disposer 7500 mètres de drains qui viendront s'ajouter aux 12 600 mètres installés au cours des deux dernières années. Ces travaux permettront au sol argileux de donner sa pleine mesure. Consacrées à l'industrie laitière, les cultures occupent 60 hectares sur un total de 63, la différence est en pâturages incultes.

L'assolement suit actuellement deux rotations distinctes, l'une de 4 ans pour les pâturages et une autre de 5 ans pour les prairies. Le maïs occupe 20 hectares, les prairies 28 et les pâturages cultivés 12.

Le foin récolté dépasse les besoins du troupeau; le concurrent vend le surplus. Le fourrage contient malheureusement peu de trèfle et un pourcentage élevé de chiendent. Monsieur Pellerin projette de débuter la culture de la luzerne l'an prochain. Les vaches utilisent surtout leurs pâturages comme parc d'exercice. Elles reçoivent en effet de l'ensilage de foin durant la belle saison. Le maïs, long et uniforme, fournira un excellent rendement. Une bonne partie de la récolte, ira dans le silo, alors que le reste sera égrené et vendu.

En juillet, le troupeau, moitié croisé, moitié de race Holstein, comprenait 26 laitières et 17 taures et génisses issues de l'insémination. Il est soumis au PATLQ officiel. Le rapport de la dernière année donne un rendement moyen de 5331 kilogrammes de lait par vache. Les revenus proviennent aussi de la production du poulet de gril. On met annuellement 60 000 oiseaux sur le marché.

A l'exception de la vieille grange à foin, monsieur Pellerin a remplacé tous les bâtiments. Le plus récent est une remise de 11 x 34 mètres dont une partie sert d'atelier. L'étable sans fenil, qui date de 10 ans, peut loger 40 bêtes attachées et dispose de quatre parcs. La laiterie, spacieuse, reluit de propreté.

En plus des instruments ordinaires, une égreneuse à maïs figure à l'inventaire de la machinerie. Le concurrent effectue lui-même toutes les réparations mécaniques.

Ordre et propreté caractérisent les abords des bâtiments. Une belle pelouse ajoute à l'apparence de la maison, un plain-pied construit en 1973. Monsieur et madame Pellerin ont trois garçons âgés de 11, 14 et 15 ans.

# 13 Oscar Lafontaine
Bois-Franc (Gatineau)

**846 points**

Une maison simple

A Bois-Franc, il ne reste plus que deux cultivateurs qui vivent exclusivement de l'agriculture: monsieur Gabriel Pilon et monsieur Oscar Lafontaine, qui a reçu une médaille de bronze en 1968

Le domaine comprend trois terres non contiguës. La ferme principale est traversée par la route 105, alors que les deux autres terres sont situées respectivement à 5 et 10 kilomètres plus au nord. Elles forment une superficie globale de 154 hectares; les cultures en occupent 72 hectares.

A la terre principale, que le concurrent a achetée de son père en 1960, les nombreuses pierres qui encombraient les champs ont été enfouies, disposées en digues dans les clôtures ou ont servi à rehausser le chemin d'exploitation. On a drainé 8 hectares, l'égouttement superficiel s'y avérant insuffisant. A l'exception de la terre noire, tous les types de sols s'y retrouvent.

Les productions végétales comprennent 8 hectares de maïs, 2 de blé d'hiver, 2 d'avoine, 47 de prairies et 13 de pâturages.

Dans une moitié du champ, le maïs s'annonce prometteur alors que dans l'autre, il est très clair. La densité du blé est beaucoup trop faible et les mauvaises herbes lui font concurrence. Semée tard, l'avoine est peu avancée et sa densité irrégulière à cause d'une erreur lors de l'ajustement du semoir. Les prairies exhibent des regains peu vigoureux composés presque exclusivement de mil. Un essai de luzerne sans plante-abri est une réussite. Les pâturages s'avèrent relativement bons; plusieurs n'offrent cependant qu'une flore naturelle.

Aux 37 laitières, dont la moitié de race Ayrshire, s'ajoutent 38 jeunes et 2 bovins de boucherie. Les rendements se situent à 4822 kilogrammes de lait par vache en 1977 d'après le PATLQ régulier.

Sans être neuve, l'étable fournit les commodités propres à assurer le confort des animaux et à simplifier les tâches. Deux silos l'encadrent, l'un en bois et l'autre en douves de béton. Le fenil est équipé d'un séchoir à foin.

Monsieur Lafontaine possède un équipement de ferme presque complet, il ne lui manque que la moissonneuse-batteuse. Ces instruments sont bien abrités. On devrait cependant trouver le temps d'enlever certains embarras sur les digues de pierres.

Le concurrent, célibataire, demeure avec sa soeur, mademoiselle Célia Lafontaine.

# 14 Léonide Toupin
Saint-Cuthbert (Berthier)

**840 points**

Un ensemble de ferme sans prétention

C'est un vieux bien de famille que cultive monsieur Léonide Toupin, à Saint-Cuthbert; en effet, cette terre appartient aux Toupin depuis 200 ans. Le concurrent en a pris officiellement possession en 1967.

L'exploitation se déploie sur une superficie de 65 hectares auxquels s'en ajoutent 31 sous location. Les cultures couvrent 87 hectares. On y trouve surtout du sol argileux. Treize hectares viennent d'être drainés.

L'expertise a porté sur 16 hectares de maïs, 10 de grains mêlés, 4 d'avoine, 39 de prairies et 18 de pâturages. Durant les 5 dernières années, on a épandu 300 tonnes d'amendements calcaires et 55 tonnes d'engrais chimiques.

La sécheresse n'a donné aucune chance à l'avoine, ensemencée dans un champ où l'on vient d'effectuer des travaux fonciers. La récolte de maïs, uniforme et bien nette, assurera de bons rendements. Les grains mêlés sont beaux.

A la fin de juillet, on a pris deux coupes de foin dans l'ensemble des prairies. Les regains ne contiennent cependant qu'un faible pourcentage de légumineuses. Envahis par les mauvaises herbes, les pâturages produisent peu, en raison principalement du manque de pluie.

Monsieur Toupin puise ses revenus à deux sources différentes: la vente du lait et l'élevage des poulets de gril.

Le troupeau laitier se compose de 42 laitières, 17 jeunes et d'un taureau laissé au pâturage avec les taures. La comptabilité indique une production moyenne de 4860 kilogrammes de lait par vache. On pratique le contrôle PATLQ régulier. L'élevage du poulet de gril, 40 000 par année, se fait à contrat pour la coopérative de Joliette.

Une étable bien aménagée, parfaitement entretenue, près de laquelle s'élève un silo en béton de 4,8 x 18 mètres, procure tout le confort nécessaire aux bêtes. On y compte 42 attaches et 2 parcs. Un autre petit bâtiment sert d'abri aux génisses. Le poulailler est une construction de trois étages.

Monsieur Toupin et l'un de ses cousins font l'ensilage ensemble, chacun fournissant ses instruments. Il possède l'outillage pour la préparation des moulées.

Victime d'un grave accident de ferme en 1975, monsieur Toupin n'a pu compléter tout le programme qu'il s'était fixé ces dernières années. Gérald, 25 ans, fait équipe avec son père. Trois des six autres enfants restent encore à la maison.

Monsieur et madame Toupin s'intéressent aux associations de leur milieu. Alors que son époux est président de l'UPA, membre du conseil d'administration de la Caisse populaire et de la Caisse d'établissement, madame Toupin est présidente de l'AFEAS.

## 15 Henri-Claude Aumond
Maniwaki (Gatineau)

**833 points**

Depuis 15 ans, monsieur Aumond a reconstruit tous ses bâtiments.

Une superficie totale de 174 hectares, dont 94 en culture, constitue le domaine agricole exploité par monsieur Aumond, avec l'aide de son fils Denis; 162 lui appartiennent et 12 sont sous location. Il s'agit de sols francs en majeure partie.

L'avoine et le maïs couvrent respectivement 8 et 24 hectares; les prairies représentent 45 hectares et les pâturages fertilisés 17. Ces cultures se succèdent selon une rotation de 4 ans.

Au chapitre des amendements et des fertilisants, le concurrent a appliqué 625 tonnes de pierre à chaux depuis 5 ans. Environ 15 tonnes d'engrais chimiques sont épandues annuellement. Le drainage a débuté; on a fait la pose de 1800 mètres de drains sur les 22 500 prévus par le plan.

L'avoine est très belle mais sa densité semble un peu forte. A l'exception d'un champ de 5 hectares, près de la rivière, le maïs a gelé. Cette année, il a reçu une application de fumier de poule. En général, les prairies donnent un bon rendement. Monsieur Aumond sème de la luzerne dans les terrains légers mais utilise un mélange de mil et de trèfle dans les sols plus lourds.

Depuis 5 ans, le nombre des laitières est passé de 39 à 62. Le troupeau compte maintenant une centaine de têtes, des sujets croisés pour la plupart. Soumises au PATLQ officiel, les vaches ont eu, en 1977, une production moyenne de 5446 kilogrammes pour un indice de 104-90.

Au cours des 15 dernières années, monsieur Aumond a successivement remplacé tous les anciens bâtiments, situés trop près de la ville. La grange-étable date de 1971. Depuis le dernier concours, on note l'addition d'un silo de 6 x 21 mètres. Longue de 47 mètres, l'étable dispose de 68 logettes. La laiterie est d'une grande propreté.

Une boutique chauffée s'avère fort utile pour l'entretien de la machinerie.

Monsieur et madame Aumond ont élevé 12 enfants; trois habitent encore avec eux.

# 16 Charles-Henri Masson
Saint-Maurice (Champlain)

830 points

Une ancienne maison entièrement rénovée.

Propriétaire d'un domaine de 80 hectares, monsieur Masson cultive 57 hectares auxquels s'ajoute un boisé de 23 hectares. La plus grande partie de cette exploitation se trouve dans la municipalité de Saint-Maurice alors qu'une autre petite terre, distante d'environ trois quarts de kilomètre de la première, fait partie de la paroisse de Saint-Louis-de-France. Il s'agit d'un sol argileux, d'une grande fertilité naturelle.

Les cultures d'avoine et d'orge, 3 hectares chacune, arrivent à maturité, de densité uniforme et exemptes de mauvaises herbes, elles donneront de bons rendements. On peut dire que toute la ferme est pâturée puisque, la fenaison terminée, les vaches broutent les regains des prairies. Dans certaines soles, le trèfle croît en abondance. La luzerne, qui exige par contre un sol drainé, ne se maintient que sur les buttes.

Monsieur Masson garde 34 laitières et 20 jeunes. Environ le tiers de ces animaux sont de race Holstein. Les vaches présentent de nombreux défauts de conformation, notamment au niveau du pis. Pour la dernière année, leur production moyenne se situe à 5882 kilogrammes et l'indice à 122-114.

L'étable est propre mais il faudrait en améliorer l'aération.

Le concurrent possède les instruments aratoires pour effectuer tous ses travaux. Il a même fait l'acquisition d'une voiture à chargement et à déchargement automatiques pour le transport des balles. La nouvelle remise, munie de quatre grandes portes, est spacieuse.

On a rajeuni l'extérieur de la maison. Les époux Masson et leurs trois enfants de 12 à 18 ans y jouissent de tout le confort moderne.

## 17 Jean-Denis Bédard
Saint-Tite (Champlain)

**828 points**

Une ancienne construction; les animaux y sont cependant confortablement logés.

Depuis le dernier concours, monsieur Jean-Denis Bédard, du Grand Rang à Saint-Tite, a racheté une ferme de 33 hectares. Son domaine a maintenant une étendue totale de 126 hectares. Constituée, pour les trois quarts de sa superficie, de sols argileux et de sols francs pour le reste, l'exploitation comprend 86 hectares en culture et 40 en boisé.

Les exigences alimentaires d'un troupeau laitier déterminent le programme des cultures. L'avoine Scott occupe 10 hectares, les prairies 46 et les pâturages 40.

Tout en agrandissant son exploitation, monsieur Bédard en a poursuivi l'amélioration. Il ne reste que la dernière terre à drainer et l'on commencera cette année. Les amendements et les fertilisants appliqués dans un sol bien égoutté assurent des rendements convenables.

L'avoine est très belle; le trèfle et le mil y croissent fort bien. Pour la première fois, on a fait l'essai d'un semis de luzerne sans plante-abri. Le concurrent vient d'y effectuer une seconde coupe. Dans les prairies, la repousse des plantes fourragères, des graminées surtout, est remarquable. On pratique la paissance en rotation. Les vaches broutent les cinq enclos à tour de rôle et ont accès à certains regains de prairie.

Quarante-cinq laitières et autant de jeunes forment le troupeau Holstein. Il ne reste que 9 bêtes croisées. La conformation des adultes fait défaut, mais on constate une amélioration chez les jeunes. Sous contrôle PATLQ officiel, la production annuelle moyenne s'établit à 6350 kilogrammes de lait, ce qui équivaut à un indice de 123-115.

Le concurrent a conservé toutes les anciennes constructions. Si modestes soient-elles, ces dépendances répondent aux besoins. Trois vieilles granges abritent les animaux, les récoltes et la machinerie. Un nouveau local, construit en appentis à l'étable, loge les génisses.

Gilles, l'aîné de la famille de cinq enfants, aura bientôt sa maison. Il a complété un cours d'exploitant à l'ITAA de Saint-Hyacinthe.

# 18 Jean-Paul Filion
Kiamika (Labelle)

816 points

La maison est partiellement dissimulée par la végétation.

Originaire de Lac-du-Cerf, monsieur Jean-Paul Filion est venu s'établir à Kiamika en 1950. Son domaine, en bordure de la rivière du Lièvre, comprend 80 hectares en culture qu'il administre comme propriétaire et 50 hectares de terre louée. En plus, le bois occupe une centaine d'hectares. La terre franche prédomine, mais on y trouve aussi du terrain argileux et un peu de sol sableux.

L'assolement de cette année comprend 10 hectares de maïs, 14 de blé et 7 d'avoine.

Alors que le maïs, qui a subi deux gelées en juin, est manqué, il faut s'attendre à d'excellentes récoltes de blé et d'avoine. Les prairies, qui fournissent tous les fourrages nécessaires, devraient rendre normalement. On y utilise un mélange de trèfle et de mil. Les 46 hectares de pâturages, dont une dizaine inculte, sont peu productifs.

D'après les ventes, les 44 laitières croisées produiraient en moyenne 5000 kilogrammes de lait chacune. Monsieur Filion a délaissé le contrôle laitier. Il tire un revenu supplémentaire de l'engraissage de veaux de lait. Le troupeau compte 80 têtes, tous des sujets croisés. La fécondation naturelle et artificielle est en usage.

Un silo en douves de béton de 6 x 16,5 mètres a remplacé celui en bois. La grange-étable date de 17 ans. Un second bâtiment loge les génisses.

Proportionnée à l'importance de la ferme, la machinerie est l'objet d'un bon entretien.

L'ensemble des bâtiments offre un magnifique coup d'oeil. Le gazon, les fleurs, les arbustes et le jardin forment avec la maison un ensemble des plus agréables.

# 19 Benoît Côté
Saint-Augustin (Portneuf)

**812 points**

Une grange-étable âgée mais qui répond aux besoins

De 40 hectares qu'elle était en 1973, la superficie de l'exploitation de monsieur Benoît Côté, sise dans le quatrième rang, est passée à 75 hectares. Cet agrandissement s'est réalisé en 1976, par l'achat d'une terre contiguë à la première. Bien sûr, il faudra encore quelques années à son nouveau propriétaire pour en tirer des récoltes convenables.

Il s'agit de sols francs et argileux, très difficiles à travailler par endroits à cause de la forte quantité de pierres qu'ils contiennent. Des planches arrondies et de bons fossés permettent une évacuation satisfaisante de l'eau de surface.

Les 50 hectares en culture se répartissent en 4 hectares d'avoine, 3 d'orge, 1 de maïs, 23 de prairies et 19 de pâturages. Les céréales rendront normalement et on y remarque un bon départ des plantes fourragères, le trèfle et le mil. Deux luzernières ensemencées ce printemps montrent une belle pousse. Toutefois, il faudra sûrement songer au drainage pour assurer la persistance de la légumineuse. En attendant que la dernière terre acquise soit suffisamment améliorée, monsieur Côté doit encore se procurer du foin à l'extérieur. Les pâturages des taures sont plutôt ras. Les vaches ont pacagé une sole d'avoine de 4 hectares.

Le cheptel se compose de 53 bovins dont une trentaine de vaches. Huit bêtes sont de race Holstein. Pour l'année dernière, le contrôle PATLQ régulier révèle une production moyenne de 5019 kilogrammes de lait.

Malgré la vétusté de la grange-étable, l'entretien n'y fait pas défaut. La remise, de construction récente, offre suffisamment d'espace pour abriter toute la machinerie.

A la production laitière s'ajoutent les revenus d'une érablière de 1500 entailles que monsieur Côté exploite avec un de ses beaux-frères.

Un seul des cinq enfants habite encore avec ses parents durant l'année scolaire.

# 20 Gilles Parent
Saint-Thomas (Joliette)

802 points

Monsieur et madame Parent et la benjamine.

Le domaine de monsieur Gilles Parent, à Saint-Thomas, couvre au total 108 hectares. Le boisé d'une vingtaine d'hectares inclut une magnifique érablière de 4000 entailles que les juges ont visitée avec intérêt. Le concurrent a également l'usufruit des 30 hectares qui forment la terre de son père.

Ce printemps, monsieur Parent a ensemencé 9 hectares de maïs-grain, 8 de blé et 4 d'orge. Les cultures ont reçu cette année 20 tonnes d'engrais chimiques. Amendements et fertilisants contribueraient davantage à l'obtention de rendements élevés si les mauvaises herbes, contre lesquelles s'impose une lutte suivie, n'en accaparaient une partie. Ceci est particulièrement vrai sur la dernière terre acquise, où il faudra d'abord détruire le souchet si l'on veut en tirer des récoltes normales.

A cause d'un faible taux de germination et des mauvaises herbes, l'essai de pois pour la conserverie s'est avéré un échec. Le maïs présente un bon développement pour la saison. L'orge et le blé, bien que quelque peu salis par des herbes indésirables, sont prometteurs. Les prairies comprennent des soles très productives. Monsieur Parent a fait l'installation d'un séchoir artificiel ce printemps. Certains pâturages fournissent une herbe abondante alors que d'autres sont plutôt ras. Leur fauchage uniformiserait la paisance.

On semble attacher trop peu d'importance à l'amélioration du troupeau qui compte 70 têtes dont 40 vaches. Pour bon nombre de laitières, la conformation du pis laisse à désirer. L'indice de production n'atteint que 93-92. Quatre-vingts pour cent des sujets sont de race Holstein.

L'étable est bien tenue; on aimerait en dire autant de la laiterie. Deux bonnes remises, dont l'une de construction récente, abritent la machinerie.

La famille se compose de cinq filles dont l'âge varie de 2 à 11 ans. Monsieur Parent occupe le poste de directeur de la meunerie coopérative de Joliette.

# 21 Gilles Neveu
Saint-Ambroise (Joliette)

735 points

Monsieur Neveu possède sa moissonneuse-batteuse

Monsieur Gilles Neveu possède actuellement une ferme de 70 hectares. Il est sur le point d'en acquérir 90 dont une partie est déjà sous location. Pour exploiter un tel domaine, il projette de former une société avec deux de ses fils, Pierre et Yvon.

On vient de terminer le drainage des 60 hectares en culture. Sans compter les terrains sous location, les diverses soles comprennent 14 hectares d'avoine, 8 de maïs, 25 de prairies et 13 de pâturages. A ces cultures s'ajoutent un peu de sarrasin et de fèves.

A l'exception de la prairie de première année, la plupart des champs de foin sont moyens. On récoltera la graine de trèfle et de mil de certains enclos. Maintenant que l'égouttement ne semble plus poser de problème, le concurrent compte bien augmenter le pourcentage de luzerne. L'avoine présente une pousse inégale dans un champ. La densité du maïs est faible par endroits. Subdivisés en 4 enclos, les pâturages sont très ras.

Les 45 laitières croisées laissent à désirer sous le rapport de la conformation. Monsieur Neveu vient de reprendre le contrôle laitier après l'avoir délaissé pendant plusieurs années; la production laitière moyenne s'établirait à 4500 kilogrammes. La place du taureau est à l'étable plutôt qu'au pâturage avec les femelles.

A la production du lait s'ajoute l'élevage de 3200 poulets à griller annuellement.

Les bâtiments, plutôt âgés, n'ont rien de remarquable et l'ordre laisse à désirer.

Rien ne manque en ce qui concerne l'outillage. Le concurrent utilise même certaines machines chez d'autres agriculteurs.

L'intérieur de la maison vient d'être entièrement refait. Dans une pièce, à l'étage, on trouve trois métiers. Madame Neveu consacre en effet beaucoup de temps à des travaux d'artisanat qu'elle réussit à merveille.

# Concurrents pour la décoration de chevalier et pour la médaille de bronze

# 1 George Pirie
Bristol (Pontiac)

Elmside View Farm

**901 points**

Un excellent troupeau

La grange-étable date de 1969

Monsieur George Pirie, un diplômé du Collège Macdonald, qui se classe en tête des nouveaux chevaliers cette année, n'en était pas à sa première participation au concours. Déjà en 1958, lui et son père Edwin avaient obtenu la septième place au concours de la médaille d'argent. On pouvait alors lire dans le rapport de cette année-là: "Ce jeune homme, animé d'une saine ambition, ne veut pas être un cultivateur médiocre". Cette affirmation, à 20 ans d'intervalle, demeure d'actualité.

Le lauréat et son père ont travaillé en association durant 14 ans; Elmside View Farm lui appartient officiellement depuis 1969. Avec les 96 hectares loués, il cultive maintenant 176 hectares en tout. A cette étendue s'ajoutent 17 hectares incultes et 12 boisés.

Monsieur Pirie vient de terminer le drainage du terrain lui appartenant. Il a également effectué d'importants travaux d'aplanissement. Signalons seulement qu'il a eu recours au bulldozer pendant 300 heures sur la terre acquise en 1973. Un égouttement à point, une fertilisation bien suivie, de bonnes méthodes culturales, il ne faut donc pas se surprendre si les champs produisent d'abondantes récoltes. Celles-ci consistent en 19 hectares de grains mélangés, 18 de maïs, 133 de prairies et 6 de pâturages.

Les grains mêlés (avoine Rodney-orge Montcalm), présentent une pousse très uniforme, à l'égal des plantes fourragères, qui ont pris un bon départ. Le maïs promet aussi un excellent rendement. Une première coupe a permis la récolte de 12 000 balles de foin d'excellente qualité et on pourra bientôt procéder à la seconde. Monsieur Pirie est un adepte de la luzerne en semis pur ou en mélange avec le brome. Seules les taures vont aux pâturages.

Si l'aménagement et les rendements de ses champs sont remarquables, c'est surtout comme éleveur de bétail Holstein que monsieur Pirie s'est bâti une solide réputation. Depuis plusieurs années, la renommée de l'élevage Elmside View s'étend par tout le Québec et même au-delà de ses frontières. On a vendu des sujets dans les autres provinces, en Ecosse et à Cuba. Vingt taureaux ont aussi été acquis par divers centres d'insémination du Canada dont sept par celui de Saint-Hyacinthe.

Une maison presque centenaire.

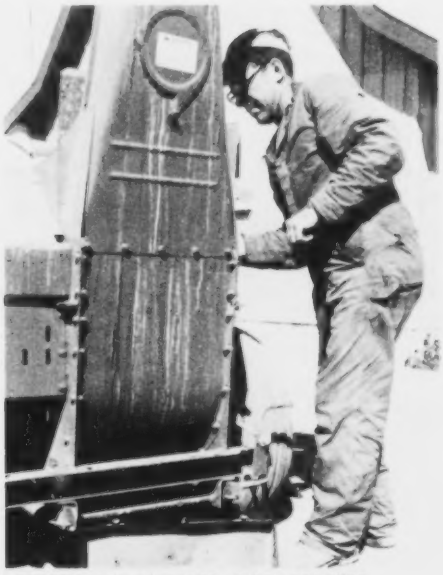

La machinerie nécessite un bon entretien.

Le troupeau comprend 1 taureau, 50 laitières et 70 jeunes. Une vache est classée "excellente", 20 "très bonnes", 11 "bonnes plus" et 1 "bonne". Le rapport du ROP signale une production moyenne de 7223 kilogrammes de lait et un indice de 145-164. Les chiffres suivants feront rêver plus d'un éleveur.

| Noms des sujets | Numéro d'enregistrement | Âge au vêlage | Production (305 jours) Lait | Mat. Gr. | Indice |
|---|---|---|---|---|---|
| Tweedsmirth Gladys Queen | 2215505 | 9 ans 3 mois | 9628 | 388 | 181-199 |
| Elmside View Thelma | 2252927 | 7 ans 8 mois | 9568 | 451 | 173-221 |
| Elmside View Mary | 2483792 | 6 ans | 7947 | 344 | 159-186 |
| Elmside View Xmas Belle | 2442788 | 5 ans 8 mois | 10805 | 442 | 207-229 |
| Elmside View Master Favourite | 2573559 | 5 ans 6 mois | 10288 | 398 | 193-202 |
| Elmside View Heater | 2584413 | 5 ans 5 mois | 8094 | 366 | 154-189 |
| Elmside View Toni | 2584412 | 5 ans 1 mois | 10824 | 455 | 204-229 |
| Elmside View Jeannie | 2690487 | 4 ans 3 mois | 8659 | 364 | 168-192 |
| Sunny Crescent Pabst Reita Ana | 2682438 | 3 ans 3 mois | 7765 | 337 | 165-196 |
| Elmside View Babe | 2784295 | 2 ans 9 mois | 7357 | 294 | 171-185 |
| Elmside View Daye | 2792697 | 2 ans 8 mois | 6764 | 292 | 155-181 |

La grange-étable, construite en 1969, est digne du troupeau. Un silo de 6 x 18 mètres est venu s'y ajouter 3 ans plus tard. A voir l'étable, on a peine à croire que les animaux y restent toute la journée, n'en sortant que le soir. Monsieur Pirie projette de l'agrandir sous peu. L'ancien bâtiment, qui date de 1902, a vraiment fait son temps.

L'outillage comprend les machines les plus courantes. Il représente un investissement d'environ $35 000.

La maison est un solide bâtiment de briques de 92 ans. Monsieur Pirie vient d'y annexer un garage pour l'auto.

Active et très intéressée, madame Pirie seconde parfaitement son mari. Dans les moments libres que lui laissent ses quatre enfants, elle adore décorer et bricoler. Juge officiel de l'Association Holstein du Québec, monsieur Pirie a donné et donne encore beaucoup de son temps.

Les enfants, 3 filles et 1 garçon, tous membres des 4-H, s'intéressent de près à l'exploitation familiale et savent remplacer leurs parents à l'occasion.

## 2 Donaldo Leclerc
Saint-Basile (Portneuf) — Ferme Dony

883 points

Monsieur Leclerc s'est construit ce plain-pied en 1972

Une ancienne grange qu on a agrandie pour repondre aux besoins

Agé de 35 ans, monsieur Donaldo Leclerc exploite une ferme déjà passablement bien organisée. Fils de monsieur Alvarez Leclerc, qui a obtenu une médaille de bronze au concours de 1968, il a pris la succession de son père en 1972. Il dispose aujourd'hui d'une superficie de 61 hectares cultivables, en comptant les 24 loués. En plus, la partie boisée représente une douzaine d'hectares.

De texture argileuse dans la majeure partie du domaine, le sol produit des récoltes abondantes. L'aménagement général révèle l'exploitant soigneux. L'égouttement s'avère efficace. A ce jour, monsieur Leclerc a fait la pose de 18 000 mètres de drains.

Les cultures de céréales occupent une superficie de 25 hectares: 14 en orge, 5 en avoine et 6 en maïs à ensilage. Dans tous ces champs, l'uniformité et le développement des plantes sont remarquables. Les traitements aux herbicides ont donné leur pleine efficacité. L'orge ira faire le plein du silo à grain. Dans les prochaines années, le concurrent a l'intention de produire de l'orge pour la semence. Malheureusement, l'avoine commence à verser.

La pousse abondante dans les prairies assure une excellente récolte d'un foin de qualité. Les légumineuses, le trèfle rouge en particulier, se retrouvent dans tous les champs. Le Ladino croît à son aise dans les 10 enclos de pâturages pour les vaches; celles-ci reçoivent quotidiennement, en plus de la paissance, de l'herbe fraîchement coupée. Au total, les pâturages représentent 14 hectares.

Le troupeau compte en tout 85 sujets dont 42 de race Holstein. Les 46 vaches ont à leur crédit, pour la dernière année, une production moyenne de 5362 kilogrammes de lait et un indice de 115-111. A voir les jeunes sujets, on constate que le troupeau est en bonne voie d'amélioration.

De bons bâtiments répondent aux besoins de l'exploitation. Partout, la propreté et l'ordre retiennent l'attention. Le concurrent vient d'agrandir son étable. Il y a place pour 57 bêtes adultes. Le silo mesure 4,8 x 15 mètres.

Une remise neuve de 11 x 27 mètres, munie de trois grandes portes, abrite la machinerie. Sauf la moissonneuse-batteuse, monsieur Leclerc possède la plupart des instruments que requiert son entreprise. Il a partagé l'achat du semoir à maïs avec deux autres cultivateurs et effectue son ensilage en coopération.

La maison est un spacieux bungalow construit en 1972. Institutrice avant son mariage, madame Leclerc enseigne encore à temps partiel. C'est elle qui garde la comptabilité à jour.

Malgré son jeune âge, monsieur Leclerc a déjà accompli beaucoup d'améliorations à son domaine depuis les 5 années qu'il l'exploite à son compte. Il sera intéressant de suivre son progrès au cours des prochains 5 ans.

## 3 Ronald Mackechnie
South Onslow (Pontiac)

**880 points**

L'étable offre de l'espace pour 78 bêtes adultes.

Diplômé du Collège Macdonald, monsieur Ronald Mackechnie a pris la relève de son père en 1956. Il possède aujourd'hui 200 hectares: 140 en culture et 60 en boisé. Il en loue également 120 qu'il utilise principalement comme pâturages.

Les champs sont en bon état de production. Il faut dire que le drainage, complété sur l'entière superficie de la ferme, permet aux amendements et aux fertilisants de donner toute leur efficacité. Le maïs et l'avoine occupent 30 et 25 hectares respectivement.

Le maïs, très propre, présente une bonne densité et un développement avancé. L'avoine mérite la même appréciation. La récolte de foin a été bonne et les regains sont vigoureux. Le trèfle et la luzerne abondent dans certains champs. Dans les pâturages, les laitières ont de l'herbe à satiété.

De race Ayrshire, les animaux présentent une belle conformation. La dernière classification est la suivante: 9 "excellentes", 53 "très bonnes" et 16 "bonnes plus". Monsieur Mackechnie garde un troupeau de 180 têtes: 2 taureaux, 88 laitières et 90 jeunes. En 1977, d'après le ROP, la production moyenne a atteint 5882 kilogrammes, pour un indice de 159-152.

| Noms des sujets | Numéro d'enregistrement | Âge au vêlage | Production (305 jours) Lait | Mat. Gr. | Indice |
|---|---|---|---|---|---|
| Alderwood Cornation Mary 5 | 0510451 | 13 ans | 7472 | 290 | 200-196 |
| Bonnieshade Primrose 2 | 0516787 | 11 ans 4 mois | 8146 | 298 | 205-187 |
| Bonnieshade Miss Rose | 0542244 | 9 ans 2mois | 6652 | 254 | 166-158 |
| Bonnieshade Wee Elsie | 0580870 | 6 ans 1 mois | 6548 | 258 | 168-162 |
| Bonnieshade Wee Lass | 0583790 | 5 ans | 6140 | 240 | 166-158 |
| Bonnieshade Royal Rose | 0592262 | 4 ans 9 mois | 7248 | 269 | 194-175 |

Le concurrent participe à de nombreuses expositions et présente même des bêtes à la Royale de Toronto.

L'étable principale, dont une partie fut construite en 1974, fournit de l'espace à 78 bêtes adultes. A l'avant se dressent trois silos dont les deux plus petits ne servent qu'à l'entreposage du bran de scie. Une bonne couche de peinture ou la pose d'un lambris en rehausserait cependant l'apparence extérieure.

Rien ne manque en ce qui concerne la machinerie. Monsieur Mackechnie possède même l'outillage requis pour la préparation des moulées.

Agé de 55 ans et père de cinq enfants, monsieur Mackechnie peut maintenant compter sur l'aide précieuse de deux de ses fils, Ian 18 ans et Robert 24. On songe à former une association.

## 4 Michel Coutu
Sainte-Elizabeth (Joliette) — Ferme Sony

878 points

Monsieur Coutu possède des animaux de valeur qu'il ne craint pas de présenter aux expositions.

Monsieur Michel Coutu a pris à son compte, en 1974, le bien que cultivait son père dans le rang Saint-Pierre. Ce domaine, formé de trois terres, s'étend sur 90 hectares qui sont entièrement en culture, sauf 2 hectares en boisé.

Il s'agit d'un sol argileux, à surface plane, d'une grande fertilité naturelle, qui nécessite cependant un excellent égouttement pour donner son plein rendement. Des travaux de drainage, que le concurrent entend bien poursuivre, ont été effectués sur le tiers de la ferme; l'autre partie profiterait également d'une telle amélioration. Depuis qu'il est propriétaire, monsieur Coutu a épandu 600 tonnes de calcaire et 150 tonnes d'engrais chimiques.

Les 25 hectares de céréales se répartissent ainsi: 11 de maïs, 8 d'orge Conquest (Fondation) et 6 d'avoine Roxton (Enregistrée).

Les plus beaux champs se retrouvent sur la terre de la maison, la plus améliorée. Le maïs fournira un rendement élevé; sa densité et l'uniformité des pousses en sont l'indice. L'avoine devrait rendre normalement. Belle dans l'ensemble, l'orge souffre, dans une partie du champ, d'un excès d'humidité. Le concurrent vend approximativement une cinquantaine de tonnes de grain de semence annuellement.

La luzerne se maintient dans les parties drainées; le mil domine dans les plus vieilles soles. Les prairies fourniront amplement de fourrage pour les besoins du troupeau. Pratique qui se répand de plus en plus, les animaux ne vont pas au pâturage. Dans un enclos de 3 hectares, qui leur sert de parc d'exercice, ils reçoivent de l'ensilage de foin et de maïs et du foin sec.

La qualité du bétail se reflète dans les productions des laitières. En voici quelques-unes, tirées du dernier rapport du ROP.

| Noms des sujets | Numéro d'enregistrement | Âge au vêlage | Production (305 jours) Lait | Mat. Gr. | Indice |
|---|---|---|---|---|---|
| Clarjon Sue Consul Marksman | 2360838 | 6 ans 11 mois | 8348 | 367 | 157-187 |
| Silver Heights Sue | 2636531 | 4 ans 9 mois | 8714 | 367 | 164-188 |
| Sony Victoire Chieftain | 2782882 | 3 ans | 7873 | 287 | 170-167 |
| Maski Chieftain Sylvia | 2838020 | 2 ans 7 mois | 6471 | 247 | 150-154 |
| Trudel Aztec Doriane | 2883548 | 2 ans 2 mois | 7141 | 257 | 169-166 |

L'indice général s'établit à 131-137 et la moyenne à 6326 kilogrammes. Le concurrent met toutes les chances de son côté en tirant pleinement avantage de l'insémination, faisant même venir de la semence des Etats-Unis. Son troupeau, d'une centaine de têtes, compte 55 vaches dont 45 de race Holstein et 45 jeunes dont 40 également de race Holstein. Il garde aussi un taureau.

La grange-étable a subi un réaménagement complet. Les laitières occupent l'ancienne étable, dont une partie est réservée aux veaux, alors que les taures et les vaches taries sont gardées dans la nouvelle annexe qui dispose de 50 logettes. A l'avant s'élèvent deux silos, l'un de 5,4 x 19,2 et l'autre de 5,4 x 18 mètres. Grâce à un système de caméras, monsieur Coutu peut surveiller, de la maison, tout ce qui se passe à l'étable.

De bonnes remises protègent les instruments aratoires des intempéries.

Le concurrent n'a que 26 ans. Les juges ont conservé l'impression que ce jeune agriculteur est promis à un bel avenir. Monsieur et madame Coutu ont deux enfants: Mathieu 1 1/2 an et Geneviève 4 ans.

On retient les services d'un employé à l'année et de deux autres durant l'été.

## 5 Jean-Claude Lauzon
Notre-Dame-de-la-Paix (Papineau)

876 points

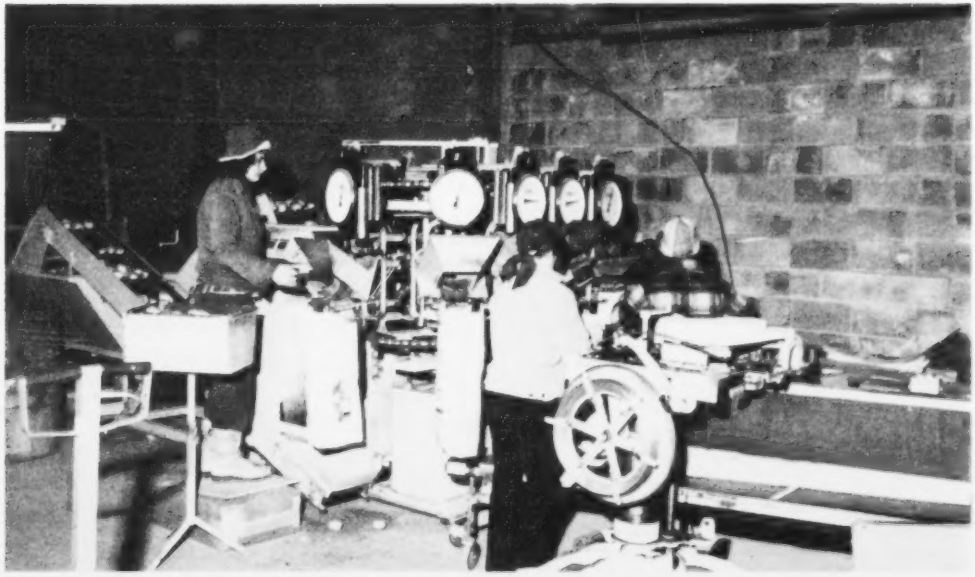

L'empaquetage des pommes de terre

A Notre-Dame-de-la-Paix, on trouve quelques milliers d'hectares de terrain sableux, propice à la production des pommes de terre. Monsieur Lauzon s'adonne exclusivement à cette culture depuis 1973; auparavant, il s'intéressait à l'engraissage des bovins de boucherie. D'ailleurs, il garde encore une quarantaine de têtes de bétail.

Sur les 400 hectares que comprend l'exploitation, le concurrent en possède 320 (dont 120 boisés) et en loue 80. Si l'on fait exception de 16 hectares de terre argileuse utilisés comme pâturages, le reste est réservé à la culture de pomme de terre et du millet japonais.

Cette année, monsieur Lauzon a ensemencé 5070 sacs de la variété Kennebec et 730 de la variété Supérieur. Il achète de la semence Elite III et Fondation. Toutefois, lorsque les champs sont exempts de maladie, il réutilise une partie de sa récolte. Le millet japonais, qui occupe 104 hectares, de même que les 20 hectares d'avoine, sont destinés à l'enfouissement en vue d'accroître le pourcentage de matière organique dans le sol.

La fertilisation représente une dépense considérable. Cette année, les champs ont reçu 240 tonnes d'engrais chimiques. La protection contre les maladies et les insectes nécessite aussi beaucoup de temps et d'argent.

Les juges ont été impressionnés par la luxuriance et la propreté des champs de pomme de terre. La production, écoulée au détail, va aux grandes chaînes d'alimentation de Montréal et d'Ottawa. Monsieur Lauzon effectue des livraisons quotidiennes. Cinq employés permanents trouvent leur gagne-pain à la ferme. On en engage sept à huit supplémentaires lors de l'arrachage.

A cause de la sécheresse, on a dû irriguer les champs depuis le début de l'été. Le concurrent dispose de deux systèmes d'irrigation. L'un est stationnaire et l'autre, monté sur roues, se déplace circulairement grâce à la pression de l'eau. En une circonférence il peut couvrir 8 hectares. Une rivière et des étangs artificiels fournissent toute l'eau requise.

L'outillage inclut toute la gamme de machines tant pour les travaux de culture que pour l'emballage. Mentionnons seulement une machine qui lave, sèche et empaquette les pommes de terre en sacs de divers volumes. L'entrepôt, d'une conception moderne, comprend également une chambre froide et une salle de tri.

La maison, un plain-pied construit en 1974, n'a pas encore reçu de lambris extérieur. Mère de 2 enfants, René 7 ans et Marie-Josée 6, madame Lauzon assiste son mari dans tous les travaux de sa compétence. En outre, elle voit à la tenue de la comptabilité, de première importance pour une entreprise qui emploie une nombreuse main-d'oeuvre.

## 6 Claude Perreault
Saint-Esprit (Montcalm)

**874 points**

Une belle propriété

Il est difficile de circuler dans le rang de la Rivière sud à Saint-Esprit, sans remarquer la ferme de monsieur Claude Perreault. L'agencement agréable des dépendances et le souci de perfection qui se reflète dans leur entretien et dans celui de leurs abords retiennent l'attention du passant, même le plus distrait.

Originaire de Saint-Roch-de-l'Achigan, la paroisse voisine, monsieur Perreault a fait ses débuts en 1955. L'exploitation, entièrement soumise à la culture, s'étend sur 98 hectares dont 46 sous location. A l'exception de 5 hectares de concombres et un demi-hectare de tabac, les cultures convergent vers la production laitière.

Les 10 hectares de grains mêlés donneront de bons rendements. D'une densité un peu faible, le blé, 5 hectares, a souffert de la sécheresse. Le maïs, un peu clair à certains endroits, présente une belle croissance; il couvre 5 hectares. L'absence de pluie n'a pas permis à l'atrazine de remplir son rôle efficacement. Les concombres, qui se ressentent du manque d'eau, accusent un retard. Par contre, des plants forts et bien développés permettent d'espérer une excellente récolte de tabac. Les luzernières présentent de beaux regains. Dans la sole ensemencée ce printemps, la luzerne est prête pour une première coupe. Par contre, les pâturages sont pauvres.

Lors de l'expertise, 1 taureau, 40 laitières et 2 génisses formaient le troupeau. Monsieur Perreault ne pratique l'insémination que depuis 2 ans et pour les meilleures productrices seulement. D'après le PATLQ régulier, le rendement moyen des laitières s'établit à 4725 kilogrammes.

L'outillage de ferme est soigneusement rangé dans un bâtiment neuf à plancher de béton. On utilise également un vieux bâtiment comme séchoir à tabac et comme remise.

L'ancienne grange à pigeon, à laquelle s'adossent deux silos en bois, n'a pas manqué d'entretien. L'étable est rigoureusement propre.

La famille compte quatre enfants, trois filles et un garçon, Mario, 18 ans, qui travaille avec son père.

## 7 Réal Bélec
Gracefield (Gatineau)

870 points

Monsieur Bélec agrandit son étable pour loger le jeune bétail.

Venu de Pointe-Gatineau, où il s'adonnait à l'élevage des bovins de boucherie à temps partiel, ce concurrent a pris possession de sa ferme en 1975. Elle couvre 157 hectares dont la forêt en occupe plus de la moitié, soit 80 hectares. Monsieur Bélec cultive aussi à titre de locataire, les 26 hectares de la terre voisine. On y trouve tous les types de sols mais la terre franche prédomine.

A mesure que ses moyens le permettent, monsieur Bélec apporte des améliorations à son domaine. La terre de la maison, à surface très plane, est la plus productive. Les 3 autres lots, situés à 1 kilomètre de celle-ci, présentent une topographie plus accidentée et leur aménagement est moins avancé. Le concurrent retire de bonnes récoltes de ses champs. Les rendements s'accroîtront encore sensiblement lorsque la fertilisation sera plus généreuse. Cette année, en effet, on n'a appliqué qu'une tonne d'engrais chimiques.

Comme céréales, monsieur Bélec ne cultive que de l'avoine, 20 hectares. C'est la sole sur la terre principale qui annonce le mieux. Longue, égale et d'une belle couleur, elle sera récoltée en vert. Le trèfle y montre une croissance très vigoureuse. Mise en terre plus tard dans les autres champs, elle est beaucoup moins avancée et donnera un rendement inférieur. Les prairies produisent suffisamment de foin pour le troupeau. Les regains complètent les 24 hectares de pâturages.

Soixante-quinze sujets robustes et bien en chair forment le troupeau. Le taureau et 4 des 30 vaches sont de race Hereford. Le concurrent vend ses animaux à l'encan de Masson.

Les bâtiments, fort négligés à l'arrivée de monsieur Bélec, présentent une très belle apparence. Sauf la grange-étable, ils ont de l'âge. L'étable, aux murs de blocs de béton, ne loge que les vaches; celles-ci y sont attachées. Les jeunes auront bientôt leur propre abri. Partout, le bon entretien reflète le souci de l'ordre de l'exploitant.

Deux remises abritent la machinerie nécessaire, qu'on entretient avec soin.

Les parents et la soeur du concurrent habitent une caravane installée à proximité de la maison. Monsieur Bélec apprécie l'aide précieuse que lui apporte son père.

## 8 André Thisdel
Louiseville (Maskinongé)

**864 points**

Monsieur et madame Thisdel et Michel.

Monsieur André Thisdel n'a que 31 ans. Il cultive à son compte, depuis 7 ans, le bien paternel. C'est un domaine de 48 hectares de terre argileuse qui s'étend de part et d'autre de la voie publique désignée sous le nom de rang des Noël. De cette superficie, il faut retrancher 3 hectares incultes et 5 laissés en pâturages naturels. Il loue en plus 7 hectares appartenant à sa belle-mère.

Le drainage étant terminé depuis 3 ans, l'égouttement ne pose aucun problème. Monsieur Thisdel produit, selon une rotation de 5 ou 6 ans, des céréales et des herbages destinés à l'alimentation de son bétail.

Les 7 hectares d'avoine Scott (terrain loué) annoncent un rendement élevé. L'orge Loyola, qui couvre 5,6 hectares, est également de belle venue. Ces deux céréales dissimulent des plantes fourragères vigoureuses. Monsieur Thisdel a pris une bonne récolte de foin. La luzerne, cultivée seule ou en mélange, vient assez bien dans la plupart des prairies. En plus de leurs 10 hectares de pâturages, les vaches broutent les regains de la prairie à labourer. Quant aux taures, on leur a réservé 4 hectares et la partie de la ferme trop accidentée pour y effectuer les travaux culturaux.

Le troupeau, dont une douzaine de sujets sont de race Holstein, compte 37 laitières et 20 jeunes, issus des taureaux gardés au Centre provincial d'insémination. Leur rendement annuel moyen, déterminé par le PATLQ officiel, s'établit à 5288 kilogrammes avec un indice de 108-104.

Ces animaux sont confortablement et proprement logés. La vacherie d'un seul étage, construite en 1969, fournit l'espace requis pour 51 sujets adultes. Les autres dépendances sont modestes mais pratiques. Rien d'exagéré en ce qui concerne la machinerie.

Monsieur et madame Thisdel et leur jeune fils habitent une maison neuve à proximité de l'ancienne résidence occupée par les parents du concurrent. Les deux familles se partagent l'entretien du jardin.

## 9 J.-André Bourassa
Trois-Rivières ouest (Saint-Maurice)

862 points

Les animaux ne manqueront pas d'ensilage de maïs cet hiver

Monsieur Bourassa cultive un domaine de 100 hectares, en banlieue de Trois-Rivières, près du pont Laviolette. Comme à cet endroit sévit la spéculation, il n'a pu agrandir, autrement qu'en louant des terres, le bien de 40 hectares qu'il possède.

Le sol est éminemment fertile, de texture argileuse, où l'égouttement constitue le seul vrai problème. Monsieur Bourassa l'a résolu par le drainage, du moins sur les terrains qui lui appartiennent. Devant l'impossibilité de creuser suffisamment une décharge à cause du niveau du fleuve, on a dû installer une station de pompage pour évacuer l'eau de drainage dans un fossé.

Les 16 hectares de céréales se répartissent ainsi: 9 de maïs, 4 d'orge et 3 d'avoine.

Semé dans les derniers jours de mai, le maïs promet une récolte abondante: il est long, uniforme et bien net. L'orge et l'avoine fourniront également des rendements élevés et on y remarque une bonne implantation de la luzerne.

Les prairies sont passablement herbeuses compte tenu de la saison. Les taures ont un pâturage de qualité mais on a trop laissé vieillir les 4 enclos réservés aux vaches. Celles-ci reçoivent de l'ensilage de maïs durant tout l'été.

Le troupeau compte 58 têtes dont 33 de race Holstein. La conformation des 40 laitières n'a rien de remarquable. Monsieur Bourassa devrait trouver dans ses taures, des bêtes qui remplaceront avantageusement les moins bonnes laitières du troupeau. D'après le ROP, la production laitière moyenne se situe à 5006 kilogrammes avec un incide de 102-102.

Ne voulant pas investir dans la machinerie un capital que ne justifierait pas la grandeur de son exploitation, monsieur Bourassa a acheté en société le pulvérisateur et l'outillage pour l'ensilage. L'atelier chauffé renferme la plupart des outils pour le travail du fer.

L'étable a reçu une couche de lait de chaux. Attenante à la laiterie se trouve une chambre froide pour l'entreposage des légumes. Le vieux silo de bois attend le pic du démolisseur.

La maison, de style très moderne, offre tout l'espace nécessaire à la jeune famille formée de trois garçonnets de 3, 8 et 10 ans.

Monsieur Bourassa a obtenu son diplôme de l'Ecole d'agriculture de Saint-Barthélémy.

## 10 Lucien Brassard
La Conception (Labelle)

**850 points**

Chez monsieur Brassard, on est en région montagneuse

Située en pleine région montagneuse, le long de la route 117 menant vers l'Abitibi, cette exploitation mesure 97 hectares; la forêt couvre 54 hectares et 2 hectares sont incultes. Passablement plat, le terrain en culture est formé d'un sol à texture variant de franche à sableuse. Pour capter l'eau des sources, le concurrent a déjà fait la pose de 2700 mètres de drains.

La conformation des 34 vaches du troupeau laisse quelque peu à désirer. Soumises au contrôle PATLQ régulier, elles ont un rendement annuel moyen de 4747 kilogrammes. Monsieur Brassard élève aussi 16 jeunes qui pâturent sur un terrain loué.

Les cultures se répartissent comme suit: 6 hectares de maïs, 5 de grains mêlés (orge-avoine), 22 de prairies et 8 de pâturages. Les céréales sont assez prometteuses. Le chiendent fait cependant concurrence aux grains mélangés dans l'un des deux champs. Un mélange de mil, de trèfle rouge et de luzerne composent la flore des prairies. La quantité de foin récoltée à la première coupe suffit généralement aux besoins; les vaches broutent les regains. Le trèfle abonde dans les cinq enclos de pâturages dont l'un est en avoine.

Nichés au creux d'une vallée, les bâtiments s'adossent à la rivière Rouge. La grange-étable, construite en 1968, fournit un logement confortable à 36 vaches. Les autres constructions, beaucoup plus âgées, servent au remisage de la machinerie à laquelle on apporte beaucoup de soin pour l'entretien. L'ordre et la propreté règnent partout.

La maison date de 72 ans. Elle a été restaurée avec goût et aménagée pour assurer à ses habitants le confort moderne. Cinq des huit enfants l'habitent encore. Rémi, diplômé de l'Ecole d'agriculture de Sainte-Croix, travaille présentement à l'extérieur mais aimerait succeder à son père.

Madame Brassard assume la présidence de son cercle de l'AFEAS. Son mari se dévoue comme vice-président régional de la Fédération des producteurs de lait industriel et directeur du CAB.

# 11 Jean-Claude Dumouchel
Thurso (Papineau)

848 points

Monsieur Dumouchel a pris la succession de son père en 1968.

Ce concurrent faisait l'acquisition, en 1968, de la ferme de son père, qu'il agrandissait l'an dernier pour porter l'étendue de son exploitation à 251 hectares. Les récoltes produites sur les 171 hectares en culture entrent dans l'alimentation d'un troupeau laitier de 160 têtes. L'ampleur d'une telle entreprise dépasse les possibilités d'un seul homme; monsieur Dumouchel se fait aider par deux employés permanents dont son frère André.

Seule la terre acquise en 1977 n'est pas encore drainée. Le sol, de nature argileuse, reçoit annuellement une moyenne de 130 tonnes de chaux et environ 44 tonnes d'engrais chimiques. Le fumier de ferme bénéficie aux soles réservées au maïs.

Blé Glenlea, maïs-grain et à ensilage occupent 62 hectares. Le blé, 16 hectares, est propre et de belle venue. Le maïs, bien que d'un développement irrégulier et d'une densité un peu faible sur la terre de la maison, procurera de bons rendements.

La luzerne occupe une vingtaine d'hectares. Maintenant que l'égouttement ne constituera plus un facteur limitatif à sa culture, elle remplacera graduellement le mil et le trèfle. Seules les taures vont aux pâturages qui représentent 49 hectares. Quant aux laitières, on les garde dans un parc d'exercice rocheux et en partie boisé.

Le troupeau est formé de 1 taureau, 75 laitières et 84 taures et génisses dont la conformation est susceptible d'améliorations. Le taureau, 34 vaches et 33 jeunes sont de race Holstein. Le PATLQ officiel rapporte une production, pour 1977, de 5814 kilogrammes et un indice de 120-117.

Rallongée à plusieurs reprises, à mesure que grossissait le troupeau, l'étable offre confort aux bêtes et facilités d'entretien aux responsables. Deux silos de 6 x 18 mètres contiennent le maïs et un autre de 5,4 x 15 le foin. Le jeune bétail loge dans une seconde étable sur la terre acquise l'an dernier et une ancienne porcherie. Deux cribs assurent le séchage et l'entreposage du maïs en épis.

Seule la moissonneuse-batteuse manque à l'inventaire de la machinerie dont les moyens d'abri sont nombreux.

Malgré le temps qu'exige son exploitation, monsieur Dumouchel en trouve encore à consacrer aux associations professionnelles: il est président de la Société d'agriculture, directeur de la coopérative régionale de Papineau et membre de l'exécutif de la laiterie Château. Son épouse participe activement aux activités de son cercle des Fermières dont elle est la présidente. Ils ont deux enfants.

## 12 Jean-Roch Lepage
La Croche (Champlain)

**846 points**

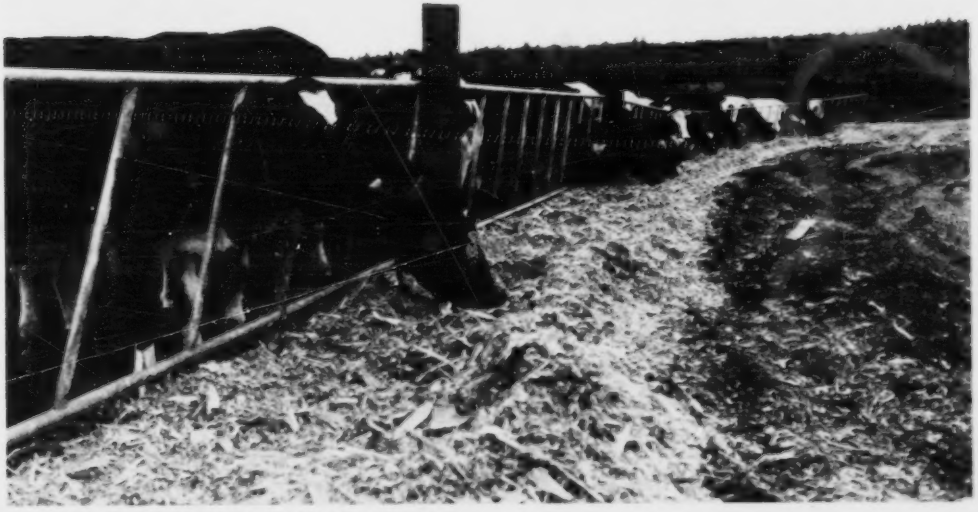

Les vaches reçoivent de l'ensilage à l'année.

Monsieur Jean-Roch Lepage a suivi un cours agricole à l'Ecole d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pérade. C'est en 1968, à l'âge de 24 ans, qu'il a débuté à son compte à La Croche, sa paroisse natale. Secondé par un employé, il cultive aujourd'hui 85 hectares d'un domaine qui en compte 422 au total. Des 320 hectares en forêt, on tire chaque année plusieurs centaines de corde de bois de pulpe. La différence est considérée comme inculte.

Deux terres non contiguës forment la superficie arable. Pour atteindre la seconde, de l'autre côté de la rivière qu'on ne peut traverser qu'au village, on doit parcourir 13 kilomètres. L'ensemble des cultures comprend 18 hectares d'un mélange avoine-blé-pois, 14 de maïs, 49 de prairies et 4 de pâturages pour les vaches.

Le maïs, un peu clair, a souffert du gel. Récoltés avant la maturité, les grains mélangés vont dans les silos. Le trèfle repousse assez bien dans les prairies qui ont fourni une abondante récolte de foin. Bien sûr, la sécheresse ne donne pas de chance aux plantes dans ce sol plutôt sableux. Les laitières reçoivent de l'ensilage dans leur parc d'exercice; pourquoi ne pas le leur servir dans une mangeoire? Les taures, qui passent l'été sur une terre abandonnée (terrain loué), mériteraient un pâturage de meilleure qualité.

Une sélection sévère s'impose à l'intérieur du troupeau qui compte 1 taureau, 64 laitières et une trentaine de jeunes. Malheureusement, monsieur Lepage a abandonné le contrôle laitier. Le rendement moyen atteindrait 4900 kilogrammes de lait par vache.

Un nouveau lambris en tôle rehaussera bientôt l'apparence extérieure des bâtiments. Avec la rallonge à étage unique construite en 1975, l'étable mesure 65 mètres de long. On y compte 68 attaches et 6 parcs. L'ancien silo horizontal, remplacé par deux silos verticaux, sert maintenant à l'entreposage du bran de scie.

Parmi les constructions d'utilité, mentionnons un excellent garage abritant un atelier fort bien organisé qui permet au concurrent d'effectuer lui-même toutes les réparations mécaniques. On aimerait toutefois trouver plus d'ordre à l'intérieur et aux abords de certains bâtiments.

Entièrement remodelée, la vieille maison loge, à l'étage, un locataire.

Monsieur Lepage ne tarit pas d'éloges à l'égard de sa femme qui, malgré les soins qu'elle doit prodiguer à ses trois jeunes enfants d'âge scolaire, s'occupe seule du troupeau durant l'hiver alors que son mari travaille dans la forêt.

# 13 François Maes
Saint-Etienne-des-Grès (Saint-Maurice)

**841 points**

La préparation du tabac requiert une main-d'oeuvre nombreuse

Fils de monsieur Joseph Maes, qui participait cette année au concours de la médaille d'or, ce concurrent travailla sur la ferme familiale jusqu'en 1969, alors qu'il débuta à son compte. Pour beaucoup de travaux, les deux mettent encore leurs efforts en commun et partagent la propriété de certaines machines coûteuses.

Dans son exploitation de 90 hectares, desquels il faut en retrancher 4 incultes et 25 boisés, monsieur Maes produit du tabac à cigarette, du porc et vient de débuter la culture de l'asperge.

Il s'agit bien entendu d'un sol sableux auquel des apports considérables d'amendements et d'engrais chimiques restituent les principes nutritifs soutirés par les récoltes. En 1978, on a appliqué 58 tonnes de fertilisants. Le concurrent achète aussi chaque année près de 500 tonnes de fumier pour maintenir un niveau convenable de la matière organique.

Les cultures comprennent 24 hectares de tabac, 8 d'asperge et 29 de seigle. Le développement du tabac est normal pour la saison. Les mauvaises herbes qu'on aurait dû faire disparaître par un dernier sarclage, ne semblent pas entraver sa croissance. Une application trop abondante d'herbicides et des résidus d'atrazine expliqueraient certains manques dans les asperges. Le concurrent a entrepris cette culture dans le but principalement de vendre les griffes. Le seigle est destiné à l'enfouissement.

Tout comme son père, monsieur François Maes garde des porcs à contrat pour une importante compagnie de moulée. Le concurrent ne fournit que le logement et la main-d'oeuvre et la compagnie se charge du reste.

Les deux serres servant à la production des plants de tabac ont une longueur combinée de 75 mètres. On dispose de 8 séchoirs. L'entrepôt, de construction récente, mesure 13 x 30 mètres. Les deux porcheries, érigées à proximité de celles de monsieur Joseph Maes, ont une capacité de 3000 sujets. On souhaiterait y trouver un entretien plus suivi.

La machinerie constitue un actif dépassant $60 000. Certaines unités coûteuses telles que le pulvérisateur pour le tabac, la moissonneuse-batteuse et le camion sont propriété commune du concurrent et de son père.

La famille Maes compte deux enfants, Caroline 4 ans et Vicky 1 1/2. Le concurrent est membre de l'exécutif de l'Association des producteurs de tabac jaune du Québec.

## 14 Réjean Majeau
Saint-Esprit (Montcalm)

**838 points**

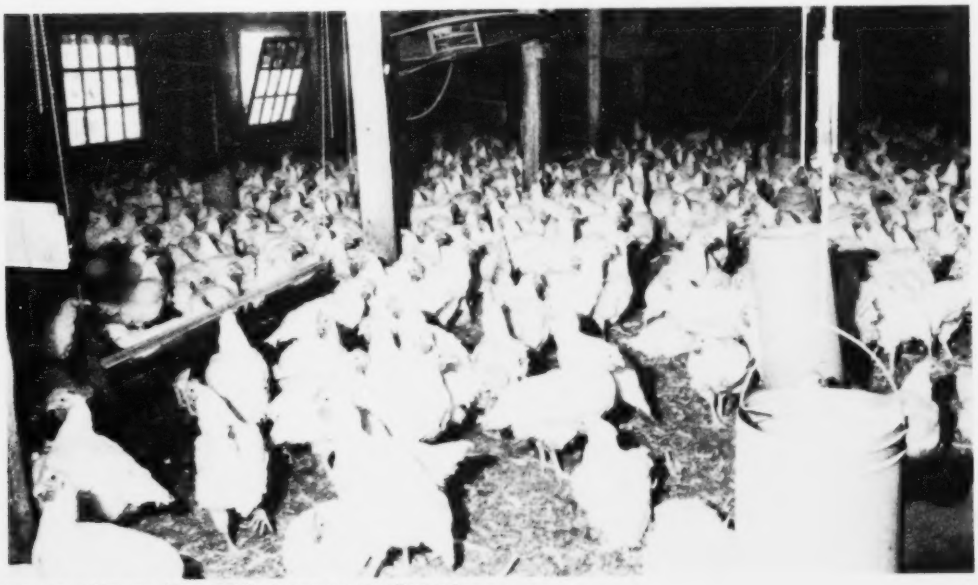

Monsieur Majeau élève 6000 chapons annuellement.

Monsieur Réjean Majeau, du rang Rivière Sud, à Saint-Esprit, a fréquenté l'Ecole d'agriculture de Saint-Barthélémy. Il possède deux fermes représentant une superficie de 44 hectares et loue une douzaine d'hectares. Il s'agit d'un excellent sol argileux que le concurrent met en valeur par le drainage dont il a effectué environ la moitié du programme à ce jour.

Les diverses soles comprennent 17 hectares de grains mêlés, 13 de maïs, 2 de tabac à cigare, 13 de prairies et 11 de pâturages.

Bien qu'on n'ait pas réussi à y détruire le chiendent à cause, semble-t-il, du manque de pluie, le maïs est beau pour la saison. Les grains mélangés fourniront un excellent rendement. Après la plantation, le tabac a subi l'attaque des vers gris. Les prairies semblent bien engazonnées de légumineuses. On terminait la première coupe, le 5 juillet, jour de l'expertise. Les pâturages sont généralement bons; on les a subdivisés en quatre champs.

Le troupeau, formé de 2 taureaux, 35 laitières et 23 jeunes, comprend une vingtaine de sujets de race Holstein. Monsieur Majeau vient de l'inscrire au PATLQ régulier. L'an dernier, la production totale aurait atteint 185 400 kilogrammes de lait. A ce revenu il faut ajouter l'engraissage de 6000 chapons annuellement, produits à intervalles, en groupes de 3 par année.

La grange-étable prend de l'âge; son entretien laisse un peu à désirer, de même que celui de la laiterie. Le concurrent vient tout juste de terminer l'érection d'un silo en douves de béton à proximité de celui en bois. Un autre, en métal, contient les grains. Le poulailler est une ancienne construction à deux étages.

Beaucoup plus récente, la remise à machinerie abrite un outillage complet. La moissonneuse-batteuse appartient au concurrent et à son frère.

Suite à la rénovation effectuée en 1975, la maison a fort belle apparence. Tout comme son père, Serge suivra un cours d'agriculture; il doit s'inscrire à l'Ecole de Sainte-Croix.

# 15 Jacques Boisvert
Saint-Thomas-de-Caxton (Saint-Maurice)

835 points

Une fraisière bien nette. Monsieur Boisvert cultive 7 hectares de fraises.

Comme plusieurs agriculteurs de cette région, monsieur Jacques Boisvert ne fait que des productions horticoles. C'est en 1962, à l'âge de 20 ans, qu'il a pris possession de la ferme paternelle qu'il a agrandie par la suite. Aujourd'hui, l'exploitation couvre 57 hectares répartis en deux terres non contiguës.

Les 37 hectares en cultures sont utilisés comme suit: 9 hectares de pomme de terre, 7 de fraise et 21 de millet japonais destiné à l'enfouissement. Le sol de nature sableuse se prête très bien à ces cultures. Celles-ci exigent annuellement une vingtaine de tonnes d'engrais chimiques auxquelles s'ajoutent 240 tonnes de fumier.

Les pommes de terre, de la variété Kennebec , sont entreposées à la ferme et écoulées à des chaînes d'alimentation. On suit une rotation assez rigoureuse, 2 ans de pommes de terre alternant avec une année de millet. La récolte s'annonce abondante. Le millet, par contre, a souffert de la sécheresse et la poulette grasse l'a envahi.

Cinquante pour cent de la récolte de fraises va à la coopérative de L'Assomption, l'autre moitié est vendue à des particuliers qui viennent cueillir leurs provisions eux-mêmes. Le concurrent garde ses champs en production 2-3 ans. Deux étangs de 3,6 x 18 x 75 mètres, alimentés par des sources, fournissent l'eau pour l'irrigation. Des planches arrondies facilitent l'élimination de l'eau et préviennent ainsi la formation de glace au cours de l'hiver. Monsieur Boisvert ne plante que la variété Red Coat.

Les bâtiments sont simples et bien tenus. L'entrepôt à pommes de terre qui mesure 12 x 18 mètres ne suffit pas; monsieur Boisvert utilise aussi celui de son père. Il dispose de tout l'outillage voulu.

L'ancienne maison a été entièrement rénovée. Monsieur et madame Boisvert ont un garçon, Alex, 18 mois.

## 16 Raymond Carle
Sainte-Thérèse (Gatineau)

**832 points**

Pour loger son bétail, monsieur Carle a construit une nouvelle étable, contigué à l'ancienne.

Bien qu'il travaille à l'extérieur une bonne partie de l'année monsieur Raymond Carle n'en continue pas moins de cultiver et d'améliorer sa ferme sur laquelle il produit les fourrages pour l'alimentation d'un troupeau de bovins de boucherie.

L'exploitation, constituée de sols légers pour un peu plus de la moitié et de sols argileux pour le reste, s'étend sur une superficie totale de 131 hectares, 61 boisés, 20 de pâturages naturels et 50 en culture. L'étendue en culture comprend 12 hectares de maïs à ensilage, 5 d'avoine et 33 de prairies. En plus, les pâturages fertilisés, sur un terrain loué de l'Hydro-Québec, occupent 40 hectares. Sur sa formule d'inscription, le concurrent déclare avoir utilisé 4 tonnes d'engrais chimiques cette année et aucun amendement calcaire depuis 5 ans.

Les mauvaises herbes ont envahi la sole de maïs qu'un gel tardif a détruit. Dans un champ, l'avoine manque de vigueur, alors que dans l'autre, la moutarde lui fait concurrence. Les prairies ont en général donné une bonne récolte de foin constitué surtout de mil. La ferme fournit généralement tous les fourrages nécessaires.

Le troupeau compte 2 taureaux, 35 vaches et 31 jeunes. Ces animaux passent l'été sur une île. Les juges n'ont pu s'y rendre.

L'étable, où hivernent les animaux en stabulation libre, ne date que de 4 ans. L'ancienne grange, en pièces, est remplie de foin. L'ensilage va dans deux silos horizontaux jumelés, avec toiture.

Monsieur Carle et son voisin effectuent ensemble les gros travaux. Ils échangent certains instruments ou s'en partagent l'achat.

En l'absence de son mari, c'est madame Carle qui a guidé les juges et leur a fourni tous les renseignements pertinents. Deux des quatre enfants sont mariés. Le père du concurrent habite une maisonnette à proximité de la résidence de son fils.

# 17 Laurier Gauthier
Saint-Basile (Portneuf)

Ferme Lorier

825 points

Une grange-étable spacieuse, on y compte 56 attaches.

Monsieur Laurier Gauthier n'avait que 21 ans lorsqu'il prit charge de la ferme paternelle en 1971. L'exploitation avait alors une étendue de 80 hectares; elle en a aujourd'hui 246. Quatre hectares sont impropres à la culture. La forêt, qui occupe 97 hectares, inclut une érablière de 4000 entailles. Le concurrent y a installé un système de cueillette par tubulures sous vide. Aux 145 hectares en culture s'en ajoutent 23 sous location. Monsieur Gauthier a obtenu son diplôme de l'Ecole d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

A l'exception de la terre noire, on retrouve à peu près tous les types de sols. Avec les 15 000 mètres que l'on devait installer à la fin de l'été, la longueur totale des drains atteindra 67 500 mètres. En conformité avec les résultats d'analyse du sol et les besoins des cultures, les champs ont reçu, depuis 5 ans, 1100 tonnes de chaux et 200 d'engrais chimiques. Les soles pour l'année en cours comprennent 23 hectares d'avoine (plus trois pour le pâturage), 7 d'orge, 7 de maïs, 5 de blé, 98 de prairies et 35 de pâturages.

Sauf dans un champ où elle a souffert de résidus d'atrazine, l'avoine annonce un excellent rendement. Courte, claire et envahie par le chiendent, l'orge n'a pas très belle apparence. Le blé et le maïs sont beaucoup plus prometteurs.

La récolte de foin dépasse les besoins du troupeau. La luzerne s'implante graduellement dans les prairies. Les cinq enclos de pâturages, broutés en succession, sont généralement bons. Pour les laisser reposer après une période de paissance, monsieur Gauthier sert du fourrage vert à ses animaux.

Le concurrent est un éleveur de Holstein. En 1971, le troupeau ne comprenait aucune bête enregistrée. On en dénombre maintenant 65 sur un total de 130. Les 55 laitières ont une production annuelle moyenne, établie par le PATLQ officiel, de 6053 kilogrammes avec un indice de 126-115.

L'étable peut loger 56 bêtes adultes. On aimerait trouver plus de soin à l'entretien de la laiterie. Le silo horizontal couvert, attenant à la grange-étable, sert maintenant surtout à l'entreposage du foin. Les matériaux pour la construction d'un silo à grain sont sur place.

Le concurrent possède certains instruments pour l'ensilage qu'il échange avec un autre cultivateur. La récolte des céréales s'effectue à forfait.

Monsieur Gauthier s'est aménagé de confortables appartements à l'étage de la vieille maison paternelle. Sa mère et son frère Mario, qui travaille sur la ferme, occupent le rez-de-chaussée. Dynamique et progressif, il ne se refuse pas aux charges publiques: il est en effet maire de la paroisse de Saint-Basile et vice-président du Club Holstein de Portneuf.

# 18 Morris Roy
Lochaber (Papineau)

814 points

L'heure de la traite

Avec son fils David, un diplômé du Collège Macdonald, monsieur Morris Roy exploite un domaine de 250 hectares, en comptant le terrain loué. Les boisés occupent une bonne partie de cette superficie, soit 115 hectares.

Poursuivant graduellement l'aménagement de son bien, monsieur Roy a drainé à ce jour 6 hectares. Il pratique l'analyse du sol depuis 2 ans. En 1978, on a semé 12 hectares de maïs et 6 d'avoine.

On y trouve du beau et du moins beau. Les divers champs de maïs et d'avoine présentent des caractéristiques différentes. D'aucuns sont très prometteurs, d'autres beaucoup moins. La fenaison a été convenable. Le concurrent ensemence les prairies de luzerne, de trèfle Ladino et de mil. L'assolement se pratique selon une rotation de 4 ans. L'engazonnement dans les 30 hectares de pâturages pour les laitières fait défaut. Les taures, qui peuvent parcourir les bois, se nourrissent de végétation forestière.

L'apparence du jeune bétail ne permet pas d'espérer d'amélioration sensible dans la conformation et les aptitudes laitières du troupeau. Monsieur Roy garde 33 vaches, 37 jeunes et quelques bovins de boucherie. Soumises au contrôle PATLQ régulier, les laitières ont donné en moyenne 5398 kilogrammes de lait au cours de la dernière année.

Une nouvelle annexe de 11 x 24 mètres, à un seul étage, s'aboute à l'ancienne étable. Deux silos, l'un de 5,4 x 16,5 et l'autre de 4,8 x 13,5 mètres emmagasinent les aliments succulents.

Deux excellentes remises abritent les instruments au nombre desquels on retrouve une moulange.

Il reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne la production des champs et des animaux. Des progrès intéressants ont été accomplis ces dernières années. Nul doute que l'amélioration se poursuivra si le concurrent continue à mettre en pratique les techniques modernes de l'agriculture.

## 19 Hélène Poirier et fils
Bouchette (Gatineau)

**811 points**

Un atelier rend de nombreux services.

Cinquième d'une famille de huit enfants, monsieur Michel Poirier prit les rênes de l'exploitation familiale au décès de son père, en 1970. L'entreprise appartient légalement à la société formée de monsieur Poirier et de sa mère. Celle-ci prévoit cependant se retirer prochainement de l'association pour céder la place à deux autres de ses fils.

La ferme, formée de cinq terres non contiguës, occupe une superficie de 326 hectares dont 136 en culture, 183 en bois et 7 incultes. C'est une ferme laitière et toutes les cultures sont orientées vers cette production. Le drainage, sur une dizaine d'hectares, et un bon égouttement superficiel, préviennent tout excès d'humidité.

Les diverses soles comprenant 10 hectares de maïs, 8 d'orge, 83 de prairies et 42 de pâturages en incluant l'étendue inculte. En général, les champs sont beaux. La fenaison bat son plein le 13 juillet, date de la visite. Les prairies fournissent une bonne récolte de foin constitué de luzerne et de mil. Les cultures de maïs et d'orge sont également prometteuses. L'orge, particulièrement, présente une densité et une uniformité remarquables. On peut prévoir des rendements bien au-dessus de la moyenne et la luzerne y a pris un excellent départ. Les laitières ont à leur disposition une dizaine d'hectares de pâturages que complètent des regains de prairies.

La ferme porte un troupeau de 88 têtes dont 33 laitières. On ne garde pas de taureau. La production, contrôlée par le PATLQ régulier, dépasse légèrement 5200 kilogrammes.

La grange-étable principale est un bâtiment à toît français flanqué d'un silo en bois. Le concurrent vient d'effectuer d'importantes transformations à l'étable. La laiterie est pourvue d'un bassin d'une capacité de 2487 kilogrammes. On y note une grande propreté.

Un atelier, accessible en toutes saisons, contient les outils usuels, parfaitement rangés.

La famille compte deux enfants de 1 et 2 ans.

## 20 Philippe Julien
Pont-Rouge (Portneuf)

**809 points**

Des constructions de belle apparence.

Dans le rang du Bois de l'ail, monsieur Philippe Julien cultive à son compte, depuis 1955, le bien paternel qu'il a agrandi de la ferme voisine en 1972. Ces deux terres, qui forment un rectangle de 63 hectares, aboutissent, au sud, à la rivière Jacques Cartier. La superficie boisée est de 12 hectares.

Le drainage s'avère impossible à cause de la proximité du roc en maints endroits. L'excès d'humidité contribue à réduire les rendements. Les pierres, que l'on doit ramasser régulièrement, constituent également un problème.

Les cultures céréalières se limitent à 3 hectares d'orge Loyola et 4 d'avoine Scott, ce qui nécessite, pour subvenir aux besoins du troupeau, l'achat de 52 tonnes de concentrés. Les 38 hectares de prairies, auxquels s'ajoutent 10 loués, fournissent tous les fourrages requis.

Dans l'ensemble, les champs donnent des rendements convenables qu'un meilleur égouttement accroîtrait sensiblement. Les céréales sont propres. On a récolté en vert et servi aux vaches une partie de l'avoine; dans l'autre partie, le grain commence à verser. Une première coupe a permis d'engranger 8200 balles de foin. Dans la luzernière, de deuxième année, le chiendent a étouffé la légumineuse. Par contre, la sole ensemencée ce printemps montre une belle repousse. Dans les autres prairies, la luzerne n'a subsisté que sur les buttes, faute d'un égouttement suffisant.

Cinquante-huit sujets dont 5 de race Ayrshire composent le troupeau: 32 laitières et 26 jeunes. Monsieur Julien, qui pratiquait le contrôle du PATLQ régulier, vient de l'inscrire à l'option officielle. L'an dernier, les vaches ont produit 137 000 kilogrammes de lait, vendu pour la consommation en nature.

Les bâtiments ont une très belle apparence. L'étable à étage unique, de 10 x 37 mètres, s'unit perpendiculairement à l'ancien bâtiment; elle peut loger 48 bêtes adultes. La propreté y est aussi rigoureuse, de même qu'à la laiterie, qu'elle est apparente à l'extérieur.

Des bâtiments secondaires d'un certain âge, mais bien conservés, abritent la machinerie dont on se montre fort soucieux de l'entretien. L'ancien poulailler renfermera bientôt l'atelier.

Quatre des six enfants sont encore aux études. Yvon, 20 ans, travaille avec son père.

Monsieur Julien est président de la coopérative de Pont-Rouge. Diplômé de l'Ecole d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pérade, il profite des enseignements reçus.

# 21 Raymond Chartrand
Sainte-Angélique (Papineau)

806 points

Monsieur Chartrand apprécie l'état du maïs.

En 1968, monsieur Raymond Chartrand prenait possession de la terre paternelle, située dans la Grande Presqu'île de Papineauville. Il avait alors 22 ans. Son exploitation a une superficie globale de 69 hectares. Les 65 hectares en culture offrent un sol argileux, d'une bonne fertilité. Fortement accidenté, ce terrain est formé de côteaux entrecoupés de baissières impossibles à égoutter.

Les semis de 1978 se répartissent en 3 hectares de blé, 3 d'orge, 3 d'avoine, 5 de maïs-grain et 15 de maïs fourrager. Cette année, on a incorporé au sol 41 tonnes d'engrais chimiques mais les mauvaises herbes en absorberont une partie.

L'orge, la moins prometteuse des céréales, est très claire. Les deux champs de maïs montrent des caractéristiques différentes. Alors que dans l'un le maïs montre une densité trop faible et des inégalités de croissance, dans l'autre (terrain loué), il promet un rendement beaucoup plus élevé. On aurait sans doute pu qualifier la sole de blé d'excellente n'eût été le foisonnement des mauvaises herbes.

Monsieur Chartrand récolte la plus grande partie de son foin sous forme d'ensilage. Certaines prairies montrent d'intéressants regains de luzerne. Les pâturages constituent surtout un parc d'exercice.

Le troupeau comprend 47 laitières et 36 jeunes. Les laitières présentent un bon état de chair mais une mauvaise conformation du pis. Le Programme d'analyse des troupeaux laitiers révèle une production annuelle moyenne de 5214 kilogrammes de lait par vache.

Deux silos de 5,4 x 18 mètres s'adossent à la grange-étable. La propreté règne à l'étable.

L'ancienne remise s'étant affaissée, il faudra en construire une nouvelle pour les instruments aratoires qui passent l'été dehors.

La maison loge deux familles: celle de monsieur Chartrand, formée de deux enfants, et celle de monsieur Yvon Jutras, son employé depuis 3 mois. C'est celui-ci qui, en l'absence du concurrent, a guidé les juges. Monsieur Chartrand fait partie du conseil municipal, est directeur de la Caisse populaire et de la Coopérative.

## 22 Emile Guérette
Maniwaki (Gatineau)

788 points

L'an dernier, on a vendu 329 000 douzaines d'oeufs.

Bien qu'il possède une ferme de 75 hectares sur laquelle il produit des fourrages pour l'alimentation de bovins de boucherie, monsieur Emile Guérette est avant tout un aviculteur. Agé de 63 ans, il exploite cette ferme depuis 1942.

Les trois poulaillers ont une capacité combinée de 21 000 oiseaux. Le quota du concurrent limite cependant à 11 000 la quantité permise. L'an dernier, monsieur Guérette a vendu 329 000 douzaines d'oeufs.

Construit en 1974, le dernier poulailler est équipé d'une fosse pour le fumier. Dans les deux autres, les fientes de volailles tombent directement dans l'épandeur. Un pièce a été aménagée pour le classement des oeufs et une chambre froide en prolonge la conservation.

Un excellent garage abrite la génératrice et un atelier fort bien outillé.

Dix employés permanents travaillent à la ferme, dont la fille de monsieur Guérette, Andrée, et son mari Roland Guenette.

# 23 Simon Breault
Rawdon (Montcalm)

784 points

Les instruments sont bien abrités

Trente-quatre hectares boisés et 102 en culture forment le domaine de monsieur Simon Breault. La production laitière et l'exploitation d'une érablière d'un millier d'entailles constituent les deux sources de revenus.

Grâce au drainage, l'égouttement ne laisse nulle part à désirer. Le terrain en culture se répartit à peu près également en sol argileux et en sol sableux. Le concurrent a appliqué cette année 25 tonnes d'engrais chimiques. Quant au fumier, épandu au fur et à mesure de sa production, il profite à l'ensemble de la ferme.

Les soles d'orge occupent 6 hectares. L'absence de mauvaises herbes, la densité et l'uniformité des pousses laissent présager de très bons rendements. Mis en terre plus tard sur la terre de Saint-Liguori, le maïs y est beaucoup moins avancé. Ailleurs, il croît normalement. La fenaison battait son plein au début de juillet et les perspectives étaient encourageantes. Certaines soles montrent de très beaux regains de luzerne. Dans les 34 hectares de pâturages, non fauchés, les animaux doivent se contenter de mil.

Le cheptel comprend 2 taureaux, 70 laitières et 40 jeunes en élevage. Un peu plus du tiers de ces bêtes sont de race Holstein. Aucun contrôle ne permet de connaître la moyenne exacte de production. Selon le concurrent, le rendement n'aurait pas changé de façon significative depuis 3 ans. Après avoir éprouvé certaines difficultés avec l'insémination, monsieur Breault a abandonné cette pratique, pourtant si populaire chez la plupart des éleveurs.

Il faudrait vraiment plus qu'une couche de peinture pour rehausser l'apparence des bâtiments. Rallongée récemment, l'étable semble satisfaisante. La grange est cependant entourée de petits bâtiments en moins bon état dont l'utilité est discutable.

Monsieur Breault possède la plupart des instruments nécessaires. La remise est une construction neuve.

Un employé permanent travaille à la ferme. Quand le travail presse trop, le père du concurrent vient donner un coup de main.

Citoyen très sociable, monsieur Breault possède la confiance de son entourage: il est président de l'UPA, directeur du CAB et fait partie de la commission de crédit de la Caisse d'établissement.

## 24 Raymond Hébert
Papineauville (Papineau) — Ferme Henri

782 points

Sans être neuve, mais bien entretenue, la grange-étable loge confortablement le troupeau.

Maintenant propriétaire d'un vaste domaine agricole, ce concurrent est débordé de travail. Monsieur Hébert exploite à son compte, depuis 1970, le bien paternel formé de deux terres et a fait l'acquisition d'une troisième en 1976, ce qui totalise 120 hectares dont 94 en culture. Deux de ces terres sont contiguës et un seul voisin les sépare de la troisième. Il cultive en plus, comme locataire, 36 hectares.

Toutes les cultures sont en fonction de la production laitière. Elles comprennent 13 hectares de blé, 22 de maïs, 79 de prairies et 16 de pâturages. Bien qu'amendé et fertilisé au besoin, le terrain, de texture argileuse, ne donne cependant pas le rendement qu'on en attendrait à cause de la difficulté de l'égoutter convenablement. Le drainage apportera une solution à ce problème. La preuve en est faite sur la terre de la maison, où 13 hectares ont déjà été drainés.

Un champ de maïs, qui avait mal levé et qu'on a dû réensemencer, montre une pousse inégale. Un autre, sur un terrain loué, manque de densité et les herbicides ne sont pas parvenus à vaincre la résistance des mauvaises herbes. Le rendement ne dépassera pas la moyenne. Seule une sole drainée montre de vigoureux regains de luzerne; dans les autres champs, elle résiste mal à l'excès d'humidité. Les pâturages sont réservés aux taures.

C'est au chapitre du troupeau que l'exploitation a enregistré le plus de progrès depuis 8 ans. Les animaux croisés du début ont fait place à des bêtes de race Holstein qui, pour la plupart, proviennent d'autres élevages. On dénombre 50 vaches et 43 jeunes. Le rendement moyen des laitières inscrites au ROP, s'établit à 5348 kilogrammes et leur indice à 107-104. Voici la dernière classification: 1 "excellente", 3 "très bonnes", 24 "bonnes plus" et 15 "bonnes".

Placés sur une butte entre la route 148 et la rivière Outaouais, les bâtiments jettent un beau coup d'oeil. Monsieur Hébert a rallongé la grange-étable construite par son père en 1957, et l'a flanquée de deux silos. L'étable offre maintenant de l'espace pour 67 bovins adultes. Le jeune bétail occupe l'ancien silo horizontal. L'écureur laisse tomber le fumier directement dans l'épandeur placé sous le plancher de l'étable.

Parmi les constructions d'utilité, une remise à machinerie en acier mérite une mention spéciale.

Père de deux jeunes enfants, monsieur Hébert ne recourt à la main-d'oeuvre extérieure que pour la fenaison. Il faut dire que sa femme lui apporte une aide précieuse.

# 25 André Corriveau
Saint-Basile (Portneuf)

Ferme Ancor

**775 points**

L'étable a été construite en 1975

Technologiste agricole, monsieur Corriveau a enseigné quelques années avant de débuter à son compte sur une ferme, d'abord à temps partiel en 1970 puis à temps plein 5 ans plus tard. A la suite de plusieurs transactions, il s'est constitué un domaine de 130 hectares formé de cinq lots non contigus. Il en cultive 71 hectares. La vente des produits acéricoles et de bois de pulpe apporte des revenus supplémentaires à ceux provenant de l'exploitation d'un troupeau laitier d'une soixantaine de têtes.

Il s'agissait de terres passablement négligées qui ont déjà coûté pas mal d'argent et d'efforts au concurrent. Seulement en ces trois dernières années, il a eu recours au bulldozer pendant 450 heures. Pour égoutter les parties basses, il a fait la pose de 13 500 mètres de drains. On peut cependant se demander s'il n'eût pas été préférable d'assainir parfaitement les plus belles pièces tout d'abord et même de reboiser certains champs beaucoup trop pierreux.

Outre le manque d'égouttement, les mauvaises herbes constituent un handicap à l'obtention de récoltes convenables. Dans certaines soles, les herbes indésirables ont supplanté complètement les bonnes plantes. L'utilisation d'herbicides s'avérerait sûrement profitable.

L'avoine, dont une bonne partie sert de pâturage, occupe 7 hectares et l'orge 6. Ces grains subissent la concurrence des mauvaises herbes. De plus, le charbon a fait son apparition dans l'orge. Le drainage favoriserait la persistance de la luzerne. Les mauvaises herbes ont envahi les 26 hectares de pâturages. Ceux des taures sont de piètre qualité.

Au moment de la visite, 30 vaches et 34 jeunes, des sujets Holstein en majeure partie, formaient le troupeau. Monsieur Corriveau se prévaut des avantages de l'insémination pour toutes ses vaches. Leur production moyenne, selon le PATLQ officiel, se situe à 5183 kilogrammes avec un indice de 113-109.

Le concurrent a construit l'étable en 1975. Celle-ci, d'un seul étage, forme une équerre avec l'ancienne grange maintenant réservée à l'entreposage du fourrage.

Le concurrent, qui mène beaucoup de travaux avec un autre cultivateur, ne possède que les instruments les plus essentiels.

La maison, un bungalow, a été construite la même année que l'étable.

## 26 Gabriel Pilon
Bois-Franc (Gatineau)

762 points

Du maïs bien développé

Aidé de son fils Roger, monsieur Gabriel Pilon cultive, à titre de propriétaire, 62 hectares d'une ferme dont la superficie totale est de 162 hectares. Il loue aussi une trentaine d'hectares. Ce sont principalement des sols francs passablement pierreux et difficiles à égoutter par endroits. Un usage rationnel des engrais et amendements, basé sur les résultats d'analyse des sols, assurent cependant des rendements convenables.

Pour éliminer les surplus d'eau au bas des côteaux, le concurrent a installé des drains. A chaque printemps revient la période du ramassage des pierres. Les digues, que l'on aperçoit encore dans les clôtures, témoignent du travail accompli. D'ailleurs, certains champs contiennent tellement de roches qu'on les laisse en pâturages naturels.

Les 7 hectares de maïs donneront de très bons rendements. Mise en terre tardivement, l'avoine couvre 12 hectares. Sa croissance semble retardée par la densité du semis, qui sera sans doute également préjudiciable aux plantes fourragères. Les prairies, notamment sur la terre louée, donneront une bonne récolte de foin composée de mil et de trèfle. Monsieur Pilon ne possède pas encore de faucheuse-conditionneuse et de séchoir à foin. Les pâturages des laitières ne fournissent qu'une herbe de mauvaise qualité. Ceux des taures ne sont guère mieux.

Le troupeau compte 30 laitières et 30 jeunes. Le concurrent ne garde pas de taureau. D'après les chiffres du PATLQ régulier, les vaches ont produit l'an dernier 4912 kilogrammes de lait en moyenne. Leur rendement semble stationnaire depuis quelques années.

La grange-étable date de 1962. Le concurrent a dû l'agrandir il y a 4 ans. L'entretien de l'étable laisse quelque peu à désirer. On y retrouve encore des divisions de bois. Le silo en bois mesure 5,4 x 12 mètres.

Les autres dépendances ont une apparence vétuste. Les instruments aratoires représentent une capitalisation d'environ $37 000.

A l'exception du garçon dont on a fait mention au début, une fille aux études demeure encore avec ses parents. La famille compte six enfants. Maire de la municipalité de Bois-Franc, monsieur Pilon exerce également la fonction de vice-président de la coopérative de Maniwaki.

## 27 Jacques Lapointe
Messines (Gatineau)

760 points

La famille Lapointe jouit d'un foyer confortable.

En 1964, après avoir travaillé quelques années à Ottawa comme électricien, monsieur Jacques Lapointe est revenu prendre possession d'une ferme à Messines, sa paroisse natale. Il avait alors 22 ans.

L'exploitation initiale, d'une quinzaine d'hectares, ne portait, pour tout cheptel, que six vaches. A la suite de plusieurs achats successifs, dont le dernier date de 1976, le domaine couvre maintenant 246 hectares auxquels s'en ajoutent 40 sous location à Maniwaki. La forêt en occupe plus de la moitié, soit 152 hectares. S'il reste énormément de travail à accomplir, c'est quà l'arrivée de monsieur Lapointe, tout était à faire. Il a déjà remplacé ou refait la plupart des bâtiments. Le troupeau Holstein compte maintenant 90 sujets dont 75 enregistrés. La productivité des champs n'a cependant pas encore atteint un haut niveau.

Le maïs à ensilage et l'avoine (pâturée ou récoltée en vert) représentent respectivement 7 et 13 hectares. Le reste est en prairies et en pâturages. Deux gels tardifs ont retardé la croissance du maïs. A cause de la sécheresse, on n'a pu débarrasser cette sole du chiendent. Les prairies ne produisent pas encore suffisamment pour safistaire aux besoins du troupeau. Bon an mal an on doit acheter une cinquantaine de tonnes de foin. Quant aux concentrés, il faut s'en procurer environ 125 tonnes.

Recourant uniquement à l'insémination, monsieur Lapointe ne garde pas de taureau. Soumises au PATLQ officiel, les 40 laitières ont une production moyenne dépassant les 5000 kilogrammes.

Habile de ses mains, monsieur Lapointe a construit lui-même les bâtiments. Il s'est même aménagé une petite scierie pour préparer le bois provenant de son boisé. Il a conservé l'ancienne grange pour entreposer le foin et hiverner le jeune bétail. La nouvelle étable, qui s'y rattache perpendiculairement, dispose de 56 attaches. Son entretien se ressent d'un surplus de travail. Le maïs va dans un silo en bois de 5,4 x 13,5 mètres.

Le concurrent n'a pas encore eu le temps de construire une remise pour la machinerie, mais ça ne saurait tarder.

La vieille maison, entièrement retransformée, est devenue un foyer moderne pour la famille de six enfants dont le plus vieux a 12 ans et le dernier 3 semaines. Gros travailleur, monsieur Lapointe a déjà apporté une foule d'améliorations à son entreprise. Il sera intéressant de voir son évolution au cours des 5 prochaines années s'il continue au même rythme.

## 28 Jérôme-B. Aumond
Saint-Raphaël (Gatineau)

**755 points**

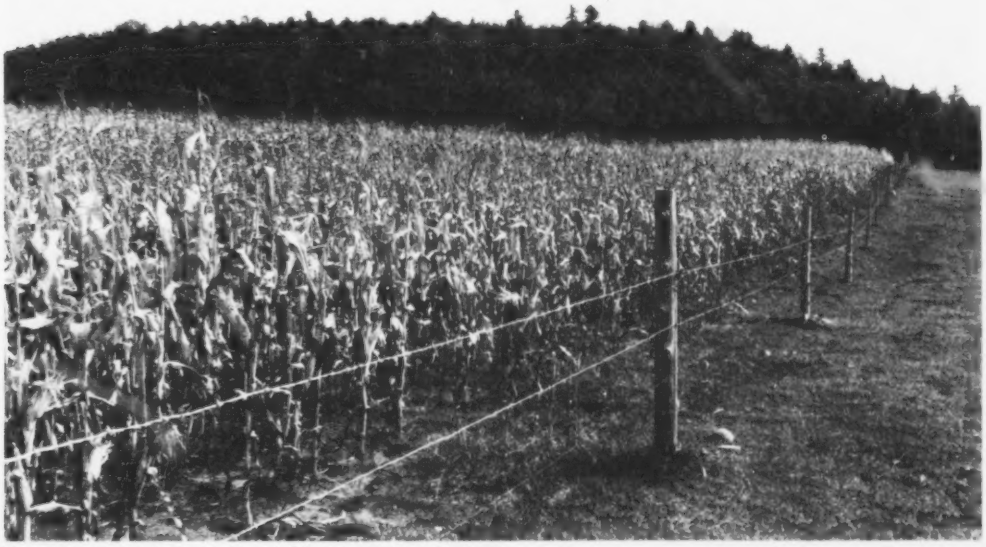

Monsieur Aumond a ensemencé 6 hectares de maïs.

Ce concurrent est le fils de monsieur Henri-Claude Aumond, récipiendaire de la médaille d'argent au présent concours. Agé de 26 ans, il a fait l'acquisition de sa ferme en 1973 après avoir suivi un cours en production animale à la polyvalente de Nicolet. Il ne commença cependant à garder du bétail que deux ans plus tard. Entre-temps, il travailla comme concierge.

Il s'agit d'une exploitation de 132 hectares qui en compte 57 en culture. De cette étendue, 36 hectares sont constitués de sols légers, 17 de sols francs et 4 de terre noire. Le concurrent a effectué, à ce jour, le tiers de son programme de drainage. Une ancienne route sert de chemin d'exploitation.

Les différentes soles comprennent 6 hectares de maïs, 34 de prairies et 17 de pâturages. Cette année, elles ont reçu 8 tonnes d'engrais chimiques.

La croissance du maïs est inégale. Le chiendent livre une lutte sans merci à la luzerne dans la sole de 5 hectares ensemencée sans plante-abri. La même situation prévaut dans la pièce de mil et de trèfle qui couvre 9 hectares. Au surplus, la sécheresse ne donne aucune chance aux jeunes pousses de luzerne dans ce sol sableux. Monsieur Aumond n'a pas encore eu le temps de relever toutes les prairies. Une bonne partie de la ferme manque d'égouttement. Le creusage d'un cours d'eau devrait bientôt régler le problème. La flore naturelle prédomine dans l'ensemble des pâturages.

Les animaux, 28 vaches et 25 jeunes, manquent de poids. Il semble que leur alimentation soit insuffisante. La production moyenne, établie par le PATLQ régulier, était de 5085 kilogrammes en 1977.

Monsieur Aumond tire parti de dépendances modestes et anciennes.

La plus grande propreté règne dans l'étable. Le concurrent vient de terminer l'installation d'un séchoir à foin. On conserve l'ensilage de maïs dans la batterie et à l'extérieur, dans un silo temporaire confectionné avec de la clôture à neige. Les taures ont leurs quartiers d'hiver dans l'ancien poulailler.

Madame Aumond a fort à faire avec sa remuante maisonnée qui compte 2 filles et 2 garçons. Le benjamin est un bébé d'un mois.

## 29 Jean-Charles Perreault
Saint-Alexis (Montcalm)

**753 points**

On engraisse chaque année 3800 porcs

La ferme de monsieur Jean-Charles Perreault donne sur le rang de la Grande Ligne, à Saint-Alexis. Des 42 hectares qui constituent le domaine, 3 sont incultes et 8 en forêt; le concurrent y pratique chaque année 2300 entailles. Les sols vont de l'argile à la terre noire. Monsieur Perreault y poursuit l'épierrement chaque printemps. A l'exception du dernier morceau acquis, l'entière superficie est drainée.

On a cultivé cette année 3 hectares de maïs et 2 de concombres. Les prairies et les pâturages occupent le reste des champs. Le maïs, qui a reçu une forte application de fumier de porc, montre un développement vraiment exceptionnel. Le 6 juillet, il atteint 2 mètres. L'avoine, 2 hectares, a dépassé le stade optimum pour la paissance. Les pâturages, qui couvrent en tout 13 hectares, sont plutôt pauvres. Les fourrages produits sur la ferme répondent aux besoins. On vient de faucher la luzernière semée ce printemps.

L'inscription au contrôle PATLQ régulier est encore trop récente pour permettre de préciser la production des 28 laitières. Le troupeau compte une quarantaine de têtes. La plupart des sujets de remplacement proviennent du taureau.

La majorité du revenu provient cependant de l'engraissage du porc. On en livre 3800 à l'abattoir annuellement. Monsieur Perreault devrait cependant se montrer plus prudent dans le choix des porcelets afin de ne pas introduire de maladies dans sa porcherie.

Les bâtiments sont confortables. Un silo en bois de 4,2 x 8,4 mètres attend la récolte de maïs. Les porcs logent dans un bâtiment de 12 x 105 mètres.

Toutes les machines sont entretenues et remisées avec soin.

Monsieur et madame Perreault ont quatre enfants de 16 à 23 ans. L'aînée se marie prochainement. Robert, 19 ans, travaille avec son père.

## 30 Aza Richard
Bouchette (Gatineau)

751 points

Un beau champ de maïs

Monsieur Richard cultive à titre de propriétaire, depuis 12 ans, une ferme de 56 hectares. Il l'a agrandie d'une seconde terre de 36 hectares en 1975, ce qui lui donne maintenant un domaine de 92 hectares dont 62 en culture. Il tire ses revenus de la production laitière en vue de laquelle toutes ses cultures sont orientées.

A cause d'une mauvaise gestion, le concurrent ne peut malheureusement tirer de ses champs que des récoltes passables. Seul le maïs, 10 hectares, annonce bien: il a une bonne densité et aucune mauvaise herbe n'entrave sa croissance. Par contre, les prairies produisent peu. Il semble qu'on les laisse trop vieillir et que leur fertilisation se fasse trop parcimonieusement. Les mêmes raisons expliquent la rareté et la mauvaise qualité de l'herbe dans les pâturages des laitières. Ceux des taures fournissent du foin mûr.

Les vaches, au nombre de 38, manquent de développement. Elles donneraient, en moyenne, 3600 kilogrammes de lait chacune. Dix-neuf jeunes complètent le troupeau.

Ces animaux logent dans une étable aménagée à l'ancienne, ce qui n'en facilite pas l'entretien. On entrepose le maïs dans deux silos de bois, l'un vertical et l'autre horizontal. La remise est passablement encombrée. Il faudrait enlever certains embarras qui traînent autour de ces bâtiments.

Le concurrent, âgé de 54 ans, est père d'une famille de cinq enfants.

## Lauréats de la Médaille d'or 1890-1978

| | |
|---|---|
| 1890 | Charles Champagne, Saint-Eustache, Deux-Montagnes |
| 1895 | J. Drummond, Petite Côte, Hochelaga |
| 1896 | James Cottingham, Ormstown, Châteauguay |
| 1897 | Charles Boutet, Victoriaville, Arthabaska |
| 1898 | F.O. Lachapelle, Saint-Paul-l'Ermite, L'Assomption |
| 1899 | Jean et Louis Maltais, Jonquière, Chicoutimi |
| 1900 | W.W. O'Gilvie, Rapides-de-Lachine, Jacques-Cartier |
| 1901 | John Muir, Hinchinbrooke, Huntingdon |
| 1902 | Désiré Bégin, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Rimouski |
| 1903 | Mathias O. Ferland, Berthierville, Berthier |
| 1904 | François Couture, Saint-Augustin, Portneuf |
| 1905 | John Nesbitt, Petite Côte, Hochelaga |
| 1906 | R.R. Ness, Howick, Châteauguay |
| 1907 | Hyacinthe Lauzé, Lotbinière |
| | Paul Tourigny, Victoriaville, Arthabaska (Classe B) |
| 1908 | Pierre Lavallée, Saint-Norbert, Berthier |
| 1909 | Wilfrid Simard, Saint-Gédéon, Lac Saint-Jean |
| 1910 | William Oswald, Petit-Brûlé, Deux-Montagnes |
| 1911 | Alex Younie, Brysonville, Châteauguay |
| 1912 | Fortuna Bélanger, Montmagny |
| 1913 | Théophile Trudel, Saint-Prosper, Champlain |
| | Sénateur W. Owens, Montebello, Papineau (Classe B) |
| 1914 | Joseph Couture, Jeune-Lorette, Québec |
| 1915 | Benj. Bertrand, Saint-Hermas, Deux-Montagnes |
| 1916 | W.J. Logan, Howick, Châteauguay |
| 1917 | Jos. F. Descôteaux, Sainte-Monique, Nicolet |
| 1918 | Anselme Cabana, Saint-Cuthbert, Berthier |
| 1919 | Philippe Dufour, La Malbaie, Charlevoix |
| 1920 | James Ritchie & Son, Dewittville, Huntingdon |
| | Dr. D. McEachran, Ormstown, Châteauguay (Classe B) |
| 1921 | Médéric Ste-Marie, Moe's River, Compton |
| 1922 | Hildelbert Létourneau, Saint-Pierre, Montmagny |
| 1923 | Hyacinthe Mousseau, Berthierville, Berthier |
| 1924 | Arthur Légaré, Petite-Rivière, Québec |
| | Frank Byrne, Charlesbourg, Québec (Classe B) |
| 1925 | Awildas Hétu, Saint-Sulpice, L'Assomption |
| 1926 | Henri Boulais, Marieville, Rouville |
| | F.R. Cromwell, Cookshire, Compton (Classe B) |
| 1927 | Roméo Leblanc, Victoriaville, Arthabaska(Ferme de démonstration) |
| | Philippe Coulombe, Arthabaska |
| | Alcide Savoie, Manseau, Nicolet (Classe B) |
| 1928 | Henri Majeau, Joliette |
| 1929 | Alfred Dubé, Beauséjour, Rimouski |
| 1930 | Adélard Bélisle, Saint-Eustache, Deux-Montagnes |
| | Damase Lafortune, L'Assomption (Ferme de démonstration) |
| | Sénateur D. Raymond, Vaudreuil (Classe B) |

| | |
|---|---|
| 1931 | Frédéric Poulin, Saint-Valentin, Saint-Jean |
| 1932 | Eugène Dumas, Saint-Michel, Bellechasse (Ferme de démonstration) |
| | Georges-Ed. Houle, Nicolet |
| 1933 | Willy Bigue, La Pérade, Champlain (Ferme de démonstration) |
| | Paphnuce Bonin, Lourdes, Joliette |
| 1934 | François Tremblay, Hébertville, Lac Saint-Jean |
| 1935 | J.-Emilien Toupin, Saint-Isidore, Laprairie (Ferme de démonstration) |
| | John Earle Ness, Howick, Châteauguay |
| | The Montreal Cotton Ltd, Valleyfield, Beauharnois (Classe B) |
| 1936 | Donat Giard, Sainte-Rosalie, Bagot |
| | James Gemmill Wilson, Lacolle, Saint-Jean (Classe B) |
| 1937 | Sévère Tardif, Saint-Valère, Arthabaska |
| | Wilfrid Roberge, Charny, Lévis (Ferme de démonstration) |
| | Séminaire de Québec, Ferme des Graves, Saint-Joachim (Classe B) |
| 1938 | J.-H. Bettez, Sainte-Marguerite, Trois-Rivières |
| | Cyrille Cantin, Saint-Raymond, Portneuf (Ferme de démonstration) |
| | R.R. SS. de la Providence, Sainte-Ursule, Maskinongé (Classe B) |
| 1939 | Elzéard Vallée, Saint-Félicien, Roberval |
| | Ecole d'agriculture de Rimouski, Rimouski (Classe B) |
| 1940 | Eusèbe Landry, Saint-Lin, L'Assomption |
| | Edouard Landry, L'Assomption (Ferme de démonstration) |
| | Ferme Saint-Charles, Côte-de-Liesse, Saint-Laurent, Jacques-Cartier (Classe B) |
| 1941 | Georges B. Beaulieu, Lennoxville, Sherbrooke |
| | Geo. H. Montgomery, Philipsburg, Missisquoi (Classe B) |
| 1942 | Pierre Turgeon, Saint-Anselme, Dorchester |
| | Hôpital général de Québec, Pierre Lizotte, fermier (Classe B) |
| 1943 | Pierre Tellier, Sainte-Elizabeth, Joliette |
| | R.R. SS. de Sainte-Anne, Saint-Jacques, Montcalm (Classe B) |
| 1944 | Louis-Philippe Laberge, La Malbaie, Charlevoix |
| 1945 | Léon Sédillot, Saint-Rémi, Napierville |
| | Ferme-Ecole de Saint-Rémi, Napierville |
| 1946 | Philibert Audet, Compton |
| | James Albert Eccles, Sweetsburg, Missisquoi (Classe B) |
| 1947 | J.A. Rhéault, Deschaillons, Lotbinière |
| | Alcide Nadeau, Saint-Patrice, Rivière-du-Loup (Classe B) |
| 1948 | Pierre Couture, Saint-Augustin, Portneuf |
| | Les Révérends Pères Oblats, Maniwaki, Gatineau (Classe B) |
| 1949 | Louis Tremblay, Normandin, Roberval |
| 1950 | François-Xavier Rivest, L'Assomption |
| 1951 | Ernest Raphaël Bourgeois, Saint-Ours, Richelieu |
| | Métarie Saint-Joseph, La Providence, Saint-Hyacinthe (Classe B) |

1952 Joseph-Louis Paquet, Saint-Côme, Beauce
Institution Chanoine Beaudet, Saint-Pascal, Kamouraska (Classe B)
1953 S.-Wyman Mackechnie, Wyman, Pontiac
1954 Abel Verreault, Saint-Jean-Vianney, Chicoutimi
Joseph Trudel, Saint-Irénée, Charlevoix (Classe B)
1955 Roméo Sédillot, Saint-Mathieu, Laprairie
J.J. O'Connell, Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds, Jacques-Cartier (Classe B)
1956 Paul-Abel Arès, Saint-Césaire, Rouville
Frères de Saint-Gabriel, Saint-Bruno, Chambly (Classe B)
1957 Philippe Pépin, Warwick, Arthabaska
1958 Wilfrid Lebeau, Maskinongé, Maskinongé
Séminaire des Montfortains, Papineauville, Papineau (Classe B)
1959 Ernest A. Dugas, Saint-Jean l'Evangéliste, Bonaventure
Hôtel-Dieu Saint-Vallier, Chicoutimi, Chicoutimi (Classe B)
1960 Edgar Larose, Grenville, Argenteuil
1961 Laurent Gauthier, Saint-Thomas d'Aquin, Saint-Hyacinthe
1962 Maurice Laliberté, Honfleur, Bellechasse
William Keneth McLeod, Lac Aylmer, Wolfe (Classe B)
1963 Adrien Allard, Saint-Alexis, Montcalm
1964 John Bergeron, Saint-Prime, Roberval
1965 Fernand Perras, Saint-Isidore, Laprairie
Hubert Soucie, Saint-Basile-le-Grand, Chambly (Classe B)
1966 Ulysse Bernier, Frelighsburg, Missisquoi
1967 Maurice Vézina, Saint-Michel, Bellechasse
1968 Charles-Henri Leclerc, Pont-Rouge, Portneuf
Henri Cayer, Saint-Raymond Portneuf (Classe B)
1969 Léo Gosselin, Sainte-Félicité, Matane
1970 Simon Trudeau, Beloeil, Verchères
Jean-Paul Beaudry, Saint-Marc, Verchères (Classe B)
1971 Raymond Fréchette, Saint-Paul-de-Chester, Arthabaska
Ferme Dominique Savio, Saint-Jean-Baptiste, Rouville (Classe B)
1972 Henri Moreau, Saint-Agapit, Lotbinière
1973 Louis Desaulniers, Saint-Boniface, Saint-Maurice
1974 Lucien St-Pierre & Fils, Sainte-Odile, Rimouski
1975 Gilles Bissonnette, Saint-Polycarpe, Soulanges
1976 Michel Lemire, Saint-Zéphirin, Yamaska
1977 Patrice Biron, Saint-Agapit, Lotbinière
1978 Rodrigue et Réal Laferrière, Saint-Barthélémy (Berthier)